MARDI, 2 MARS 1954.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $ 15,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue de Reims, de la rue Legendre à la ligne homologuée au nord du boulevard Crémazie, sur le côté est, et de la rue Legendre en gagnant le sud jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest:

Pour rapport 106674 voir page 73 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $ 1,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Sainte-Foy, de la rue d'Iberville en gagnant l'est:

Pour rapport 106675 voir page 73 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $ 20,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Beauharnois, de la rue Waverley à l'avenue Park:

Pour rapport 106676 voir page 74 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $ 11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Desmarteau, de la rue Boyce à la rue de Marseille:

Pour rapport 106677 voir page 74 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Hamelin,
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $ 1,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Plamondon, de la rue Westbury à l'avenue Mountain-Sights:

Pour rapport 106678 voir page 75 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

56.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 15,700.00 to lay permanent sidewalks on Reims Street, from Legendre Street to the homologated line north of Crémazie Boulevard, on the east side, and from Legendre Street southward to the existing sidewalk, on the west side:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sainte-Foy Street, from Iberville Street eastward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said reportbe adopted.

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 20,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Beauharnois Street, from Waverley Street to Park Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Desmarteau Street, from Boyce Street to Marseille Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Plamondon Avenue, from Westbury Street to Mountain Sights Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lavoie, de la rue Mackenzie à l'avenue de Courtrai: ...

Pour rapport 106679 voir page 75 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $1,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Beaubien, de la 18e Avenue à la 19e Avenue:

Pour rapport 106680 voir page 76 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $1,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Hochelaga, de la rue Gauthier à la rue Hector:

Pour rapport 106681 voir page 76 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Hamelin,
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $450.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Clark, en face du lot no 262-551:

Pour rapport 106682 voir page 77 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Désormiers dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $1,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Hochelaga, de la rue French à la rue Joffre:

Pour rapport 106683 voir page 77 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Hamelin,
E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavoie Street, from Mackenzie Street to Courtrai Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Herrington,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,400.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Beaubien Street, from 18th Avenue to 19th Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,700.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Hochelaga Street, from Gonthier Street to Hector Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 450.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Clark Street, in front of lot No. 262-551:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Désormiers dissenting).

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,100.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Hochelaga Street, from French Street to Joffre Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $280.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Cuvillier, de la ruelle au nord de la rue Hochelaga en gagnant le nord: [illegible]

Pour rapport 106684 voir page 78 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $6,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue de Lorimier, de la rue Jean-Talon à la rue Everett:

Pour rapport 106685 voir page 78 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Prud'homme,
Dubreuil et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $1,900.00 pour la construction d'un trottoir sur le côté sud de la rue Jacques-Hertel, de la rue Angers en gagnant l'ouest:

Pour rapport 106686 voir page 79 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lépine et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $1,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Dézéry à la rue Préfontaine:

Pour rapport 106687 voir page 79 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la Place Newman, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest:

Pour rapport 106782 voir page 80 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 280.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Cuvillier Street, from the lane north of Hochelaga Street northward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 6,800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Lorimier Avenue, from Jean-Talon Street to Everett Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Prud'homme, Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,900.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Jacques-Hertel Street, from Angers Street westward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lépine and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,800.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke Street, from Dézéry Street to Préfontaine Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Newman Place, from Coolbrook Avenue westward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $5,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Labarre, de la rue de la Savane à la rue de Sorel:

Pour rapport 106783 voir page 80 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington,
il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $9,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Martigny, de la rue Daoust au boulevard Henri-Bourassa:

Pour rapport 106784 voir page 81 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $9,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Verville, du boulevard Couin en gagnant le sud:

Pour rapport 106785 voir page 81 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $4,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Louis-Hébert, de la rue Tillemont à la ligne homologuée située au sud du boulevard Métropolitain:

Pour rapport 106784 voir page 82 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Jumonville, de la rue Cadillac à la rue Bossuet:

Pour rapport 106787 voir page 82 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier,
et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

71.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 5,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Labarre Street, from Savane Street to Sorel Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

72.-The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 9,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Martigny Street, from Daoust Street to Henri-Bourassa Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 9,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Merville Street, from Couint boulevard Southward. Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 4,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Louis-Hébert Street, from Tillemont Street to the homologated line south of the Metropolitan Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jumonville Street, from Cadillac Street to Bossuet Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin,
E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Minto, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport 106788 voir page 83 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $3,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue de Lorimier, de la rue Prieur en gagnant le nord:

Pour rapport 106789 voir page 83 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue de Lorimier, de la rue Fleury à la rue Prieur:

Pour rapport 106790 voir page 84 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $128,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Namur, de la rue de la Savane au boulevard Décarie:

Pour rapport 106655 voir page 84 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $82,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue St-Zotique, de la 18e Avenue à la 26e Avenue:

Pour rapport 106656 voir page 85 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Minto Avenue, from Sherbrooke Street northward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 3,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Lorimier Avenue, from Prieur Street northward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 3, 700.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Lorimier Avenue, from Fleury Street to Prieur Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 128,900.00 to lay a permanent paving on Namur Street, from Savane Street to Décarie Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 82,100.00 to lay a permanent paving on Saint-Zotique Street, from 18th Avenue to 26th Avenue:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $70,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 30e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger:

Pour rapport 106657 voir page 85 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $24,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chambord, de la rue Fleury à la rue Prieur:

Pour rapport 106658 voir page 86 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $27,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hadley, de la rue Raudot à l'avenue Clifford (intersection de l'avenue Clifford incluse):

Pour rapport 106659 voir page 86 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $22,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Maricourt, de la rue Angers à la rue Drake:

Pour rapport 106660 voir page 87 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $39,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Evariste, de la rue de Salaberry à la rue Jeanne:

Pour rapport 106661 voir page 87 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 70,200.00 to lay a permanent paving on 30th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 24,400.00 to lay a permanent paving on Chambord Street, from Fleury Street to Prieur Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 27,200.00 to lay a permanent paving on Hadley Street, from Raudot Street to Clifford Avenue (intersection of Clifford Avenue included):

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 22,700.00 to lay a permanent paving on Maricourt Street, from Angers Street to Drake Street:

On motion of Councillor J.-O, Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 39,300.00 to lay a permanent paving on Saint-Evariste Street, from Salaberry Street to Jeanne Street (intersection of Jeanne and Salaberry Streets included):

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $36,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 28e Avenue, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger:

Pour rapport 106662 voir page 88 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $51,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 13e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien:

Pour rapport 106663 voir page 88 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $35,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 27e Avenue, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger:

Pour rapport 106664 voir page 89 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $19,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, du boulevard Crémazie à la rue de Beauharnois:

Pour rapport 106665 voir page 89 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $31,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fabre, de la rue Jarry au chemin de la Côte Saint-Michel:

Pour rapport 106666 voir page 90 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Prud'homme, Dubreuil et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 36,100.00 to lay a permanent paving on 28th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 51,200.00 to lay a permanent paving on 13th Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 35,800.00 to lay a permanent paving on 27th Avenue, from Saint-Zotique Street to Bélanger Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 19,400.00 to lay a permanent paving on Verville Street, from Crémazie Boulevard to Beauharnois Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 31,000.00 to lay a permanent paving on Fabre Street, from Jarry Street to Côte Saint-Michel Road:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Prud'homme, Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $21,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Duquesne, de la rue Hochelaga à la rue de Toulouse:

Pour rapport 106667 voir page 90 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $14,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Paul-Pau, de l'avenue Souligny à la rue Hochelaga:

Pour rapport 106668 voir page 90 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $26,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 34e Avenue, de la rue Chapman à la 33e Avenue:

Pour rapport 106669 voir page 91 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $8,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de la rue Mercier à la rue Lebrun:

Pour rapport 106670 voir page 91 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier, et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.
le 31 MAR 1954

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $29,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Louis-Hémon, de la rue Tillemont au chemin de la Côte St-Michel:

Pour rapport 106671 voir page 91 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 21,200.00 to lay a permanent paving on Duquesne Street, from Hochelaga Street to Toulouse Street;

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier, and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

92.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 14,200.00 to lay a permanent paving on Paul-Pau Street, from Souligny Avenue to Hochelaga Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was,

RESOLVED: that said report be adopted.

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 26,100.00 to lay a permanent paving on 34th Avenue, from Chapman Street to 33rd Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 8,300.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, from Mercier Street to Lebrun Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier, and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 29,700.00 to lay a permanent paving on Louis-Hémon Street, from Tillemont Street to Côte Saint-Michel Road:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $19,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cartier, de la rue Tillemont à la rue Jarry:

Pour rapport 106672 voir page 92 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Prud'homme, Dubreuil et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $24,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, de la rue Prieur à la rue Fleury:

Pour rapport 106673 voir page 92 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $42,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Reims, de la ligne homologuée au nord du boulevard Crémazie à la rue Legendre:

Pour rapport 106674 voir page 92 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $3,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Sainte-Foy, de la rue d'Iberville en gagnant l'est jusqu'aux limites:

Pour rapport 106675 voir page 93 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $42,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Beauharnois, de la rue Waverly à l'avenue Park:

Pour rapport 106676 voir page 93 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

96.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 19,800.00 to lay a permanent paving on Cartier Street, from Tillemont Street to Jarry Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Prud'homme, Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

97.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 24,200.00 to lay a permanent paving on Verville Street, from Prieur Street to Fleury Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

98.- The order of the day being read to consider thefollowing report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 42,600.00 to lay a permanent paving on Reims Street, from the homologated line north of Crémazie Boulevard to Legendre Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

99.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 3,500.00 to lay a permanent paving on Sainte-Foy Street, from Iberville Street eastward to the limits:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

100.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 42,000.00 to lay a permanent paving on Beauharnois Street, from Waverly Street to Park Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $39,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Desmarteau, de la rue Boyce à la rue de Marseille:

Pour rapport 106677 voir page 93 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $14,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Plamondon, de l'avenue Westbury à l'avenue Mountain-Sights:

Pour rapport 106678 voir page 94 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers E.-T. Asselin et Mundey, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $6,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lavoie, de la rue Mackenzie à l'avenue de Courtrai:

Pour rapport 106679 voir page 94 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $33,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cadillac, de la rue Sherbrooke à la rue de Jumonville:

Pour rapport 106688 voir page 94 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $4,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle sise à l'est de la rue Frontenac, au sud de la rue de Rouen:

Pour rapport 106689 voir page 95 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Les conseillers Désormiers et Brien dissidents.)

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

101.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 39,400.00 to lay a permanent paving on Desmarteau Street, from Boyce Street to Marseille Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

102.- The order of the day being read to consider the following report from the Executuvie Committee to vote an appropriation of $ 14,700.00 to lay a permanent paving on Plamondon Street, from Westbury Avenue to Mountain Sights Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors E.-T. Asselin and Mundey, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

103.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 6,800.00 to lay a permanent paving on Lavoie Street, from Mackenzie Street to Courtrai Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

104.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 33,100.00 to lay a permanent paving on Cadillac Street, from Sherbrooke Street to Jumonville Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

105.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 4,900.00 to lay a permanent paving on the lane east of Frontenanc Street, south of Rouen Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillors Désormiers and Brien dissenting).

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale le 31 MAR 1954

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle sise à l'est de la 35e Avenue, au nord du boulevard Rosemont:

Pour rapport 106690 voir page 95 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Les conseillers Désormiers et Brien dissidents)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale le 31 MAR 1954

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $15,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles sises à l'est de la 6e Avenue, entre la rue Holt et le boulevard Rosemont:

Pour rapport 106691 voir page 95 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Les conseillers Désormiers et Brien dissidents).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale le 31 MAR 1954

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $25,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle sise à l'est de l'avenue Bourbonnière, entre la rue Rachel et l'avenue du Mont-Royal:

Pour rapport 106692 voir page 96 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (les conseillers Désormiers et Brien dissidents).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale le 31 MAR 1954

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la place Newman, de l'avenue Coolbrook en gagnant l'ouest:

Pour rapport 106782 voir page 96 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale le 31 MAR 1954

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $17,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Labarre, de la rue de la Savane à la rue de Sorel;

Pour rapport 106783 voir page 97 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

106.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of 35th Avenue, north of Rosemont Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillors Désormiers and Brien dissenting).

107.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 15,900.00 to lay permanent paving on the lanes east of 6th Avenue, between Holt Street and Rosemont Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillors Désormiers and Brien dissenting).

108.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 25,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of Bourbonnière Avenue, between Rachel Street and Mont-Royal Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillors Désormiers and Brien dissenting).

109.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,000.00 to to lay a permanent paving on Newman Place from Coolbrook Avenue westward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

110.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 17,000.00 to lay a permanent paving on Labarre Street, from Savane Street to Sorel Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale

le 31 MAR 1954

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $23,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Martigny, de la rue Daoust au boulevard Henri-Bourassa:

Pour rapport 106784 voir page 97 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale

le 31 MAR 1954

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $25,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Verville, du boulevard Gouin en gagnant le sud:

Pour rapport 106785 voir page 98 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale

le 31 MAR 1954

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $23,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Louis-Hébert, de la rue Tillemont à la ligne homologuée située au sud du boulevard Métropolitain:

Pour rapport 106786 voir page 98 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale

le 31 MAR 1954

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $8,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Jumonville, de la rue Cadillac à la rue Bossuet:

Pour rapport 106787 voir page 99 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $6,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Minto, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport 106788 voir page 99 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

111.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 23,400.00 to lay a permanent paving on Martigny Street, from Daoust Street to Henri-Bourassa Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

112.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriationof $ 25,500.00 to lay a permanent paving on Verville Street, from Gouin Boulevard southward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

113.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 23,900.00 to lay a permanent paving on Louis-Hébert Street, from Tillemont Street to the homologated line south of the Metropolitan Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

114.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 8,800.00 to lay a permanent paving on Jumonville Street, from Cadillac Street to Bossuet Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

115.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 6,900.00 to lay a permanent paving on Minto Avenue, from Sherbrooke Street northward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la commission municipale

le 31 MAR 1954

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de l'avenue Minto, au nord de la rue Sherbrooke:

Pour rapport 106791 voir page 100 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU : que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la commission municipale

le 31 MAR 1954

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $65,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Lorimier, de la rue Fleury au boulevard Henri-Bourassa:

Pour rapport 106792 voir page 100 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les 84 rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $24,300.00 pour l'élargissement du pavage du côté sud de la rue de Namur, du chemin de la Côte des Neiges à la rue de la Savane:

Pour rapport 106701 voir page 100 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

119.- Du consentement unanime, le Conseil revient à l'étude de l'article 24 de l'ordre du jour relatif au rapport du Comité exécutif recommandant de voter un crédit de $2,300.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Germain, de l'égout existant au nord de la rue Forbes en gagnant le nord; qui avait été différée à une phase antérieure de la présente séance,

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 favorables.

116.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,700.00 to lay a permanent paving on the lane west of Minto Avenue, north of Sherbrooke Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

117.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 65,800.00 to lay a permanent paving on Lorimier Avenue, from Fleury Street to Henri-Bourassa Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared the 84 above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the charter, being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

118.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 24,300.00 to widen the paving on the south side of Namur Street, from Côte des Neiges Road to Savane Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

119.- By unanimous consent, Council resumes study of article 24 of the order of the day concerning the report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,300.00 to lay a sewer in Saint-Germain Boulevard, from the existing sewer north of Forbes Street northward; which had been deferred at a previous stage of the present meeting,

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

120.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $6,300.00 pour la construction d'un raccordement d'égout dans la rue Hamilton, de la rue Jacques-Hertel en gagnant le nord, et d'opérer un virement de crédits à cette fin:

Pour rapport 106699 voir page 101 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres ~~présents~~.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

121.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages et pour expropriations:

Pour rapport 106728 voir page 101 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

122.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 29 mars 1951, telle que modifiée le 3 juin 1953, votant un crédit de $1,841.26 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la voie ouest du boulevard Décarie, entre l'avenue Plamondon et la place Garland:

Pour rapport 104257 voir page 157 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

123.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $2,461.60 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lennox, de l'avenue Barclay à l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne:

Pour rapport 106721 voix page 157 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

120.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 6,300.00 to lay a sewer connection in Hamilton Street, from Jacques-Hertel Street northward, and to transfer appropriation for such purpose:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members ~~present.~~

121.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend various resolutions of Council voting appropriations to lay sewers, sidewalks and pavings and for expropriations:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

122.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 29th March 1951, as amended on 3rd June 1953, voting an appropriation of $ 1,841.26 to lay a permanent sidewalk on the west side of the west lane of Décarie Boulevard, between Plamondon Avenue and Garland Place:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

123.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 2,461.60 to lay a sewer in Lennox Avenue, from Barclay Avenue to the existing sewer north of Van Horne Avenue:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

124.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $888.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Zotique, de la 15e Avenue à la 18e Avenue:

Pour rapport 106704 voir page 157 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

125.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $264.85 pour la construction d'un pavage permanent sur la 18e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique:

Pour rapport 106703 voir page 157 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette, Despatis et Dubeau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

126.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $15.67 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cirier, de la rue Boyce à la rue Massicotte:

Pour rapport 106702 voir page 158 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les quatre rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

127.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, J. Accurso Limited, le contrat pour la construction de la quatrième section de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique, au prix de $1,092,805.00, et de voter un crédit de $1,400,000.00 à cette fin:

Pour rapport 98424-45 voir page 158 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Lauriault dissident).

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

124.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 888.00 to lay a permanent paving on Saint-Zotique Street, from 15th Avenue to 18th Avenue (intersections of 15th Avenue and 18th Avenue included):

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

125.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 264.85 to lay a permanent paving on 18th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette, Despatis and Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

126.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 15.67 to lay a permanent paving on Cirier Street, from Boyce Street to Massicotte Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the four above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

127.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, J. Accurso Limited, the contract for the construction of the fourth section of the Meilleur-Atlantic tributary sewer, at the price of $ 1,092,805.00 and to vote an appropriation of $ 1,400,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Lauriault dissenting).

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

128.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'une partie du lot no 3351 du cadastre de la paroisse de Montréal, située à l'angle des rues Wellington et Charlevoix, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 106454 voir page 158 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par lesconseillers Loiselle et Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

Modifié 1er Déc 1959 VP

129.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Dudemaine, depuis la limite est de la terre no 31 jusqu'à la rue Grenet projetée et de voter le crédit requis à cette fin:

Pour rapport 106737 voir page 159 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

Modifié 19 mars 56 VP 373 Vol. 297

130.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement du chemin de la Côte des Neiges, entre l'avenue Gatineau et le chemin Remembrance, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 106758 voir page 159 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec.

le 31 MAR 1954

131.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $4,732.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue de la Savane, à l'angle sud-est de l'avenue Saint-Anselme:

Pour rapport 102758 voir page 160 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

132.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $2,592.94 pour l'expropriation des terrains situés à l'ouest de la rue Moreau et au sud de la rue de Rouen:

Pour rapport 104958 voir page 160 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

128.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of part of lot No. 3351 of the cadastre of the Parish of Montréal, located at the corner of Wellington and Charlevoix Streets, and to vote an appropriation for such purpose:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Loiselle and Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

129.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Dudemaine Street, from the east limit of farm No. 31 to the projected Grenet Street and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

130.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen Côte des Neiges Road, between Gatineau Avenue and Remembrance Road, and to vote an appropriation for such purpose:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

131.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 4,732.00 to expropriate the immovables required to widen Savane Street, at the south-east corner of Saint-Anselme Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

132.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 2,592.94 to expropriate the lots located west of Moreau Street and south of Rouen Street:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted, and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale

le 31 MAR 1954

133.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $604,316.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue McGregor, entre les rues Simpson et McTavish:

Pour rapport 101526 voir page 161 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet et Harrington,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Désormiers, Farly et J.-P. Hamelin dissidents).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

134.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $6,835.30 pour l'expropriation d'un terrain pour l'ouverture de l'avenue Plamondon et l'aménagement de son intersection avec l'avenue Westbury:

Pour rapport 102406 voir page 161 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAR 1954

135.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $122,487.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Ellendale, entre le chemin de la Côte-des-Neiges et la rue McKenna:

Pour rapport 106706 voir page 161 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

136.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $38,288.44 pour l'expropriation d'un immeuble requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre l'avenue Union et le square du Beaver Hall:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet et Harrington,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Grégoire, il est

RESOLU: que l'étude de ce rapport soit différée.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

133.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 604,316.00 to expropriate the immovables required to extend McGregor Street, between Simpson and McTavish Streets:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Désormiers, Farly and J.-P. Hamelin dissenting).

134.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 6,835.30 for the expropriation of land for the opening of Plamondon Avenue and the arrangement of its intersection with Westbury Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

135.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional aporppriation of $ 122,487.00 to expropriate the immovables required to open Ellendale Avenue, between Côte des Neiges Road and McKenna Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of the Council.

136.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 38,288.44 to expropriate an immovable required to widen Dorchester Street, between Union Avenue and Beaver Hall Square:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Grégoire, it was

RESOLVED: that the study of this report be deferred.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

137.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $1,740.10 pour l'expropriation des immeubles nécessaires à l'aménagement de pans coupés aux angles nord-ouest et nord-est de l'avenue Somerled et de la rue Draper:

Pour rapport 103381 voir page 162 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

138.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $11,773.84 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Clark, entre la rue Sherbrooke et la ruelle au nord de la rue Milton, ainsi que pour l'élargissement de la rue Milton, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954

Pour rapport 108705 voir page 162 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

139.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1953 décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de l'immeuble requis pour l'ouverture de la rue d'Aragon, au sud de la rue Raudot jusqu'au lot no 4684, et votant le crédit exigé à cette fin:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAR 1954
VP 43
vol 290

Pour rapport 105334 voir page 162 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lafaille, Lépine et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

140.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 septembre 1948, telle que modifiée le 1er mars 1951, votant un crédit de $398,500.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Jean-Talon, entre la rue Saint-André et les limites est de la Cité:

Pour rapport 106729 voir page 163 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau, J.-P. Hamelin, Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Simard, Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les quatre rapports ci-dessus mentionnés adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte de la Cité étant la majorité de tous les membres du conseil.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

137.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 1,740.10 to expropriate the immovables required to lay out cut corners at the northwest and northeast intersections of Somerled Avenue and Draper Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

138.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 11,773.84 to expropriate the immovables required to open and widen Clark Street, between Sherbrooke Street and the lane north of Milton Street, and to widen Milton Street, between Saint-Laurent Boulevard and Saint-Urbain Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

139.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 1st September 1953 enacting the acquisition by mutual agreement or by expropriation and the prior possession of the immovable required to open Aragon Street, south of Raudot Street to lot No. 4684, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lafaille, Lépine and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

140.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 2nd September 1948, as amended on 1st March 1951, voting an appropriation of $ 398,500.00 to expropriate the immovables required to widen Jean-Talon Street, between Saint-André Street and the east limits of the City:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau, J.-P. Hamelin, Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Simard, Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the four above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of COUNCIL

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

141.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Edouard Monette Limitée, le contrat pour la pose d'une conduite d'alimentation dans la rue Sherbrooke est, de la rue Laurendeau au Bout de l'Ile, dans la rue de la Rousselière, de la rue Sherbrooke à la rue Notre-Dame ainsi que dans la rue Daoust, de la rue d'Iberville jusqu'à la limite ouest de Montréal-Nord, au prix de $650,312.50, et de voter un crédit de $800,000.00 à cette fin:

Pour rapport 105807 voir page 163 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que l'étude de ce rapport soit différée.

142.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, LeBel Construction Limitée, le contrat pour la pose d'une conduite d'alimentation dans le boulevard de l'Aqueduc, de la rue Atwater en gagnant l'ouest, au prix de $239,750.00, et de voter un crédit de $300,000.00 à cette fin:

Pour rapport 106133 voir page 164 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine et Laberge,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que l'étude de ce rapport soit différée.

143.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 5 novembre 1952 autorisant une dépense de $29,339.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits, et imposant une taxe spéciale à ce sujet:

Pour rapport 98200-231A voir page 164 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Modifié le 18 mars 1955 art 92 page 257 vol. 291

144.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de $50,162.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits, et d'imputer une taxe spéciale à ce sujet:

Pour rapport 98200-258 voir page 165 volume 46 des rapports.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

141.- The order of the day being read to consider the following report to award to the lowest tenderer, Edouard Monette Limited, the contract to lay a feeder main in Sherbrooke Street East, from Laurendeau Street to Bout de l'Ile, and in La Rousselière Street, from Sherbrooke Street to Notre-Dame Street, and also in Daoust Street, from Iberville Street to the west limit of Montréal-North, at the price of $ 650,312.50, and to vote an appropriation of $ 800,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that the study of this report be deferred.

142.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, LeBel Construction Ltée, the contract for the laying of a feeder main in Aqueduc Boulevard, from Atwater Street westward, at a price of $ 239,750.00, and to vote an appropriation of $ 300,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay, Lafaille, Lépine and Laberge,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that the study of this report be deferred.

143.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of November 5th, 1952 authorizing an expenditure of $ 29,339.00 to purchase and lay water mains in certain places and imposing a special tax for such purpose:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

144.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize an expenditure of $ 50,162.00 for the purchase and the laying of water mains at certain sites and to levy a special tax in this connection:

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

145.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour l'achat et l'installation en régie ou par contrat du système d'éclairage dans certaines rues et places publiques:

Pour rapport 106709 voir page 166 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption selon l'article 21e de la charte, étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

146.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le virement d'une somme de $100,000.00 pour dépenses imprévues:

Pour rapport 103300-11 voir page 165 volume 46 des rapports
Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozoiz, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

147.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits:

Pour rapport 104600 voir page 166 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

148.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de $15,529.19, au budget du service de la voie publique de l'exercice 1952-53:

Pour rapport 106722 voir page 170 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of the Council.

145.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 500,000.00 for the purchase and the installation by day labor or by contract of a lighting system in certain streets and squares:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, accordint to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of members present, but at least 34 affirmative votes.

146.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the transfer of a sum of $ 100,000.00 for unforeseen expenditures:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

147.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer certain appropriations:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

148.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer an amount of $ 15,529.19 to the budget of the Roads Department of the fiscal year 1952-53:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of the Council.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

149.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à Mme Gladys Tobin-Phelan de certains terrains situés sur l'avenue Clarke, au prix de $10,450.00:

Pour rapport 90000-5754 voir page 170 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

150.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère à Gibraltar Realties Co. Ltd., au prix de $6,950.00, de certains terrains ayant front sur l'avenue Laurier est:

Pour rapport 90000-5767 voir page 170 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

VP 67
VOL 290

151.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du conseil en date du 30 octobre 1953 approuvant divers projets d'actes de vente à l'enchère, en retranchant le paragraphe relatif à la vente de certains terrains à M. Rodrigue Duval, et d'approuver un nouveau projet d'acte à ce sujet:

Pour rapport 90000-5708 voir page 171 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

VP 67
VOL 290

152.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 30 octobre 1953 approuvant divers projets d'actes de vente à l'enchère, en en remplaçant le nom de M. T. Gagnon par celui de M. T. Gignac, dans le paragraphe relatif à la vente de certains terrains à MM. L.-E. Gauthier et T. Gagnon:

Pour rapport 90000 do voir page 171 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Charge 3 dec 56
VP 270 Vol 293

153.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser la vente d'un emplacement compris dans le domaine Saint-Sulpice en vue de la construction d'un hôpital:

Pour rapport 106734 voir page 171 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien et J.-P. Hamelin,

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

149.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale by mutual agreement ot Mrs. Mary Gladys Tobin-Phelan of certain lots on Clarke Avenue, at the price of $ 10,450.00:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

150.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City ratifies the sale by auction to Gibraltar Realties Co. Ltd., at the price of $ 6,950.00, of certain lots fronting on Laurier Avenue East:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

151.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 30th October 1953 approving various deeds of sale by auction, by striking therefrom the paragraph relating to the sale of certain lots to Mr. Rodrigue Duval and to approve a new draft deed in this connection:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hanelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

152.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend Council's resolution of October 30th, 1953 approving several draft deeds of sale by auction, by replacing the name of Mr. T. Gagnon by that of Mr. T. Gignac in the paragraph concerning the sale of certain lots to Messrs. L. E. Gauthier and T. Gagnon:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

153.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the sale of a site comprised in the Saint-Sulpice Domain in view of the erection of a hospital:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien and J.-P. Hamelin,

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

154.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser la vente d'un emplacement compris dans le domaine Saint-Sulpice en vue de la construction d'une école d'arts graphiques:

Pour rapport 106735 voir page 172 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

155.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel M. Edmond Plamondon rétrocède à la Cité le lot portant le no de subdivision 339 du lot no 400 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, ayant front sur la rue Mousseau:

Pour rapport 90000-5485 voir page 172 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

156.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel M. Joseph Rosario Loyer rétrocède à la Cité certaines lisières de terrain requises pour l'élargissement du boulevard Cavendish:

Pour rapport 106740 voir page 172 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E.-T. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les huit rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte de la Cité étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

Modifié 20 janvier 1955
VP 189
VOL 291

157.- l'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'accuisition d'un emplacement ayant front sur le chemin Bois Franc, et requis pour l'établissement d'un terrain de golf:

Pour rapport 106742 voir page 173 volume 46 des rapports

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

154.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the sale of a site comprised in the Saint-Sulpice Domain in view of the erection of a Graphic Arts School:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

155.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby Mr. Edmond Plamondon retrocedes to the City the lot bearing subdivision No. 339 of lot No. 400 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, fronting on Mousseau Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

156.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby Mr. Joseph Rosario Loyer retrocedes to the City certain strips of land required to widen Cavendish Boulevard:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E.-T. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the eight above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

157.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition of a site fronting on Bois Franc Road, and required to establish a golf course:

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of the members present.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Filion, Dozois, Hanley
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

158.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal:

Pour rapport 104340 voir page 173 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet, Harrington, Girard,
Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est différée.

159.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Viau Limitée d'occuper le domaine public sous et à travers la rue Viau:

Pour rapport 106453 voir page 174 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers E. Hamelin, E. Gauthier et
Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

160.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 29 avril 1952 approuvant un projet d'acte par lequel la Cité permet à la Banque Canadienne Nationale d'occuper le domaine public sous le trottoir de la rue Saint-Jacques ouest:

Pour rapport 106452 voir page 174 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Gaudry, Grégoire et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

161.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de construire un égout domestique dans une partie de la ruelle située à l'ouest de la rue Saint-Urbain et au sud de la rue Prince-Arthur:

Pour rapport 106738 voir page 174 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley
and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of the Council.

158.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange between the City and the Montréal Transportation Commission:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet, Harrington,
Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau
and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this report was deferred.

159.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City allows Viau Limitée to occupy the public domain under and across Viau Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors E. Hamelin, E. Gauthier
and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

160.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to repeal the resolution of Council dated 29th April 1952 approving a draft deed whereby the City allows the National Canadian Bank to occupy the public domain under the sidewalk of Saint-Jacques Street West:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Gaudry, Grégoire and
E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

161.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City allows Sainte-Jeanne-d'Arc Hospital to lay a domestic sewer in part of the lane west of Saint-Urbain Street and south of Prince-Arthur Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

Le membre président déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents.

162.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. James Reha de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur un lot situé sur le côté est de la rue Saint-Denis, entre les rues Sauvé et Sauriol:

Pour rapport 106707 voir page 174 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Proposé en amendement par le conseiller Brien,
Appuyé par le conseiller Papineau,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Brien et Papineau retirent leur amendement.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

163.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'exempter M. Léo-Paul Lajeunesse de laisser des marges latérales d'isolement à une maison située sur le côté ouest de la rue de Martigny, entre les rues Sauvé et Sauriol:

Pour rapport 106708 voir page 175 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

164.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder un délai de deux ans à l'Orphelinat Italien Saint-Joseph pour l'érection d'un orphelinat sur le lot no P.190 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation situé au nord de la rue Bélanger, entre la 31e Avenue et la 35e Avenue:

Pour rapport 106712 voir page 175 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

The presiding member declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of all the members present.

162.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Mr. James Reha to build a house without lateral free spaces on a lot on the east side of Saint-Denis Street, between Sauvé and Sauriol Streets:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien and Croteau,

That said report be adopted.

Moved in amendment by Councillor Brien,
Seconded by Councillor Papineau,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors Brien and Papineau withdrew their amendment.

The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

163.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to exempt Mr. Léo-Paul Lajeunesse from leaving lateral free spaces at a house located on the west side of Martigny Street, between Sauvé and Sauriol Streets:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members present.

164.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant a delay of two years to the Saint-Joseph Italian Orphanage for the erection of an orphanage on lot No. P.190 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation, north of Bélanger Street, between 31st Avenue and 35th Avenue:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of the Council.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

165.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité accorde en faveur de M. Nicolas Baranski deux servitudes de droit de vue sur les lots 111-242 et 245 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, ayant front sur la rue Mackenzie:

Pour rapport 106727 voir page 175 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet et Harrington, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

166.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder diverses subventions à certaines insti-.tutions; etc:

Pour rapport 106600 voir page 176 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

167.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension annuelle de $885.47 à l'ex-pompier Zénon Geoffroi:

Pour rapport 106385 voir page 176 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Filion, Dozois, Hanley
et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

168.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif recommandant que la Cité établisse, exploite et maintienne un restaurant dans le chalet de l'île Sainte-Hélène:

Pour rapport 103800 voir page 176 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et
Croteau, il est

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

165.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City grants in favor of Mr. Nicolas Baranski two servitudes of view on lots 111-242 and 245 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, fronting on Mackenzie Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members present.

166.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant various subsidies to certain institutions, etc:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

167.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant an annual pension of $ 885.47 to exfireman Zénon Geoffroi:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois,
Hanley and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of the Council.

168.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee recommending that the City establish, operate and maintain a restaurant in the Chalet of Saint Helen Island:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois,
Hanley and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 2 MARS 1954

Le membre président déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

169.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 695 au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié:

Pour rapport 106739 voir page 177 volume 46 des rapports,
Pour règlement 2158 voir page 397 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que ce Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Gaudry,

Le Conseil s'ajourne au JEUDI, 4 mars 1954 à 8 heures du soir pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE

C.O. Longpré

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MAIRE.

TUESDAY, MARCH 2nd 1954.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members present.

169.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceeded with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council then proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Gaudry,

Council adjourned until THURSDAY, March 4th 1954 at 8 o'clock p.m. to continue the study of the present order of the day.

C.O. Longpré
CITY CLERK

MAYOR
(Approved accordingly with the law)

MAYOR.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 4 MARS 1954

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 8 heures du soir.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde:

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Manley, J.-C. Asselin, Quintin, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Caudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Papineau, Laberge, Malumed et Grégoire.

-o-o-o-o-o-o-

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 1 du projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 695, au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins, constituant l'article 171 de l'ordre du jour qui avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 2 mars courant.

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Désormiers et Leblanc, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit projet de règlement.

Le maire suppléant quitte le fauteuil pour présider le Comité plénier.

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier continue alors l'étude dudit projet de règlement. A ce moment, MM. Claude Choquette et R.-N. Séguin, respectivement avocat en chef et avocat adjoint de la Cité, entrent dans la salle des délibérations pour fournir certains renseignements.

Et, un débat s'engageant

Proposé par le conseiller Dozois,
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que les mots suivants soient ajoutés à la fin du paragraphe "C" de l'article 1 dudit projet de règlement:

"Le présent paragraphe "C" ne sera en vigueur que jusqu'au 5 juin 1954".

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Leblanc,
Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le maire suppléant reprend le fauteuil, et

EN CONSEIL

Le maire suppléant, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit projet de règlement et qu'il rapporte progrès.

La motion des conseillers Dozois et Croteau étant maintenant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, MARCH 4th 1954.

REGULAR MEETING ADJOURNED

at 8 o' clock p.m.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see the opposite page)

-o-o-o-o-o-o-

1.- Council resumed the study of article 1 of the draft by-law to amend By-law No. 695, concerning the early closing of stores, constituting article 171 or the order of the day which had been left in abeyance at the adjournment of the present meeting of Council held on March the 2nd instant.

And, a debate arising

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Désormiers and Leblanc, it was

RESOLVED: that this Council resolved itself into Committee of the Whole to study the said draft by-law.

The Acting Mayor left the Chair to preside the Committee of the Whole.

COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole resumed consideration of said draft by-law. At this time, Messrs. Claude Choquette and R.-N. Séguin, respectively Chief City Attorney and Assistant City Attorney, entered the Council room to give certain informations.

And, a debate arising

Moved by Councillor Dozois,
Seconded by Councillor Croteau,

That the following words be added at the end of paragraph "C" of article 1 of said draft by-law:

"This paragraph "C" shall be in force only until June 5th, 1954".

And, another debate arising,

On motion of Councillor Leblanc,
Seconded by Councillor Lafaille, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

The Acting Mayor resumed the Chair, and

IN COUNCIL

The Acting Mayor, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had studied the said draft by-law and reported progress.

The motion of Councillors Dozois and Croteau now being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

L'article 1, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller E. Gauthier, il est

RESOLU: que l'article 51 des règles du Conseil soit suspendu pour permettre la présentation de la motion suivante:

"Proposé par le conseiller Lafaille,
Appuyé par le conseiller Guévremont,

QU'une commission composée de cinq membres de chaque catégorie de conseillers choisis en caucus d'ici sept jours par chacune d'elles soit nommée pour étudier la question relative aux heures de vente de l'essence, de lubrifiants, des pièces et des accessoires pour véhicules automobiles; cette commission devant faire rapport au Comité exécutif avant le 15 mai 1954".

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié:

Pour rapport 107141 voir page 177 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2168 voir page 395 volume 46 des règlements.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet, Harrington, Horan
et Stephens,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant

Proposé par le conseiller Harrington,
Appuyé par le conseiller Horan,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare la motion ci-dessus adoptée, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

A ce stage de la séance, le conseiller Brien demande au Conseil de reconsidérer sa décision sur l'article 164 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, le conseiller Brien retire sa demande.

Article 1, as amended, was then agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley
and Croteau, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor E. Gauthier, it was

RESOLVED: that article 51 of rules of Council be now suspended to submit the following motion:

Moved by Councillor Lafaille,
Seconded by Councillor Guévremont,

THAT a Commission made up of five members of each category of Councillors be selected in caucus within seven days by each of them to study the question relating to the hours of sale of gasoline, lubricants, parts and accessories for motor vehicles, this Commission to report to the Executive Committee before May 15th, 1954.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting mayor declared the above by-law adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet, Harrington,
Horan and Stephens,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Harrington,
Seconded by Councillor Horan,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the above motion adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of all the members present, but at least 34 affirmative votes.

At this stage of the meeting, Councillor Brien requested Council to reconsider its decision on Article 164 of the order of the day.

And, a debate arising, Councillor Brien withdrew his request.

Archives de la Ville de Montréal

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1132 concernant la construction et l'occupation des bâtiments sur certaines parties de la rue Sherbrooke, tel que modifié:

Pour rapport 106755 voir page 177 volume 46 des rapports.
Pour règlement voir page 397 volume 46 des règlements.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet, Harrington et Stephens,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que ce Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant

Proposé par le conseiller Farly,
Appuyé par les conseillers Croteau, Simard et Dubreuil,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus est retourné au Comité exécutif, la majorité à cette fin étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2110 intitulé: Règlement de zonage des quartiers Papineau, Ste-Marie, Maisonneuve, et Mercier, tel que modifié:

Pour rapport 106756 voir page 177 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2159 voir page 396 volume 46 des règlements.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit déposé aux archives et que ce Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 4 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de dénommer et de changer la dénomination de certaines voies:

Pour rapport voir page volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Filion, Dozois, Hanley et Groteau,

Que ledit rapport soit adopté.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1132 concerning the erection and the occupancy of buildings on certain parts of Sherbrooke Street, as amended:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet, Harrington and Stephens,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Farly,
Seconded by Councillors Croteau, Simard and Dubreuil,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report was returned to the Executive Committee, the majority to do so being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2110 entitled: Zoning by-law of Papineau, Saint Mary, Maisonneuve and Mercier Wards, as amended:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif, E. Gauthier and Vachon,

That said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 4 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The Acting Mayor declared the above by-law adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmavite votes.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to name and change the names of certain thoroughfares:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 4 MARS 1954

Et, un débat s'engageant

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyé par les conseillers Brien et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité à cette fin selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

Sur la proposition du conseiller G. Gauthier,
Appuyée par le conseiller Barron,

Le Conseil s'ajourne au VENDREDI, 5 mars 1954 à 12 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE

C.E. Longpré

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MAIRE.

THURSDAY, MARCH 4th 1954.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Brien and J.-P. Hamelin,

That said report be returned to the Executive Committee for further study.

Said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the above report returned to the Executive Committee, the majority to do so, according to article 21 e of the Charter, being the majority of the members present.

On motion of Councillor G. Gauthier,
Seconded by Councillor Barron,

Council adjourned until FRIDAY, March 5th 1954 at 12:30 o'clock in the morning, to continue the study of the present order of the day.

C.E. Longpré
CITY CLERK.

MAYOR
(Approved accordingly with the law)

MAYOR.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

SEANCE REGULIERE AJOURNEE

à 12 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde:

Les conseillers Seigler, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, E. Gauthier, Girard, Brien, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loiselle, Hamilton, E.-T. Asselin, Mundey, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Papineau, Laberge, Malumed et Grégoire.

Le maire suppléant occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'avancer d'une heure le temps réglementaire dans la Cité de Montréal entre le 25 avril et le 26 septembre 1954:

Pour rapport 106711 voir page 178 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Dozois et Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le juge en chef de la Cour municipale de Montréal à nommer certains employés de la division de l'impôt foncier du service des finances huissiers de la Cour municipale:

Pour rapport 106757 voir page 178 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Dozois et Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif transmettant le rapport de l'auditeur de la Cité sur la vérification des livres de la Commission Athlétique de la Cité de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 1953:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Dozois, Hanley
et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif transmettant au Conseil le rapport de la Commission de Transport de Montréal pour l'exercice terminé le 30 novembre 1953:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Dozois et Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives.

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

REGULAR MEETING ADJOURNED

at 12:30 o'clock a.m.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde:

Councillors:

(For names, see the opposite page)

The Acting Mayor occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee that standard time be advanced one hour in the City of Montréal between April 25th and September 26th,1954:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Dozois and Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the Chief Judge of the Municipal Court of Montréal to appoint certain employees of the Real Estate Tax Division of the Finance Department bailiffs of the Municipal Court:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Dozois and Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee transmitting the report of the Auditor of the City on the auditing of the books of the Athletic Commission of the City of Mohtréal for the fiscal year ended 30th April 1953:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Dozois, Hanley
and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee transmitting to Council the report of the Montreal Transportation Commission for the year ended 30th November 1953;

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Dozois and Hanley, it was

RESOLVED: that said report be filed of record.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une communication du greffier de la Cité en date du 11 janvier 1954, transmettant copie d'un rapport portant spécifiquement sur le problème des services de taxis dans la région métropolitaine, approuvé par la Commission d'Etude des problèmes métropolitains de Montréal le 5 janvier 1954:

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par le conseiller Dozois et Hanley,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une communication du greffier de la Cité en date du 29 janvier 1954, transmettant copie d'un rapport de la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal relativement au progrès du travail accompli à date par cette Commission:

Pour rapport voir page volume des rapports

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Dozois, Hanley et Croteau,

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare les quatre rapports ci-dessus déposés aux archives, la majorité pour ce faire, selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

7.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 28 mars 1954,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Dozois, Hanley et Croteau,
il est

RESOLU: que le conseiller William HAMILTON soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 28 mars 1954.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité pour son adoption, selon l'article 21e de la charte de la Cité étant la majorité des membres présents.

8.- Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises et lues:

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Healy, il est

RESOLU: que ce Conseil a appris avec regret le décès du sénateur William-J. Hushion qui, pendant plusieurs années représenta le quartier St-Joseph au Conseil municipal;

Que les membres de ce Conseil désirent exprimer à madame Hushion, ainsi qu'aux autres membres de la famille éprouvée, l'expression de leurs condoléances dans ce deuil qui vient de les frapper.

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

5.- The order of the day being read to consider the communication from the City Clerk, dated 11th January 1954, transmitting copy of a report bearing specifically on the problem of taxi services in the metropolitan region, approved by the Commission for the Study of the Metropolitan Problems of Montréal on 5th January 1954:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Dozois and Hanley,

That said report be filed of record.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

6.- The order of the day being read to consider the communication of the City Clerk, dated 29th January 1954, transmitting copy of a report of the Committee for the Study of the Metropolitan Problems of Montréal in connection with the progress of the work accomplished to date by this Commission:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Dozois, Hanley and Croteau,

That said report be filed of record.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the four above reports filed of record, the majority to do so, according to article 21 e of the Charter, being the majority of the members present.

7.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on 28th March 1954:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Dozois, Hanley and
Croteau, it was

RESOLVED: that Councillor William HAMILTON be named Acting Mayor for the term beginning on 28th March 1954.

The Acting Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21 e of the Charter, being the majority of the members present.

8.- By unanimous consent of Council, the following motions were submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Healy, it was

RESOLVED: that this Council have learned with regret of the death of Senator William-J. HUSHION who, for many years, represented St. Joseph Ward in the City Council;

THAT the members of this Council wish to extend to Mrs. Hushion as well as to the other members of the family of the deceased their sympathy in this hour of bereavement.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Noel, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil déplorent le décès de monsieur Raoul Pigeon, frère de leur estimé collègue, le conseiller Emile Pigeon;

Qu'ils prient ce dernier, ainsi que les autres membres de la famille du regretté défunt, d'accepter leurs sinceres sympathies dans ce deuil qui vient de les frapper.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller E. Hamelin, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec douleur le décès de monsieur Jos Allan, frère de leur estimé collègue, le conseiller Edmond Allan;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier, ainsi qu'aux autres membres de la famille du regretté défunt, l'expression de leurs condoléances dans ce deuil.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur le décès de madame Sébastien LEONA, fille de leur estimé collègue, le conseiller Ulric Leblanc;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier, ainsi qu'aux autres membres de la famille éprouvée, leurs plus sincères sympathies dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 138, 143, 144 et 160 de l'ordre du jour qui avaient été laissés en suspens à des phases antérieures de la présente séance.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $38,288.44 pour l'expropriation d'un immeuble requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre l'avenue Union et le square du Beaver Hall:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Vautelet et Harrington,

Que ledit rapport soit adopté.

Sur la proposition du conseiller Grégoire,
Appuyée par le conseiller Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le membre président déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité pour ce faire, selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Edouard Monette Limitée, le contrat pour la pose d'une conduite d'alimentation dans la rue Sherbrooke est, de la rue Laurendeau au Bout de l'Ile, dans la rue de la Rousselière, de la rue Sherbrooke à la rue Notre-Dame ainsi que dans la rue Daoust, de la rue d'Iberville jusqu'à la limite ouest de Montréal-Nord, au prix de $650,312.50, et de voter un crédit de $800,000.00 à cette fin:

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Noel, it was

RESOLVED: that the members of this Council learned with sorrow of the death of Mr. Raoul PIGEON, brother of their esteemed colleague, Councillor Emile Pigeon;

THAT they wish to extend to Councillor E. Pigeon as well as to the other members of the family of the deceased, the expression of their sympathy in this hour of bereavement.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor E. Hamelin, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with sorrow of the death of Mr. Jos. ALLAN, brother of their esteemed colleague, Councillor Edmond Allan;

THAT they wish to extend to the latter, as well as to the other members of the family of the deceased, the expression of their sympathy in this hour of bereavement.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep sorrow of the death of Mrs. Sébastien LEONA, daughter of their esteemed colleague, Councillor Ulric Leblanc;

THAT they wish to extend to the latter as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathies in this hour of bereavement.

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 138, 143, 144 and 160 of the order of the day which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $ 38,288.44 to expropriate an immovable required to widen Dorchester Street, between Union Avenue and Beaver Hall Square:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet and Harrington,

That said report be adopted.

On motion of Councillor Grégoire,
Seconded by Councillor Laberge, it was

RESOLVED: that said report be returned to the Executive Committee for further study.

The presiding member declared the above report returned to the Executive Committee, the majority to do so, according to article 21 e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Edouard Monette Limited, the contract to lay a feeder main in Sherbrooke Street East, from Laurendeau Street to Bout de l'Ile, and in La Rousselière Street, from Sherbrooke Street to Notre-Dame Street, and also in Daoust Street, from Iberville Street to the west limit of Montréal-Nord, at the price of $ 650,312.50, and to vote an appropriation of $ 800,000.00 for such purpose:

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

Pour rapport 105807 voir page 163 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Tardif, E. Hamelin
et E. Gauthier,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Brien et Dubreuil dissidents).

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, LeBel Construction Limitée, le contrat pour la pose d'une conduite d'alimentation dans le boulevard de l'Aqueduc, de la rue Atwater en gagnant l'ouest, au prix de $239,750.00 et de voter un crédit de $300,000.00 à cette fin:

Pour rapport 106133 voir page 164 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Sauvé, Lépine et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal:

Pour rapport 104340 voir page 173 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Vautelet, Harrington,
Brien et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

13.- AVIS DE MOTIONS

Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les petits propriétaires n'ont pas les moyens de perdre une journée de travail pour se présenter au bureau de revision lorsque leurs causes seront entendues;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les moyens nécessaires pour que la cour du bureau de revision siège quelques soirs par semaine.".

14.- Le conseiller Jean-Paul Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des feux de circulation au coin des rues Lajeunesse et Liège, où la circulation est très dense et où l'absence de feux de circulation peut être la cause de graves accidents."

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

Moved by councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Tardif, E. Hamelin,
and E. Gauthier,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien and Dubreuil dissenting).

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, LeBel Construction Ltée, the contract for the laying of a feeder main in Aqueduct Boulevard, from Atwater Street westward, at a price of $ 239, 750.00, and to vote an appropriation of $ 300,000.00 for such purpose:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Sauvé, Lépine and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange between the City and the Montréal Transportation Commission:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Vautelet, Harrington,
Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

NOTICES OF MOTIONS

13.- Councillor J.-P. Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS small proprietors do not have the means to lose a day's work to present themselves before the Board of Revision when their cases are heard;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures in order that the Board of Revision sit a few evenings every week".

14.- Councillor J.-P. Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed at the corner of Lajeunesse and Liège streets, where traffic is very heavy and the absence of traffic lights may be the cause of serious accidents."

Archives de la Ville de Montréal

15.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au service de la police de faire respecter les règlements au sujet du flânage etc. dans le parc LaFontaine."

16.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la circulation des véhicules et le transport en commun sont affectés sans raison dans l'est de la ville à cause du retard apporté à l'ouverture de la rue Notre-Dame, à proximité de la rue Harbour;

ATTENDU que ces retards sont dus à une interprétation différente du contrat entre les autorités du C.P.R. et la Commission des Transports à Ottawa, quant à l'exécution des travaux;

ATTENDU que cette question étant très importante pour le public voyageur, la ville de Montréal devrait trouver les moyens de la régler au plus tôt dans l'intérêt général de la population;

QUE le Comité exécutif soit prié de remédier à cette situation et d'en faire incessamment rapport aux intéressés."

17.- Le conseiller Rod. Moore donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le règlement 1905, passé le 3 mars 1949, accorde une augmentation des pensions payables aux veuves et aux enfants des fonctionnaires ou employés municipaux qui ont perdu la vie par suite de blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions;

ATTENDU que les policiers et les pompiers sont, de par leurs fonctions, plus exposés aux accidents et même à la perte de vie;

ATTENDU que, bien que le règlement no 1905, soit de nature à aider de façon plus substantielle les veuves et les orphelins des policiers ou pompiers morts au devoir, il s'avère quand même encore insuffisant pour faire face à la hausse constante du coût de la vie;

ATTENDU que le nombre des pensions ainsi payées par la Cité est relativement petit et qu'il serait possible d'aider davantage ces veuves et ces orphelins;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de verser à l'EPOUSE le plein salaire que recevrait au moment de son décès, tout policier ou pompier ayant perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions et ce, tant qu'elle vivra, ou jusqu'à ce qu'elle contracte un nouveau mariage."

18.- Le conseiller Seigler donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que c'est un fait reconnu que l'hôtel de ville actuel manque d'espace de bureaux;

ATTENDU que cette limitation de facilités a forcé à ville à louer de l'espace de bureaux à divers endroits;

ATTENDU que ce dispersement de départements cause un travail additionnel aux employés et est une source de graves ennuis pour les contribuables qui ont à se promener à gauche et à droite pour être servis, ce qui, de plus leur occasionne une grande perte de temps;

15.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Police Department to see to the observance of the by-laws concerning loitering, etc. in LaFontaine Park."

16.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS vehicular traffic and mass transportation are affected without reason in the east part of the City because of the delay brought in opening Notre-Dame Street, near Harbour Street;

WHEREAS these delays are due to a different interpretation of the contract between the C.P.R. authorities and the Board of Transport Commissioners of Canada as to the carrying out of the work;

WHEREAS this question being very important for the travelling public, the City should find means of setting it as soon as possible in the general interest of the population;

THAT the Executive Committee be requested to remedy this situation and to report incessantly to the interested parties."

17.- Councillor Rod. Moore gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS By-law No. 1905, passed on March 3rd, 1949, grants an increase in the pensions payable to the widows and children of municipal officials or employees who have lost their lives owing to the injuries received in the course of their duties;

WHEREAS certain policemen and firemen, are more exposed to injuries and to losing their lives;

WHEREAS although By-law No. 1905, is of a nature to render more assistance to widows or orphans of policemen and firemen who died on duty, it is evident that this is still insufficient to meet the constantly increasing cost of living;

WHEREAS the number of pensions paid on this account is relatively small and that it would be possible to give greater assistance to these widows and orphans;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of paying to the widow the full salary at time of death of the deceased fireman or policeman who has lost his life in the performance or his duties during her lifetime, or until she remarries".

18.- Councillor Seigler gives notice that, at the next meeting of Council he will submit the following motion:

"WHEREAS it is a recognized fact that the present City Hall lacks office space;

WHEREAS this limitation of facilities has made it necessary for the City to rent office space at various places;

WHEREAS this scattering of departments causes additional work for employees and is a source of serious discontent for the taxpayers who have to run in circles to be served, thus occasioning them a great loss of time;

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

ATTENDU qu'il est à prévoir que la croissance actuelle de la ville ne tendra qu'à rendre pire cette situation;

ATTENDU qu'il faudrait prévoir l'acquisition d'un terrain propre à l'érection d'un édifice aussi rapproché que possible de l'hôtel de ville, ce bâtiment devant pourvoir aux besoins présents de bureaux, et pourvoir également pour l'avenir, même s'il faut louer partie de ce nouvel édifice en attendant que de tels besoins se fassent sentir;

ATTENDU que parmi les endroits qui pourraient être choisis, le Champ de Mars vient vite à la pensée, si un édifice érigé sur ce site après entente avec les autorités compétentes allouait un espace de stationnement suffisant pour les employés et pour un nombre normal de voitures de citoyens, cet espace de stationnement devant être prévu ou sous terre ou en surface;

ATTENDU que, si le Champ de Mars n'était pas disponible pour ces fins, considération devrait être donnée à l'expropriation de terrains entre les rues Dorchester et Craig, éliminant ainsi des taudis, ou du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Bonsecours et Gosford, et à la construction d'un édifice offrant toutes les facilités de bureaux requises et permettant l'espace additionnel de stationnement qui serait d'une grande aide pour les marchands de ce district;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de construire, aussi près de l'hôtel de ville que possible, un édifice qui rencontrerait toutes les exigences de bureaux, obviant au manque présent d'espace dans l'hôtel de ville proprement dit et centraliserait toutes les activités de l'hôtel de ville."

19.- Le conseiller Seigler donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le problème de la circulation s'avère très grave dans notre ville;

ATTENDU qu'il est essentiel que plus de garages soient construits dans les secteurs encombrés;

ATTENDU qu'il ne serait pas avantageux pour la Cité de construire ces garages dans tous les cas;

ATTENDU que des individus seraient encouragés à construire de tels garages si certains avantages leur étaient offerts;

ATTENDU que la Cité pourrait charger à ces propriétaires des taxes sur la valeur des terrains, mais non sur les bâtiments;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de recommander au Conseil un arrangement quelconque qui encouragerait la construction de garages, par une réduction de taxes qui ne serait accordée que sur les sites que le Conseil approuverait."

A ce stage de la séance,

Proposé par le conseiller Brien,
Appuyé par les conseillers Simard et Dubreuil,

Que ce Conseil reconsidère sa décision sur l'article 164 de l'ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

WHEREAS it is to be expected that the continuous growth of the City will only tend to make this situation worse;

WHEREAS provision should be made to acquire land suitable for the erection of a building, as close as possible to the City Hall, to meet all the present office requirements and to provide for the future needs, even if it is necessary to lease part of the new building until such needs arise;

WHEREAS among the places that could be chosen, Champ de Mars comes first to the mind, if a building built thereon after an agreement with the proper authorities provided sufficient parking space for the employees and for a normal amount of cars for the citizens, such parking space to be either underground or on the surface;

WHEREAS, if Champ de Mars were not available for this purpose, consideration should be given to the expropriation of land between Dorchester Street and Craig Street, thus removing the slums or on the north side of Notre-Dame Street, between Bonsecours and Gosford Streets, and constructing instead such building as may offer all the office facilities required and provide additional parking space which would be of great help to the merchants of this area;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of constructing as close as possible to the City Hall a building which would meet all the office requirements, to obviate the present lack of space at the City Hall proper and to centralize all City Hall activities."

19.- Councillor Seigler gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the traffic problem is proving a very serious one in our City;

WHEREAS it is essential that more garages be constructed in the congested areas;

WHEREAS it may not be advantageous to the City in all cases to build such garages;

WHEREAS some private individuals would be encouraged to build such garages providing some inducement were given them;

WHEREAS the City could charge such owners taxes based on the value of land and not on the building;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of recommending to this Council some arrangement that would encourage the construction of garages by reduction in taxes to be granted only for such location as this Council would approve."

At this stage of the meeting,

Moved by Councillor Brien,
Seconded by Councillors Simard and Dubreuil,

That this Council reconsider its decision on article 164 of the order of the day.

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

MOTIONS

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'homologation pour fins publiques du quadrilatère borné par les rues Dante, Henri-Julien, Bélanger et Alma,

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime l'étude de cette motion est différée.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à une enquête sur les irrégularités commises dans la construction des pavages,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Désormiers relativement aux paiements effectués depuis 1940 pour dommages résultant du refoulement des égouts:

Sur la proposition du conseiller Désormiers,
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de fournir au Conseil le plus tôt possible, le montant payé par la Ville, année par année, depuis 1940, pour des réclamations pour dommages causés par le refoulement des eaux d'égouts.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Désormiers relativement à un nouveau système d'éclairage le long du parc Baldwin:

Sur la proposition du conseiller Désormiers,
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer sans délai, sur les rues Fullum et Chapleau, le long du parc Baldwin, un nouveau système d'éclairage dans les trottoirs près de la bordure, de façon que la lumière soit projetée vers le haut.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la miton suivante du conseiller Désormiers relativement aux abus commis par les agences de location:

ATTENDU que certaines agences qui s'engagent à trouver des logements pour les citoyens pratiquent un chantage éhonté;

ATTENDU que certains citoyens se plaignent d'avoir été exploités par ces agences et d'avoir été laissés en plan après avoir déboursé des sommes assez imposantes à ces agences;

ATTENDU que l'escouade qui est affectée à la surveillance de ces agences semble manquer de personnel;

ATTENDU qu'il serait temps que cessent ces abus;

Proposé par le conseiller Désormiers,
Appuyé par le conseiller Moore,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner sans délai aux autorités concernées instructions d'augmenter le nombre d'hommes affectés à cette surveillance de façon à protéger les gens de bonne foi qui s'adressent à ces agences et, partant, à faire cesser sans délai ces abus flagrants.

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

MOTIONS

20.- The order of the day being read to consider the motion of Councillor Gagliardi concerning the homologation for public use the block bounded by Dante, Henri-Julien, Bélanger and Alma streets.

And, a debate arising, by unanimous consent the study of this motion was deferred.

21.- The order of the day being read to consider the motion of Councillor Désormiers concerning an investigation on the irregularities committed into the laying of pavings,

By unanimous consent of Council, the study of this motion was deferred.

22.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Désormiers concerning payments made since 1940 for damages resulting from the backing up of sewers:

On motion of Councillor Désormiers,
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to supply Council with the least possible delay the amount paid by the City, year by year since 1940,on claims for damages caused by the backing up of sewers.

23.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Désormiers concerning a new lighting system along Baldwin Park:

On motion of Councillor Désormiers,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing without delay, on Fullum and Chapleau Streets, along Baldwin Park, a new lighting system in the sidewalks, near the curb, in such way that the light be projected upwards.

24.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Désormiers concerning abuses committed by renting agencies:

WHEREAS certain agencies which agree to find houses for residents are practising shameless blackmail;

WHEREAS certain residents complain that they have been exploited by these agencies and have been left empty-handed after having paid rather large sums to such agencies;

WHEREAS the squad entrusted with the supervision of these agencies seems to be short of personnel;

WHEREAS such abuses should be eliminated;

Moved by Councillor Désormiers,
Seconded by Councillor Moore,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving without delay to the authorities concerned instructions to increase the number of men assigned to this supervision in order to protect the people who apply in good faith to these agencies and, at the same time, eliminate such flagrant abuses.

Archives de la Ville de Montréal

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, ladite motion est modifiée en en biffant le premier paragraphe.

Ladite motion, telle que modifiée, étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Lalancette relativement aux piliers de chemin de fer sur la rue Rouen:

ATTENDU qu'il existe au centre de la rue Rouen, à l'est de la rue Moreau, des piliers destinés à une voie de chemin de fer;

ATTENDU que ces piliers sont depuis très longtemps inutilisés et qu'ils sont présentement dans un état de vétusté;

ATTENDU que la couleur de ces piliers est très sombre parce qu'ils ne sont pas entretenus;

ATTENDU que lesdits piliers ont été souvent la cause d'accidents graves et que plusieurs automobilistes se plaignent qu'ils peuvent difficilement les distinguer le soir:

Proposé par le conseiller Lalancette,
Appuyé par les conseillers Dubeau et Guévremont,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire enlever ces piliers dans le plus bref délai possible ou de les entretenir en les peinturant d'une couleur qui peut être visible d'une bonne distance.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lyall relativement au stationnement sur certaines rues:

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de ladite motion est différée.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Allan relativement à l'ouverture de la rue Rouen, entre les rues Bennett et Létourneux,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de ladite motion est différée.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Désormiers relativement à l'étude des heures de fermeture des magasins par la Commission d'étude des problèmes métropolitains:

Proposé par le conseiller Désormiers,
Appuyé par le conseiller Guévremont,

Que la Commission des problèmes métropolitains soit priée d'étudier la réglementation des heures de fermeture des magasins dans le district métropolitain de Montréal.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council said motion was amended by striking the 1st paragraph.

Said motion, as amended, then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

25.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Lalancette concerning the railway piers on Rouen Street:

WHEREAS in the middle of Rouen Street, east of Moreau Street, there are a number of piers for railway purposes;

WHEREAS these piers have been unused for a long time and are now in a state ofdisrepair;

WHEREAS these piers are very dark through lack of maintenance;

WHEREAS these piers have caused serious accidents on many occasions and several motirists have complained that they are almost indistinguishable at night;

Moved by Councillor Lalancette,
Seconded by Councillors Dubeau and Guévremont,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having these piers removed as soon as possible or have them looked after by painting them in such colour that they may easily be seen at a reasonable distance.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

26.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Lyall concerning parking on certain streets:

By unanimous consent of Council, the study of said motion was deferred.

27.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Allan concerning the opening or Rouen Street, between Bennett and Létourneux Street,

By unanimous consent of Council, the study of said motion was deferred.

28.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Désormiers concerning the study of the closing hours of stores by the Commission for the study of the metropolitan problems:

Moved by Councillor Désormiers,
Seconded by Councillor Guévremont,

THAT the Commission for the metropolitan problems of Montréal be requested to study the regulations of closing hours of stores in the metropolitan district of Montréal.

Archives de la Ville de Montréal

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, la motion ci-dessous est substituée à celle présentement devant ce Conseil:

"QUE la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal soit priée d'étudier la réglementation des heures de fermeture des magasins dans le district métropolitain de Montréal".

Et, un débat s'engageant et ladite motion, telle que substituée, étant mise aux voix, elle est adopté et il est

RESOLU: en conséquence.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Hamilton relativement à l'inscription dans la liste des dépenses capitales du budget du coût de chaque projet:

ATTENDU que l'article 37 du règlement 1735 de la Cité de Montréal stipule que "Dans le but de faire connaître aux membres du Conseil et au public en général les besoins des divers services, le Comité exécutif déposera, avec le budget, une liste des dépenses capitales, autres que celles dont le détail sera donné dans les annexes mentionnées à l'article 27, et auxquelles il y aura lieu de pourvoir; et

ATTENDU que cet article de toute évidence indique que le coût des dépenses proposées soit inclus; et

ATTENDU que ces renseignements sont essentiels pour préparer adéquatement l'aménagement à longue échéance de la Cité; et

ATTENDU que les coûts estimatifs de chacun des divers item ainsi prévus n'ont pas été inclus dans l'annexe jointe aux récents budgets;

Sur la proposition du conseiller Hamilton,
Appuyée par le conseiller E. Pigeon, il est

RESOLU: que ce Conseil donne au Comité exécutif instruction de remplir les conditions de l'article 37 du règlement 1735 et d'inclure le coût de chaque projet ainsi établi dans le budget de 1954-55.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller English relativement à l'installation d'enseignes indiquant les limites de la Cité,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gagliardi relativement à l'installation de feux de circulation à l'instersection de la rue Dante et du boulevard Saint-Laurent:

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par les conseillers Simard et Dubreuil, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer des feux de circulation à l'intersection de la rue Dante et du boulevard Saint-Laurent.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Gagliardi relativement à la tenue d'un référendum sur la question du métro:

ATTENDU que le règlement 1981 décrète que la Commission de Transport doit soumettre au Comité exécutif un plan et un programme définitifs pour l'établissement d'un système de transport en commun rapide, accompagnés d'une estimation détaillée du coût des travaux recommandés ainsi que du mode de financement;

ATTENDU que ladite Commission de Transport de Montréal a soumis ce rapport recommandant la construction d'un métro initial ainsi qu'un système de circuits d'autobus et de trolleybus aménagé en fonction de ce métro initial;

ATTENDU qu'une étude détaillée du coût du métro initial et d'un mode de financement nous a été suggérée;

ATTENDU que de nombreux avantages découleraient de ce projet tant dans l'intérêt de Montréal que pour le progrès, l'avenir et le développement normal de la métropole du pays et que les contribuables, propriétaires et locataires, sont vivement intéressés à la construction de ce métro;

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the following motion was substituted to that one now before Council:

"THAT the Provincial Legislature be requested to authorize the Commission for the study of the metropolitan problems of Montréal to study the regulations of closing hours of stores in the metropolitan district of Montréal".

And, a debate arising and said motion, as constituted, being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

29.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Hamilton concerning the indication in the list of capital expenditures of the budget of the cost of each project:

WHEREAS Article 37 of By-law 1735 of the City of Montréal provides that "With a view to making known to the members of the Council and to the public in general the needs of the various departments, the Executive Committee shall deposit with the budget a list of the capital expenditures, other than those of which details are given in the schedules mentioned in Article 27, for which it may be advisable to privide"; and

WHEREAS such article obviously requires that the cost of such proposed expenditures be included; and

WHEREAS such information is necessary to properly plan the development of the city over a period of years; and

WHEREAS the estimated costs of each of the various items so listed have not been included in the shcedule attached to recent budget;

On motion of Councillor Hamilton,
Seconded by Councillor E. Pigeon, it was

RESOLVED: that this Council instruct the Executive Committee to comply with the provisions of Article 37 of By-law 1735 and include the costs of each project so listed with the budget for 1954-55.

30.- The order of the day being read to consider the motion of Councillor English concerning the installation of signs indicating the City limits,

By unanimous consent of Council, the study of this motion was deferred.

31.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Gagliardi concerning the installation of traffic lights at the corner of Dante Street and Saint-Laurent Boulevard:

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors Simard and Dubreuil, it was

RESOLVED: that the Executive Committee consider the advisability of installing traffic lights at the corner of Dante and Saint-Laurent Streets.

32.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Gagliardi concerning the holding of a referendum on the subway question:

WHEREAS By-law 1981 ordains that the Montreal Transportation Commission shall submit to the Executive Committee final plans and program for the establishment of a mass rapid transportation system with detailed estimates of the cost of the work recommended and for the means of financing it;

WHEREAS the said Transportation Commission has submitted its report recommending the building of an initial subway system as well as a system of autobuses and trolleybuses to run in concert with the subway system;

WHEREAS a detailed study of the cost of the initial subway system and a method of financing it have been suggested to us;

WHEREAS many advantages would accrue from this project in the interests of Montreal and towards the future development of the country's Metropolis, and the ratepayers both owners and tenants are deeply interested in the building of this subway;

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

ATTENDU que ce rapport a été élaboré avec la collaboration efficace des officiers de la Ville de Montréal et des municipalités du district métropolitain, des services publics et des compagnies de chemin de fer;

ATTENDU que le métro est un projet d'un caractère bien particulier, qui exige une compétence, une expérience et des aptitudes liées intimement aux problèmes du transport en commun, et que ce rapport a fait l'objet d'une étude de spécialistes de grande réputation qui y ont consacré deux années d'études;

ATTENDU que par législation l'étude d'un métro a été confiée à une commission qui a fait son rapport, que sa réalisation exigera peut-être la participation d'autorisé supérieures et qu'il est souhaitable que le public fasse connaître aux autorités son avis sur cette question;

Sur la proposition du conseiller Gagliardi,
Appuyée par les conseillers E.-T. Asselin, Dubreuil,
Tardif, Grégoire, Laberge, Jodoin, Horan et
E. Pigeon, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier lorsqu'il fera l'étude du rapport de la Commission de Transport de Montréal, la possibilité de tenir, selon les articles 310 et suivants de la charte de la Cité, un referendum sur la question du métro.

Du consentement unanime du Conseil, les articles 197, 198 et 199 sont biffés de l'ordre du jour.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Grégoire relativement à la création d'un tribunal des relations familiales:

ATTENDU que la famille est la cellule essentielle à la base de toute société humaine;

ATTENDU que la famille, dans bien des cas, nécessite des protecteurs ayant des pouvoirs déterminés;

ATTENDU que plusieurs familles sont dissociées pour des raisons peu sérieuses et même frivoles par suite de la négligence d'un de ses membres à remplir ses devoirs et ses obligations;

ATTENDU que ces familles pourraient être aidées par les membres d'un tribunal constitué spécialement aux fins de protéger les intérêts de nos familles;

ATTENDU que les tribunaux, tels que présentement organisés, ne peuvent remplacer un juge de relations familiales;

ATTENDU qu'au moins cinquante pour cent des causes entendues par les juges municipaux de Montréal ont trait aux relations domestiques et qu'un avocat, à lui seul, a reçu en consultation ou plaintes 2,087 personnes, pour des affaires strictement d'ordre familial, du 1er janvier au 12 mai 1953;

ATTENDU qu'il y a nécessité et urgence même qu'un tribunal familial soit solidement et adéquatement organisé;

Proposé par le conseiller Grégoire,
Appuyé par les conseillers Laberge et Jodoin,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité et la possibilité de faire créer un tribunal de relations familiales dans les limites de la Ville de Montréal.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 201 à 207 inclusivement de l'ordre du jour est différée.

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

WHEREAS this report has been prepared with the efficient collaboration of officials of the City of Montréal and of the municipalities in the metropolitan district, public services and transportation companies;

WHEREAS a subway is a subject of a special nature which requires ability, experience and aptitudes intimaly connected with transportation and that this report was the object of a study by specialist of great renown who have given two years of their time to this study:

WHEREAS, by legislation, the study of a subway was entrusted to a commission which has made its report, its realization will perhaps demand participation by the higher level governments and it is desirable that the public make known its opinion on this question to the authorities;

On motion of Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillors E.-T. Asselin, Dubreuil,
Tardif, Grégoire, Laberge, Jodoin, Horan and
E. Pigeon, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the possibility when studying the report of the Montreal Transportation Commission, of holding, under Articles 310 and following of the City Charter, a referendum on the subway question.

By unanimous consent of Council, articles 197, 198 and 199 were struck from the order of the day.

33.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Grégoire concerning the creation of a Family Relations Court:

WHEREAS the family is the essential unit which is the very basis of our human society;

WHEREAS in many cases the family needs protectors with definite powers;

WHEREAS many families are separated for minor reasons and for even ridiculous causes through the neglect of one or other party to fulfill his or her obligations;

WHEREAS these families could be helped through a court specially appointed to safeguard the interests of these families;

WHEREAS the Courts, as presently organized, cannot take the place of a judge of domestic relations;

WHEREAS at least 50% of the cases heard by our Municipal courts deal with domestic relations and one lawyer alone received, for consultation or complaint, 2,087 persons, for strictly family affairs, from January 1st to May 12th, 1953;

WHEREAS it is necessary and even urgent that a family court be seriously and properly constituted;

Moved by Councillor Grégoire,
Seconded by Councillors Laberge and Jodoin,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability and the possibility of having created a Family Relations Court within the limits of the City of Montréal.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent of Council, the study of articles 201 to 207 inclusively of the order of the day was deferred.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller O'Flaherty relativement à la prohibition des camions avec remorques dans le centre de la ville à certaines heures;

ATTENDU que la circulation dans les rues au cours de la journée est dans un état continuel de congestion au centre de la ville;

ATTENDU que cette congestion est augmentée par l'emploi de camions avec remorques, dont certains atteignent une longueur de quarante pieds, se servant des rues de la ville pour la cueillette et la livraison de marchandises;

Proposé par le conseiller O'Flaherty,
Appuyé par les conseillers Savignac, Sauvé et Burrows,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, dans le plus bref délai possible, un règlement prohibant l'emploi de camions avec remorques pour la cueillette et la livraison de marchandises de 8 heures du matin à 6 heures du soir, les jours de semaine, cette restriction devant s'appliquer entre la rue Atwater et l'avenue de Lorimier et entre la rue Sherbrooke et les limites sud de la ville.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Emile Pigeon relativement à la construction d'un théâtre en plein air au parc LaFontaine;

ATTENDU que le parc LaFontaine subit depuis trois ans des transformations en vue de l'améliorer et que des plans sont ou terminés ou en voie de réalisation pour un théâtre en plein air;

ATTENDU que la population qui fréquente ce parc est actuellement privée depuis nombre d'années, à cause de ces travaux d'améliorations, de jouir pleinement des avantages que pourrait offrir ce parc;

ATTENDU que les travaux pour l'érection d'un théâtre en plein air devraient être terminés pour la saison d'été 1954, sachant que ces dits plans sont déjà élaborés et qu'il ne reste qu'à les exécuter;

Sur la proposition du conseiller E. Pigeon,
Appuyée par les conseillers Gaudry et Grégoire, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions aux services concernés de procéder dans le plus bref délai possible pour que soient terminés définitivement les travaux ci-haut mentionnés et que les citoyens qui fréquentent ce parc soient en mesure dès juin 1954 de bénéficier des spectacles que la Cité peut leur offrir.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Savignac relativement à l'installation de feux de circulation à l'intersection de l'avenue Papineau et de la rue Saint-Grégoire:

Sur la proposition du conseiller Savignac,
Appuyée par les conseillers Deslauriers et Dubreuil, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des feux de circulation au coin des rues Papineau et St-Grégoire, où la circulation est très dense et où l'absence de feux de circulation peut être la cause de graves accidents.

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement au chômage et à la mise à pied de certains ouvriers,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

FRIDAY, MARCH 5th 1954.

34.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor O'Flaherty concerning prohibition of trucks with trailers in the centre of the City at certain hours:

WHEREAS street traffic during the day continues to be congested in the centre of the City;

WHEREAS this congestion is augmented by the use of trailer trucks, some of them being as long as forty feet, using the City streets for pick-up and delivery of merchandise;

Moved by Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillors Savignac, Sauvé and Burrows,

THAT the Executive Committee be requested to study the advisability of submitting to Council, with the least possible delay, a by-law to prihibit the use of trailer trucks for pick-up and delivery of merchandise from 8 o'clock A.M. to 6 o'clock P.M. on week days, such restriction to be in effect between Atwater Street and Lorimier Avenue and between Sherbrooke Street and the south limits of the City.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

35.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Emile Pigeon concerning the erection of an open air theatre in LaFontaine Park:

WHEREAS LaFontaine Park for the last three years has been transformed in view of improving it and that plans to this effect are or about to be completed for an open-air theatre;

WHEREAS the population which frequents this park has been deprived for a number of years because of these improvement works of fully benefiting by the advantages offered by this park;

WHEREAS these works of an open-air theatre should be completed for the summer season of 1954; knowing that the said plans have already been draughted and that there only remains to carry them out;

On motion of Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillors Gaudry and Grégoire, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the Departments concerned within the least possible delay to complete the works required so that the citizens who frequent this park be able as early as June 1954 to enjoy the entertainment which the City is in position to offer them.

36.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Savignac concerning the installation of traffic lights at the corner of Papineau Avenue and Saint-Grégoire Street:

On motion of Councillor Savignac,
Seconded by Councillors Deslauriers and Dubreuil, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of placing traffic lights at the Papineau-St-Grégoire streets intersection where traffic is very heavy and where the absence of traffic lights may cause serious accidents.

37.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Savignac concerning unemployment and the laying off of certain workers.

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 5 MARS 1954

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion suivante du conseiller Seigler relativement à une exemption de taxes pour Neighborhood House of Montréal:

Sur la proposition du conseiller Seigler,
Appuyée par le conseiller Bass, il est

RESOLU: que la clause suivante soit insérée dans les amendements à la Charte de la Cité de Montréal qui doivent être soumis à la Législature provinciale:

"La Cité est autorisée, sur résolution de son Conseil et sur rapport du Comité exécutif, à exempter du paiement des taxes municipales et scolaires le terrain et les bâtiments appartenant à et occupés par NEIGHBORHOOD HOUSE OF MONTREAL, aussi longtemps que lesdits édifices seront occupés pour des fins sociales et de charité".

Le Conseil lève maintenant sa séance.

LE GREFFIER DE LA CITE — MAIRE

(approuvé conformément à la loi)

MAIRE.

FRIDAY, MARCH 5th 1954

38.- The order of the day being read to consider the following motion of Councillor Seigler concerning a tax exemption for Neighborhood House of Montréal:

On motion of Councillor Seigler,
Seconded by Councillor Bass, it was

RESOLVED: that the following clause be inserted in the amendments to the Charter of the City of Montréal to be submitted to the Provincial Legislature:

"The City is authorized by resolution of its Council and on a report of the Executive Committee to exempt from the payment of municipal and school taxes, the land and buildings owned and occupied by NEIGHBORHOOD HOUSE OF MONTREAL, as long as such buildings shall be occupied for social and charitable purposes".

Council then rose.

CITY CLERK. — MAYOR

(Approved accordingly with the law)

MAYOR.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le sixième jour d'avril courant à dix heures et demie du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

—1—

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

—2—

Nomination d'un conseiller de la catégorie C en remplacement de M. Gordon MacL. Pitts, décédé.

—3—

Nomination d'un membre du Comité exécutif par les conseillers de la catégorie C.

—4—

Nomination du président intérimaire du Comité exécutif.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Construction d'égouts

—5—

A l'effet de voter un crédit de $7,900.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lockhart, du chemin Canora en gagnant l'est.

—6—

A l'effet de voter un crédit de $20,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lavigne, de la rue Dudemaine en gagnant le sud.

—7—

A l'effet de voter un crédit de $27,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Guertin, de la rue Dudemaine en gagnant le sud.

—8—

A l'effet de voter un crédit de $73,400.00 pour la construction d'un égout dans la 38e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, et dans la rue Saint-Zotique, de la 38e Avenue à la 43e Avenue.

TUESDAY, APRIL 6th, 1954

SPECIAL MEETING

Pursuant to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the sixth day of April instant, at 10:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1—

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

2—

Appointment of a Class C Councillor to replace Mr. Gordon MacL. Pitts, deceased.

3—

Appointment of a member of the Executive Committee by Class C Councillors.

4—

Appointment of the Acting Chairman of the Executive Committee.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Laying of sewers

5—

To vote an appropriation of $7,900.00 to lay a sewer in Lockhart Avenue, from Canora Road eastward.

6—

To vote an appropriation of $20,200.00 to lay a sewer in Lavigne Street, from Dudemaine Street southward.

7—

To vote an appropriation of $27,300.00 to lay a sewer in Guertin Street, from Dudemaine Sreet southward.

8—

To vote an appropriation of $73,400.00 to lay a sewer in 38th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street, and in Saint-Zotique Street, from 38th Avenue to 43rd Avenue.

Archives de la Ville de Montréal

—9—

À l'effet de voter un crédit de $9,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 326-196 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-198 dudit cadastre en gagnant l'est, et dans la rue projetée portant le no 327-77 du même cadastre, de la rue projetée portant le no 327-78 dudit cadastre, en gagnant l'ouest.

—10—

À l'effet de voter un crédit de $7,400.00 pour la construction d'un égout dans la 19e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

—11—

À l'effet de voter un crédit de $22,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue des Écores, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Tillemont.

—12—

À l'effet de voter un crédit de $39,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Châtelain, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien.

—13—

À l'effet de voter un crédit de $12,400.00 pour la construction d'un égout dans la 42e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont.

—14—

À l'effet de voter un crédit de $7,800.00 pour la construction d'un égout dans la 20e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

—15—

À l'effet de voter un crédit de $9,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Louisbourg, de la rue projetée portant les nos 326-198 et 206 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet en gagnant l'est, jusqu'à l'égout existant, et de la rue projetée portant les nos 327-78 et 81 du même cadastre en gagnant l'ouest.

9—

To vote an appropriation of $9,000.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 326-196 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-198 of the same cadastre eastward, and in proposed street bearing No. 327-77 of the same cadastre, from proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre westward.

10—

To vote an appropriation of $7,400.00 to lay a sewer in 19th Avenue, from Bélanger Street northward.

11—

To vote an appropriation of $22,400.00 to lay a sewer in des Écores Street, from Côte Saint-Michel Road to Tillemont Street.

12—

To vote an appropriation of $39,800.00 to lay a sewer in Châtelain Street, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street.

13—

To vote an appropriation of $12,400.00 to lay a sewer in 42nd Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard.

14—

To vote an appropriation of $7,800.00 to lay a sewer in 20th Avenue, from Bélanger Street northward.

15—

To vote an appropriation of $9,900.00 to lay a sewer in de Louisbourg Street, from proposed street bearing No. 326-198 and 206 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet eastward to the existing sewer and from proposed street bearing Nos. 327-78 and 81 of the same cadastre westward.

Archives de la Ville de Montréal

— 16

À l'effet de voter un crédit de $15,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 84-17 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue projetée portant les nos 84-2 et 84-37 du même cadastre en gagnant l'est.

— 17

À l'effet de voter un crédit de $33,300.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Gouin, (côté sud seulement), de la rue projetée portant le no 84-2 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent au chemin Somerset.

— 18

À l'effet de voter un crédit de $14,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 83-25 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Gouin à la rue projetée portant le no 83-46 du même cadastre.

— 19

À l'effet de voter un crédit de $11,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 83-46 et 84-38 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue projetée portant le no 83-25 à la rue projetée portant le no 84-37 du même cadastre.

— 20

À l'effet de voter un crédit de $15,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 84-2 et 84-37 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Gouin à la rue projetée portant le no 84-38 du même cadastre.

— 21

À l'effet de voter un crédit de $47,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tanguay, du boulevard Gouin à un point situé au sud de la rue McDuff, et dans la rue McDuff, de la rue Tanguay à un point situé à l'ouest de la rue Verville.

— 22

À l'effet de voter un crédit de $29,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 40-121, 41-1277 et 41-1364 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

16 —

To vote an appropriation of $15,800.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 84-17 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from proposed street bearing Nos. 84-2 and 84-37 of the same cadastre eastward.

17 —

To vote an appropriation of $33,300.00 to lay a sewer in Gouin Boulevard (east side only), from proposed street bearing No. 84-2 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent to Somerset Road.

18 —

To vote an appropriation of $14,100.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 83-25 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Gouin Boulevard to proposed street bearing No. 83-46 of the same cadastre.

19 —

To vote an appropriation of $11,400.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 83-46 and 84-38 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from proposed street bearing No. 83-25 to proposed street bearing No. 84-37 of the same cadastre.

20 —

To vote an appropriation of $15,400.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 84-2 and 84-37 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Gouin Boulevard to proposed street bearing No. 84-38 of the same cadastre.

21 —

To vote an appropriation of $47,500.00 to lay a sewer in Tanguay Street, from Gouin Boulevard to a point south of McDuff Street, and in McDuff Street, from Tanguay Street to a point west of Verville Street.

22 —

To vote an appropriation of $29,700.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 40-121, 41-1277 and 41-1364 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Sherbrooke Street northward.

Archives de la Ville de Montréal

— 23

À l'effet de voter un crédit de $22,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 41-1316 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue projetée portant les nos 41-1364, 41-1277 et 40-121 à la rue projetée portant le no 41-1315, et dans la rue projetée portant le no 41-1315, de la rue projetée portant le no 41-1316 en gagnant le nord.

Construction de trottoirs

— 24

À l'effet de voter un crédit de $11,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 42e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

— 25

À l'effet de voter un crédit de $12,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Denis, de la rue Legendre en gagnant le nord.

— 26

À l'effet de voter un crédit de $13,500.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mill, d'un point situé à l'est de la rue Riverside en gagnant l'est.

— 27

À l'effet de voter un crédit de $6,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Bellechasse, entre les rues Chambord et Garnier.

— 28

À l'effet de voter un crédit de $3,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Garnier, entre la rue Beaubien et la rue de Drucourt.

— 29

À l'effet de voter un crédit de $7,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Louisbourg, de la rue Pasteur en gagnant l'ouest.

23 —

To vote an appropriation of $22,400.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 41-1316 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from proposed street bearing Nos. 41-1364, 41-1277 and 40-121 to proposed street bearing No. 41-1315, and in proposed street bearing No. 41-1315, from proposed street bearing No. 41-1316 northward.

Laying of sidewalks

24 —

To vote an appropriation of $11,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 42nd Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

25 —

To vote an appropriation of $12,000.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Saint-Denis Street, from Legendre Street northward.

26 —

To vote an appropriation of $13,500.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Mill Street, from a point east of Riverside Street eastward.

27 —

To vote an appropriation of $6,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellechasse Street, between Chambord and Garnier Streets.

28 —

To vote an appropriation of $3,000.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Garnier Street, between Beaubien Street and Drucourt Street.

29 —

To vote an appropriation of $7,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Louisbourg Street, from Pasteur Street westward.

Archives de la Ville de Montréal

— 30

A l'effet de voter un crédit de $10,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Hogue, de la rue Fleury à la rue Prieur.

— 31

A l'effet de voter un crédit de $9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Lanaudière, entre les rues de Bellechasse et Beaubien.

— 32

A l'effet de voter un crédit de $4,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Bourret, de la rue Lemieux en gagnant l'ouest.

— 33

A l'effet de voter un crédit de $700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue de l'Aqueduc, de la rue Saint-Jacques à la rue Bonaventure.

— 34

A l'effet de voter un crédit de $2,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Saint-Jacques, de la rue de l'Aqueduc à la rue de la Montagne.

— 35

A l'effet de voter un crédit de $700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de la Montagne, de la rue Bonaventure à la rue Saint-Jacques.

— 36

A l'effet de voter un crédit de $1,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Reading, de la rue Butler en gagnant l'est.

— 37

A l'effet de voter un crédit de $4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Kent, de la rue Lavoie à la rue Victoria.

30 —

To vote an appropriation of $10,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hogue Street, from Fleury Street to Prieur Street.

31 —

To vote an appropriation of $9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Lanaudière Street, between Bellechasse and Beaubien Streets.

32 —

To vote an appropriation of $4,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bourret Avenue, from Lemieux Avenue westward.

33 —

To vote an appropriation of $700.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Aqueduc Street, from Saint-Jacques Street to Bonaventure Street.

34 —

To vote an appropriation of $2,300.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Saint-Jacques Street, from Aqueduc Street to de la Montagne Street.

35 —

To vote an appropriation of $700.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of de la Montagne Street, from Bonaventure Street to Saint-Jacques Street.

36 —

To vote an appropriation of $1,200.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Reading Street, from Butler Street eastward.

37 —

To vote an appropriation of $4,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Kent Avenue, from Lavoie Street to Victoria Street.

Archives de la Ville de Montréal

— 38

A l'effet de voter un crédit de $9,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Vimy, de l'avenue Van Horne à l'avenue Lajoie.

— 39

A l'effet de voter un crédit de $7,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sainte-Claire, de la rue Liébert à la rue Saint-Donat.

— 40

A l'effet de voter un crédit de $7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, du boulevard Olympia à la rue Francis.

— 41

A l'effet de voter un crédit de $21,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rachel, entre les rues Dézéry et Jeanne-d'Arc sur le côté sud, et entre la rue Jeanne-d'Arc et un point situé à l'ouest de l'avenue Bourbonnière sur le côté nord.

— 42

A l'effet de voter un crédit de $77,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sherbrooke, entre le boulevard Pie IX et la rue Viau.

— 43

A l'effet de voter un crédit de $10,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de West Broadway, du chemin Upper Lachine en gagnant le nord.

— 44

A l'effet de voter un crédit de $10,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bougainville, du boulevard Décarie en gagnant le nord.

38 —

To vote an appropriation of $9,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Vimy Avenue, from Van Horne Avenue to Lajoie Avenue.

39 —

To vote an appropriation of $7,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sainte-Claire Street, from Liébert Street to Saint-Donat Street.

40 —

To vote an appropriation of $7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur Street, from Olympia Boulevard to Francis Street.

41 —

To vote an appropriation of $21,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rachel Street, between Dézéry and Jeanne-d'Arc Streets on the south side, and between Jeanne-d'Arc Street and a point west of Bourbonnière Avenue on the north side.

42 —

To vote an appropriation of $77,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sherbrooke Street, between Pie IX Boulevard and Viau Street.

43 —

To vote an appropriation of $10,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of West Broadway, from Upper Lachine Road northward.

44 —

To vote an appropriation of $10,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bougainville Street, from Décarie Boulevard northward.

Archives de la Ville de Montréal

—45

A l'effet de voter un crédit de $14,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-198 et 326-206 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 326-194 et 326-195 à la rue projetée portant le no 326-207 du même cadastre.

—46

A l'effet de voter un crédit de $3,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-199 et 327-79 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-198 à la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre.

—47

A l'effet de voter un crédit de $2,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant le no 326-207 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-206 du même cadastre en gagnant l'ouest.

—48

A l'effet de voter un crédit de $3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-202 et 327-82 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-206 à la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre.

—49

A l'effet de voter un crédit de $7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-195, 326-194, 327-74 et 327-75 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre.

45 —

To vote an appropriation of $14,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-198 and 326-206 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 326-194 and 326-195 to proposed street bearing No. 326-207 of the same cadastre.

46 —

To vote an appropriation of $3,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-199 and 327-79 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-198 to proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre.

47 —

To vote an appropriation of $2,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing No. 326-207 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point west of proposed street bearing No. 326-206 of the same cadastre westward.

48 —

To vote an appropriation of $3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-202 and 327-82 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-206 to proposed street bearing No. 327-81 of the same cadastre.

49 —

To vote an appropriation of $7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-195, 326-194, 327-74 and 327-75 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre.

Archives de la Ville de Montréal

— 50

À l'effet de voter un crédit de $6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-196, 326-197, 327-76 et 327-77 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre.

— 51

À l'effet de voter un crédit de $14,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 327-78 et 327-81 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 327-74 et 327-75 à la rue projetée portant le no 327-83 du même cadastre.

— 52

À l'effet de voter un crédit de $7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-207, 327-86 et 327-83 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, entre la rue de Salaberry et la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre.

— 53

À l'effet de voter un crédit de $5,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la section est de la rue Lachapelle, entre la rue de Salaberry et la rue Legault.

— 54

À l'effet de voter un crédit de $11,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Millen, de la rue Sauvé à la rue Fleury.

Construction de pavages

— 55

À l'effet de voter un crédit de $71,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Denis, de la rue Legendre en gagnant le nord.

— 56

À l'effet de voter un crédit de $33,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 42e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien.

50 —

To vote an appropriation of $6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-196, 326-197, 327-76 and 327-77 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre.

51 —

To vote an appropriation of $14,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 327-78 and 327-81 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 327-74 and 327-75 to proposed street bearing No. 327-83 of the same cadastre.

52 —

To vote an appropriation of $7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-207, 327-86 and 327-83 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, between de Salaberry Street and proposed street bearing No. 327-81 of the same cadastre.

53 —

To vote an appropriation of $5,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of the east section of Lachapelle Street, between de Salaberry Street and Legault Street.

54 —

To vote an appropriation of $11,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Millen Avenue, from Sauvé Street to Fleury Street.

Laying of pavings

55 —

To vote an appropriation of $71,500.00 to lay a permanent paving on Saint-Denis Street, from Legendre Street northward.

56 —

To vote an appropriation of $33,300.00 to lay a permanent paving on 42nd Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street.

Archives de la Ville de Montréal

— 57

A l'effet de voter un crédit de $4,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est du boulevard Saint-Laurent, au nord de la rue Molière.

— 58

A l'effet de voter un crédit de $30,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Vimy, de l'avenue Van Horne à l'avenue Lajoie.

— 59

A l'effet de voter un crédit de $30,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue de Lanaudière, entre les rues Bélanger et Jean-Talon.

— 60

A l'effet de voter un crédit de $16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Saint-Hubert, de l'avenue Laurier à la rue Boucher.

— 61

A l'effet de voter un crédit de $17,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Bourret, de la rue Lemieux à l'avenue Westbury.

— 62

A l'effet de voter un crédit de $4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Lanaudière, de la rue de Bellechasse en gagnant le nord.

— 63

A l'effet de voter un crédit de $25,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hogue, de la rue Fleury à la rue Prieur.

— 64

A l'effet de voter un crédit de $35,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Bellechasse, entre la rue Chambord et la rue Garnier et son raccordement à la rue Marquette.

57 —

To vote an appropriation of $4,000.00 to lay a permanent paving in the lane east of Saint-Laurent Boulevard, north of Molière Street.

58 —

To vote an appropriation of $30,500.00 to lay a permanent paving on de Vimy Avenue, from Van Horne Avenue to Lajoie Avenue.

59 —

To vote an appropriation of $30,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of de Lanaudière Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets.

60 —

To vote an appropriation of $16,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Saint-Hubert Street, from Laurier Avenue to Boucher Street.

61 —

To vote an appropriation of $17,900.00 to lay a permanent paving on Bourret Avenue, from Lemieux Street to Westbury Avenue.

62 —

To vote an appropriation of $4,200.00 to lay a permanent paving on de Lanaudière Street, from Bellechasse Street northward.

63 —

To vote an appropriation of $25,000.00 to lay a permanent paving on Hogue Street, from Fleury Street to Prieur Street.

64 —

To vote an appropriation of $35,800.00 to lay a permanent paving on Bellechasse Street, between Chambord and Garnier Streets, and its connection with Marquette Street.

Archives de la Ville de Montréal

— 65

A l'effet de voter un crédit de $19,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Louisbourg, de la rue Pasteur en gagnant l'ouest.

— 66

A l'effet de voter un crédit de $6,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Reading, de la rue Butler en gagnant l'est.

— 67

A l'effet de voter un crédit de $17,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest du boulevard Monk, de la rue Raudot en gagnant le sud.

— 68

A l'effet de voter un crédit de $15,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Sicard, entre les rues Sainte-Catherine et Notre-Dame.

— 69

A l'effet de voter un crédit de $12,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Chabot, entre la rue Gilford et le boulevard Saint-Joseph.

— 70

A l'effet de voter un crédit de $14,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue de Lanaudière, entre les rues Beaubien et de Drucourt.

— 71

A l'effet de voter un crédit de $24,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Prieur, de la rue Francis au boulevard Olympia.

— 72

A l'effet de voter un crédit de $25,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sainte-Claire, de la rue Liébert à la rue Saint-Donat.

65 —

To vote an appropriation of $19,800.00 to lay a permanent paving on de Louisbourg Street, from Pasteur Street westward.

66 —

To vote an appropriation of $6,200.00 to lay a permanent paving on Reading Street, from Butler Street eastward.

67 —

To vote an appropriation of $17,300.00 to lay a permanent paving in the lanes west of Monk Boulevard, from Raudot Street southward.

68 —

To vote an appropriation of $15,200.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Sicard Street, between Sainte-Catherine and Notre-Dame Streets.

69 —

To vote an appropriation of $12,000.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Chabot Street, between Gilford Street and Saint-Joseph Boulevard.

70 —

To vote an appropriation of $14,700.00 to lay a permanent paving in lanes east of de Lanaudière Street, between Beaubien and Drucourt Streets.

71 —

To vote an appropriation of $24,400.00 to lay a permanent paving on Prieur Street, from Francis Street to Olympia Boulevard.

72 —

To vote an appropriation of $25,200.00 to lay a permanent paving on Sainte-Claire Street, from Liébert Street to Saint-Donat Street.

Archives de la Ville de Montréal

— 73

A l'effet de voter un crédit de $28,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 27e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique.

— 74

A l'effet de voter un crédit de $7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant le no 326-207 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-206 du même cadastre en gagnant l'ouest.

— 75

A l'effet de voter un crédit de $7,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-202 et 327-82 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-206 à la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre.

— 76

A l'effet de voter un crédit de $18,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-195, 326-194, 327-74 et 327-75 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre.

— 77

A l'effet de voter un crédit de $15,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-196, 326-197, 327-76 et 327-77 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre.

— 78

A l'effet de voter un crédit de $40,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 327-78 et 327-81 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 327-74 et 327-75 à la rue projetée portant le no 327-83 du même cadastre.

73 —

To vote an appropriation of $28,700.00 to lay a permanent paving in the lanes east of 27th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets.

74 —

To vote an appropriation of $7,700.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing No. 326-207 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-206 of the same cadastre westward.

75 —

To vote an appropriation of $7,900.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-202 and 327-82 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-206 to proposed street bearing No. 327-81 of the same cadastre.

76 —

To vote an appropriation of $18,400.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-195, 326-194, 327-74 and 327-75 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre.

77 —

To vote an appropriation of $15,100.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-196, 326-197, 327-76 and 327-77 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre.

78 —

To vote an appropriation of $40,900.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 327-77 and 327-81 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 327-74 and 327-75 to proposed street bearing No. 327-83 of the same cadastre.

Archives de la Ville de Montréal

— 79.

A l'effet de voter un crédit de $39,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-207, 327-86 et 327-83 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, entre la rue de Salaberry et la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre.

— 80.

A l'effet de voter un crédit de $9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 327-79 et 326-199 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-198 à la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre.

— 81

A l'effet de voter un crédit de $45,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-198 et 326-206 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 326-194 et 326-195 à la rue projetée portant le no 326-207 du même cadastre.

— 82.

A l'effet de voter un crédit de $34,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la section est de la rue Lachapelle, entre la rue de Salaberry et la rue Legault.

— 83.

A l'effet de voter un crédit de $38,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur West Broadway, du chemin Upper Lachine en gagnant le nord.

— 84.

A l'effet de voter un crédit de $135,000.00 pour l'exécution des travaux requis pour l'élargissement du pavage sur la rue Rachel, entre les rues Dézéry et Jeanne-d'Arc.

— 85.

A l'effet de voter un crédit de $37,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bougainville, du boulevard Décarie en gagnant le nord.

79 —

To vote an appropriation of $39,100.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-207, 327-86 and 327-83 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, between de Salaberry Street and proposed street bearing No. 327-81 of the same cadastre.

80 —

To vote an appropriation of $9,100.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 327-79 and 326-199 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-198 to proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre.

81 —

To vote an appropriation of $45,400.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-198 and 326-206 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 326-194 and 326-195 to proposed street bearing No. 326-207 of the same cadastre.

82 —

To vote an appropriation of $34,200.00 to lay a permanent paving on the east section of Lachapelle Street, between de Salaberry Street and Legault Street.

83 —

To vote an appropriation of $38,500.00 to lay a permanent paving on West Broadway, from Upper Lachine Road northward.

84 —

To vote an appropriation of $135,000.00 to carry out the works required to widen the paving on Rachel Street, between Dézéry and Jeanne-d'Arc Streets.

85 —

To vote an appropriation of $37,100.00 to lay a permanent paving on Bougainville Street, from Décarie Boulevard northward.

Archives de la Ville de Montréal

— 86

À l'effet de voter un crédit de $19,100.00 pour la construction en régie de l'élargissement du pavage sur le côté ouest de la rue Lajeunesse, entre le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Gouin.

— 87

À l'effet de voter un crédit de $300,000.00 pour la reconstruction du pavage de la rue Sherbrooke, entre le boulevard Pie IX et la rue Viau.

— 88

À l'effet de voter un crédit de $34,500.00 pour l'élargissement du pavage sur le côté nord du chemin de la Côte des Neiges, à l'intersection de l'avenue Pine.

— 89

À l'effet de voter un crédit de $13,400.00 pour l'exécution en régie des travaux d'amélioration du pavage sur la rue Saint-Jacques, entre les rues de l'Aqueduc et de la Montagne, ainsi que sur les rues de l'Aqueduc et de la Montagne, entre les rues Saint-Jacques et Bonaventure.

— 90

À l'effet de voter un crédit de $33,900.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour la reconstruction du pavage permanent sur la partie de la rue Mill, en dehors des rails, d'un point situé à l'est de la rue Riverside en gagnant l'est, et d'autoriser le service des travaux publics à faire exécuter en régie un pavage permanent sur la partie entre les rails et 18 pouces en dehors de chaque rail de la Montreal and Southern Counties Railway.

Modification de résolution

— 91

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 23 juillet 1953 votant un crédit de $6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sainte-Claire, de la rue Lepailleur à la rue Beaugrand.

Expropriations

— 92

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement du carrefour des rues Lachapelle, Reed et de Salaberry, et de voter un crédit à cette fin.

86 —

To vote an appropriation of $19,100.00 to widen by day labour the paving on the west side of Lajeunesse Street, between Henri-Bourassa Boulevard and Gouin Boulevard.

87 —

To vote an appropriation of $300,000.00 to relay the paving on Sherbrooke Street, between Pie IX Boulevard and Viau Street.

88 —

To vote an appropriation of $34,500.00 to widen the paving on the north side of Côte des Neiges Road, at the Pine Avenue intersection.

89 —

To vote an appropriation of $13,400.00 to carry out by day labour the improvement works for the paving of Saint-Jacques Street, between Aqueduc and de la Montagne Streets and on Aqueduc and de la Montagne Streets, between Saint-Jacques and Bonaventure Streets.

90 —

To vote an appropriation of $33,900.00 to do by day labour the work required to relay the permanent paving on part of Mill Street, outside of the rails, from a point east of Riverside eastward and to authorize the Public Works Department to have a permanent paving laid by day labour between the tracks and 18″ beyond each rail of the Montreal and Southern Counties Railway.

Amendment to resolution

91 —

To amend the resolution of Council of July 23rd, 1953, voting an appropriation of $6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sainte-Claire Street, from Lepailleur Street to Beaugrand Street.

Expropriations

92 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to establish the junction at Lachapelle, Reed and de Salaberry Streets, and to vote an appropriation for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 93

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre le boulevard Pie IX et la rue Lacordaire, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 94

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable d'immeubles requis pour l'ouverture de la rue Millen, entre les rues Fleury et Sauvé, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 95

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de la rue Dorchester, ainsi que l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'autres immeubles, pour les mêmes fins, et de voter des crédits à ces fins.

— 96

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains requis pour le prolongement de la rue Dazé, entre les rues Tolhurst et Waverly, en vue d'un passage pour égout, et de voter un crédit à cette fin.

— 97

A l'effet d'autoriser l'homologation des sentences rendues les 23 et 25 mars 1954 relativement à l'expropriation d'immeubles requis pour la construction du boulevard Métropolitain, ainsi que le paiement des indemnités, au total de $149,694.10 accordées par ces sentences.

— 98

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de $112.40 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement de pans coupés à l'angue sud-est des rues Craig et Saint-Pierre et à l'angle nord-ouest des rues Bleury et Craig.

93 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables required to widen Rosemont Boulevard, between Pie IX Boulevard and Lacordaire Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

94 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of immovables required to open Millen Street, between Fleury and Sauvé Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

95 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of certain immovables for a better arrangement of the approaches of Dorchester Street, as well as the acquisition by mutual agreement or by expropriation of other immovables for the same purposes, and to vote appropriations for such purposes.

96 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the lots required for the extension of Dazé Street, between Tolhurst and Waverly Streets, for the passage of a sewer, and to vote an appropriation for such purpose.

97 —

To authorize the homologation of awards rendered on March 23rd and 25th, 1954 concerning the expropriation of immovables required for the construction of Metropolitan Boulevard as well as the payment of the indemnities totalling $149,694.10 granted by these awards.

98 —

To vote a supplementary appropriation of $112.40 to expropriate the immovables required to establish cut-off corners at the south-east corner of Craig and Saint-Pierre Streets and at the north west corner of Bleury and Craig Streets.

Archives de la Ville de Montréal

— 99.

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $62.50 pour l'expropriation d'une partie du lot no 1194-1 du cadastre du quartier Saint-Jacques, requis pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-est des rues Saint-Hubert et Ontario.

— 100

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $273.42 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de parties de l'avenue Trafalgar, entre le chemin Trafalgar et la limite ouest de la Cité.

— 101

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $2,771.66 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement de pans coupés aux angles sud-ouest et nord-est des rues Hutchison et Bérubé.

— 102

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $20,936.93 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement vers l'est de la rue Globert jusqu'au chemin Circle.

Acquisition d'immeubles

— 103

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Commission Hydroélectrique de Québec de certains terrains requis pour l'ouverture du boulevard Métropolitain.

Échange d'immeubles

— 104

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal et d'abroger une résolution en date du 5 mars 1954 passée à ce sujet.

Ventes d'immeubles

— 105

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à M. Maurice Bélanger de terrains situés sur l'avenue Christophe-Colomb, au prix de $612.00.

99 —

To vote a supplementary appropriation of $62.50 to expropriate part of Lot No. 1194-1 of the cadastre of the Saint-Jacques Ward required to make a cut-off corner at the north-east corner of Saint-Hubert and Ontario Streets.

100 —

To vote an additional appropriation of $273.42 for the expropriation of the immovables required to widen parts of Trafalgar Avenue, between Trafalgar Road and the west limit of the City.

101 —

To vote an additional appropriation of $2,771.66 to expropriate the immovables required to lay out cut off corners at the south-west and north-east corners of Hutchison and Bérubé Streets.

102 —

To vote an additional appropriation of $20,936.93 for the expropriation of the immovables required to extend eastward Globert Street, to Circle Road.

Acquisition of immovables

103 —

To approve a draft deed of acquisition from the Quebec Hydro-Electric Commission of certain lots required to open the Metropolitan Boulevard.

Exchange of immovables

104 —

To approve a draft deed of exchange of lots between the City and the Montréal Transportation Commission and to repeal a resolution dated March 5th, 1954 in this connection.

Sales of immovables

105 —

To approve a draft deed of sale by mutual agreement to Mr. Maurice Bélanger of lots on Christophe-Colomb Avenue, at the price of $612.00.

Archives de la Ville de Montréal

— 106

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente d'un emplacement compris dans le domaine Saint-Sulpice en vue de la construction d'une école d'arts graphiques.

Lignes homologuées

— 107

À l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées pour l'établissement d'un terrain de jeux dans l'îlot borné par les rues Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite et la propriété de la compagnie des chemins de fer nationaux.

— 108

À l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'effacement des lignes homologuées pour le lot 92 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent.

Domaine public

— 109

À l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par des bâtiments appartenant à M. Jack Perlman et Mme Jennie Rosenthal-Perlman.

— 110

À l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à Mme Robert Jourdain.

Permis de construction

— 111

À l'effet de permettre à M. Patrice Lavoie de construire une maison sans marge latérale d'isolement sur un lot situé du côté ouest de la rue Francis, entre les rues Fleury et Prieur.

Virement de crédits

— 112

À l'effet de virer une somme de $54,850.01 aux budgets des exercices 1951-52, 1952-53 et 1953-54 du service des travaux publics.

— 113

À l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

106 —

To approve a draft deed of sale of a piece of land included in Saint-Sulpice Domain for the construction of a Graphic Arts School.

Homologated lines

107 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to annul the homologated lines for the establishment of a playground in the block bounded by Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite Streets and the property of the Canadian National Railways.

108 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologated lines for lot No. 92 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent.

Public property

109 —

To approve a draft deed to allow the occupancy of public property by buildings belonging to Mr. Jack Perlman and Mrs. Jennie Rosenthal-Perlman.

110 —

To approve a draft deed permitting the occupancy of public property with a building belonging to Mrs. Robert Jourdain.

Building permit

111 —

To allow Mr. Patrice Lavoie to erect a house without lateral free spaces on a lot on the west side of Francis Street, between Fleury and Prieur Streets.

Transfer of appropriations

112 —

To transfer a sum of $54,850.01 in the budgets of the fiscal years 1951-52, 1952-53 and 1953-54 of the Public Works Department.

113 —

To transfer certain appropriations.

Archives de la Ville de Montréal

— 114

A l'effet d'affecter à la pose de conduits souterrains dans les district existants certains soldes de crédits disponibles.

Rivière des Prairies

— 115

A l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité, l'Hydro-Québec et Milmont Fibreboards Limited relatif aux digues et usine hydraulique construites sur la Rivière des Prairies, et d'abroger la résolution du Conseil passée à ce sujet le 18 juillet 1951.

Fourniture de force motrice

— 116

A l'effet d'approuver un projet de contrat entre la Cité et l'Hydro-Québec relativement à la fourniture de force motrice pour une période de cinq ans, à l'île Sainte-Hélène.

Fonds de pension

— 117

A l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de $173,602.94 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal.

Traitements

— 118

A l'effet d'accorder une augmentation de traitement aux membres du bureau de revision des estimations.

— 119

A l'effet d'accorder une augmentation de traitement aux membres de la commission du service civil.

Projets de règlements

— 120

Soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié.

— 121

Soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de $18,960,000.00 pour dépenses capitales.

114 —

To affect certain balances of available appropriations to the laying of underground conduits in existing districts.

Des Prairies River

115 —

To approve a draft agreement between the City, Hydro-Quebec and Milmont Fibreboards Limited concerning the dam and hydraulic plant constructed on des Prairies River, and to repeal the resolution of Council adopted in this connection on July 18th, 1951.

Electric power supply

116 —

To approve a draft contract between the City and Hydro-Quebec concerning the supply of electric power, over a period of five years, at Saint-Hélène Island.

Pension Fund

117 —

To authorize the payment of a supplementary contribution of $173,602.94 to the Montréal Firemen's Benefit Association.

Salaries

118 —

To grant an increase in salaries to the members of the Board of Revision of Valuations.

119 —

To grant an increase in salaries to the members of the Civil Service Commission.

Draft by-laws

120 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended.

121 —

Submitting a draft by-law providing for a loan of $18,960,000.00 for capital expenditures.

Archives de la Ville de Montréal

— 122

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2074 pourvoyant à un emprunt de $15,000,000.00 pour la construction de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique, tel que modifié.

— 123

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2073 pourvoyant à un emprunt de $13,000,000.00 pour dépenses capitales, tel que modifié.

Dépenses capitales

— 124

A l'effet de voter un crédit de $3,000,000.00 pour la pose de services et conduites d'eau, etc.

— 125

A l'effet de voter un crédit de $115,000.00 pour l'aménagement du carrefour Rachel, Pie IX et Sherbrooke.

— 126

A l'effet de voter un crédit de $17,400.00 pour l'exécution en régie des travaux de modifications de l'îlot existant sur la rue Jean-Talon, entre les rues Lajeunesse et Saint-Hubert.

— 127

A l'effet d'accorder au seul soumissionnaire, Bédard-Girard Limited, le contrat pour la fourniture et l'installation de signaux de circulation à cinquante intersections, au prix de $123,623.00, et de voter un crédit de $165,000.00 à cette fin.

— 128

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Atlas Construction Co. Ltd., le contrat pour la construction d'un réservoir pour eau filtrée à l'usine des filtres, au prix de $1,648,753.00, et de voter un crédit de $1,800,000.00 à cette fin.

122 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2074 providing for a loan of $15,000,000.00 for the construction of the Meilleur-Atlantique tributary sewer, as amended.

123 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2073 providing for a loan of $13,000,000.00 for capital expenditures, as amended.

Capital expenditures

124 —

To vote an appropriation of $3,000,000.00 to lay water mains and services, etc.

125 —

To vote an appropriation of $115,000.00 for the establishment of the junction of Rachel Street, Pie IX Boulevard and Sherbrooke Street.

126 —

To vote an appropriation of $17,400.00 to carry out by day labour of the works of modifications to the island on Jean-Talon Street, between Lajeunesse and Saint-Hubert Streets.

127 —

To award to the only tenderer, Bédard-Girard Limited, the contract for the supply and installation of traffic lights at fifty intersections, at the price of $123,623.00, and to vote an appropriation of $165,000.00 for such purpose.

128 —

To award to the lowest tenderer, Atlas Construction Co. Ltd., the contract for the construction of a filtered water reservoir at the filtering plant, at the price of $1,648,753.00, and to vote an appropriation of $1,800,000.00 for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

Budget

— **129**

a) À l'effet d'imposer et de prélever les surtaxes et taxes suivantes:

1) Surtaxe de 5% re emprunt de $13,500,000.00 pour fins budgétaires;

2) Surtaxe de 3% re emprunt de $6,731,000.00 pour fins budgétaires;

3) Taxe de $0.01 par $100.00 de valeur imposable re emprunt pour reconstruction de l'hôtel de ville;

4) Taxe de $0.23 par $100.00 de valeur imposable re divers excédents de pavages, etc.

b) Soumettant un projet de règlement concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1954-55.

c) Soumettant un projet de règlement à l'effet d'imposer certaines taxes et contributions foncières pour l'exercice 1954-55.

d) Soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55.

Octroi de subventions

— **130**

À l'effet d'accorder une subvention de $15,000.00 à la clinique B.C.G. de Montréal.

— **131**

À l'effet d'accorder une subvention de $750.00 au Vestiaire des Pauvres.

— **132**

Avis de motions.

S E A N C E S P E C I A L E

10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde:

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Baker, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Goulet, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Mundey, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Panneau, Laberge, Malumed, Grégoire et Naud.

Budget

129 —

a) To levy and collect the following surtaxes and taxes:

1) Surtax of 5% re loan of $13,500,000.00 for budget purposes;

2) Surtax of 3% re loan of $6,731,000.00 for budget purposes;

3) Tax of $0.01 per $100.00 of assessable value re loan for reconstruction of the City Hall;

4) Tax of $0.23 per $100.00 of assessable value re sundry paving excesses, etc.

b) Submitting a draft by-law concerning the price or rate of water in the Cities of Westmount and Outremont for the fiscal year 1954-55.

c) Submitting a draft by-law to levy certain real estate taxes and assessments for the fiscal year 1954-55.

d) Submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55.

Granting of subsidies

130 —

To grant a subsidy of $15,000.00 to the B.C.G. Clinic of Montréal.

131 —

To grant a subsidy of $750.00 to the Vestiaire des Pauvres.

---

132 —

Notices of motions.

S P E C I A L M E E T I N G

10.30 o'clock in the morning.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde:

Councillors:

(For names see opposite page)

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er mars 1954 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie C en remplacement de M. Gordon MacL. Pitts, décédé,

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par tous les autres conseillers de la Catégorie C présents, il est

RESOLU: que monsieur C. Hugh Hanson soit nommé conseiller de la catégorie C en remplacement de M. Gordon MacL. Pitts, décédé.

3.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un membre du Comité exécutif par les conseillers de la catégorie C,

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par tous les autres conseillers de la catégorie C présents, il est

RESOLU: que le conseiller C. Hugh Hanson soit nommé membre du Comité exécutif.

4.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du président intérimaire du Comité exécutif,

Proposé par le conseiller Smith,
Appuyé par M. Rochon,

Que le conseiller C. Hugh Hanson soit nommé président intérimaire du Comité exécutif.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Tremblay.

Et, un nouveau débat s'engageant, le membre présidant quitte le fauteuil et y est remplacé par Son Honneur le maire.

Proposé en amendement par le conseiller E. Gauthier,
Appuyé par les conseillers Filion, Croteau, J.-P. Hamelin, Simard, G. Gauthier, Guévremont, Moore, Barron, Bass, Dubeau, Burrows, Papineau, Mundey, Loiselle, Despatis, Tardif, Laberge, Guyot, G.-A. Gagnon, Délisle, Laverdure, Malumed, Allan, Lauriault, Simoneau, Deslauriers, Noel, Grégoire, Tremblay, Naud, O'Flaherty, Girard, Prud'homme, Jodoin et Gagliardi

Que le conseiller Frank Hanley soit nommé président intérimaire du Comité exécutif.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Fisher.

TUESDAY, APRIL 6th 1954.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that the minutes of the Council meeting held on March 1st 1954 and those of the adjournments which followed be considered as read and confirmed.

Said minutes were then confirmed and signed by the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read for the appointment of a Class C Councillor to replace Mr. Gordon MacL. Pitts, deceased,

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by all Class C Councillors present,
it was

RESOLVED: that Mr. C. Hugh HANSON be appointed Class C Councillor to replace Mr. Gordon MacL. Pitts, deceased.

3.- The order of the day being read for the appointment of a member of the Executive Committee by Class C Councillors,

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by all Class C Councillors present,
it was

RESOLVED: that Councillor C. Hugh HANSON be appointed a member of the Executive Committee.

4.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Chairman of the Executive Committee,

Moved by Councillor Smith,
Seconded by Councillor Rochon,

That Councillor C. Hugh Hanson be appointed Acting Chairman of the Executive Committee

And, a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Tremblay.

And, another debate arising, the presiding member left the Chair and was replaced by His Worship the Mayor.

Moved in amendment by Councillor E. Gauthier,
Seconded by Councillors Filion, Croteau, J.-P. Hamelin, Simard, G. Gauthier, Guévremont, Moore, Barron, Bass, Dubeau, Burrows, Papineau, Mundey, Loiselle, Despatis, Tardif, Laberge, Guyot, G.-A. Gagnon, Délisle, Laverdure, Malumed, Allan, Lauriault, Simoneau, Deslauriers, Noel, Grégoire, Tremblay, Naud, O'Flaherty, Girard, Prud'homme, Jodoin and Gagliardi,

That Councillor Frank Hanley be appointed acting chairman of the Executive Committee.

And, a debate arising, His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Fisher.

Archives de la Ville de Montréal

Ledit amendement étant alors mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Ed. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Burrows, Hanley, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, E. Gauthier, Girard, Brien, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Dubeau, Allan, Croteau, G.-A. Gagnon, Jodoin, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Désormiers, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, Guyot, Noel, Loiselle, Mundey, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Laberge, Malumed, Grégoire et Naud. (55)

CONTRE: Les conseillers McKenna, Rochon, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Mathieu, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Reford, Lyall, Lortie, Drapeau, Dozois, Bogert, McNamara, Murray, Vautelet, Baker, Lévesque, Ravary, English, Goulet, Brisebois, Hamilton et E.-T. Asselin. (30)

Ainsi, il est adopté et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises et lues:

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Dozois et Croteau, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif regret le décès de monsieur Joseph Filion, frère de leur estimé collègue, le conseiller Alfred Filion, membre du Comité exécutif;

Qu'ils prient ce dernier ainsi que les autres membres de la famille du regretté défunt, d'accepter l'expression de leurs sincères condoléances dans ce deuil qui vient de les frapper.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Godin, Gaudry, Grégoire
et Noel, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur le décès du chanoine Arthur Pigeon, curé de la paroisse d'Huntingdon et frère de leur estimé collègue, le conseiller Emile Pigeon;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille éprouvée leurs sincères sympathies a l'occasion de ce deuil.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Vanier, Archambault et Lortie,
il est

RESOLU: que ce Conseil a appris avec un profond regret le décès de monsieur Edouard MONTPETIT l'une des personnalités universitaires les plus éminentes qui a fait honneur non seulement à sa race mais au Canada tout entier;

Que ce Conseil se rappelle avec émotion le stage de monsieur Montpetit au Conseil municipal et son dévouement aux choses municipales et qu'il désire exprimer à la famille du regretté défunt l'expression de ses plus sincères condoléances dans le deuil qui l'éprouve.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Reford, il est

RESOLU: que ce Conseil a appris avec regret le décès de Sir Herbert Brown AMES qui, pendant plusieurs années représenta le quartier St-Antoine au Conseil municipal;

QUE les membres de ce Conseil désirent exprimer aux membres de la famille éprouvée, l'expression de leurs condoléances dans ce deuil qui vient de les frapper.

Said amendment then being put, Council divided as follows:

YEAS: Councillors:

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors:

(For names, see opposite page)

Then, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

By unanimous consent of Council, the following motions was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Dozois and Croteau, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with regret of the death of Mr. Joseph Filion, brother of their esteemed colleague, Councillor Alfred Filion, member of the Executive Committee;

that they wish to extend to Councillor Filion and to the other members of the family of the regretted deceased, their heartfelt sympathy in their sad bereavement.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Godin, Gaudry,
Grégoire and Noel, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep sorrow of the death of Reverend Canon Arthur Pigeon, Parish Priest of Huntingdon and brother of their esteemed colleague, Councillor Emile Pigeon;

that they wish to extend to the latter as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Vanier, Archambault,
and Lortie, it was

RESOLVED: that the Council has learned with deep regret of the death of Mr. Edouard Montpetit, one of the most outstanding university figures who has been a credit both to his race and to the whole of Canada;

that this Council recalls with emotion Mr. Montpetit's presence in the City Council and his devotion to municipal matters; and that it wishes to convey to the family of the late Mr. Montpetit the expression of its most sincere condolences in their bereavement.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Reford, it was

RESOLFED: that this Council has learned with regret of the death of Sir Herbert Brown AMES who, for many years represented St. Antoine Ward in the City Council;

THAT the members of this Council wish to extend to the members of the family of the deceased their sympathy in this hour of bereavement.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,900.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lockhart, du chemin Canora en gagnant l'est:

Pour rapport 107011 voir page 179 volume 46 des rapports

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna,
Vautelet et Horan

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $20,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lavigne, de la rue Dudemaine en gagnant le sud:

Pour rapport 107010 voir page 179 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Moore, Papineau, Brien
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $27,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue Guertin, de la rue Dudemaine en gagnant le sud:

Pour rapport 107031 voir page 180 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Moore, Papineau,
Brien et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $73,400.00 pour la construction d'un égout dans la 38e Avenue, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique, et dans la rue St-Zotique, de la 38e Avenue à la 43e Avenue:

Pour rapport 107030 voir page 180 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette et
Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $9,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 326-196 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-198 dudit cadastre en gagnant l'est, et dans la rue projetée portant le no 327-77 du même cadastre, de la rue projetée portant le no 327-78 dudit cadastre, en gagnant l'ouest:

Pour rapport 107092 voir page 181 volume 46 des rapports

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,900.00 to lay a sewer in Lockhart Avenue, from Canora Road eastward:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna,
Vautelet and Horan,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 20,200.00 to lay a sewer in Lavigne Street, from Dudemaine Street southward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Papineau,
Brien and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 27,300.00 to lay a sewer in Guertin Street, from Dudemaine Street southward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Papineau,
Brien and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 73,400.00 to lay a sewer in 38th Avenue, from Beaubien Street to Saint-Zotique Street, and in Saint-Zotique Street, from 38th Avenue to 43rd Avenue:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 9,000.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 326-196 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-198 of the same cadastre eastward, and in proposed street bearing No. 327-77 of the same cadastre, from proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre westward:

Archives de la Ville de Montréal

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Papineau, Brien et
J.-P. Hamelin

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en consécuence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,400.00 pour la construction d'un égout dans la 19e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord:

Pour rapport 107093 voir page 181 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $22,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue des Ecores, du chemin de la Côte Saint-Michel à la rue Tillemont:

Pour rapport 107094 voir page 182 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $39,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Châtelain, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien:

Pour rapport 107095 voir page 182 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette,
Despatis et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $12,400.00 pour la construction d'un égout dans la 42e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont:

Pour rapport 107096 voir page 183 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette,
Despatis et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Papineau,
Brien and J.-P. Hamelin

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,400.00 to lay a sewer in 19th Avenue, from Bélanger Street northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 22,400.00 to lay a sewer in des Ecores Street, from Côte Saint-Michel Road to Tillemont Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 39,800.00 to lay a sewer in Châtelain Street, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,
Despatis and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 12,400.00 to lay a sewer in 42nd Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,
Despatis and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,800.00 pour la construction d'un égout dans la 20e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord:

Pour rapport 107097 voir page 183 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette
et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $9,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Louisbourg, de la rue projetée portant les nos 326-198 et 206 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet en gagnant l'est, jusqu'à l'égout existant, et de la rue projetée portant les nos 327-78 et 81 du même cadastre en gagnant l'ouest:

Pour rapport 107098 voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Papineau,
Brien et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $15,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 84-17 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue projetée portant les nos 84-2 et 84-37 du même cadastre en gagnant l'est:

Pour rapport 107099 voir page 184 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $33,300.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Gouin,(côté sud seulement), de la rue projetée portant le no 84-2 du cadastre de la paroisse de St-Laurent au chemin Somerset:

Pour rapport 107101 voir page 185 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $14,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 83-25 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Gouin à la rue projetée portant le no 83-46 du même cadastre:

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Pour rapport 107102 voir page 185 volume 46 des rapports.

14.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,800.00 to lay a sewer in 20th Avenue, from Bélanger Street northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 9,900.00 to lay a sewer in de Louisbourg Street, from proposed street bearing No. 326-198 and 206 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet eastward to the existing sewer and from proposed street bearing Nos. 327-78 and 81 of the same cadastre westward:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Papineau,
Brien and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

16.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 15,800.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 84-17 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from proposed street bearing Nos. 84-2 and 84-37 of the same cadastre eastward:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 33,300.00 to lay a sewer in Gouin Boulevard,(south side only), from proposed street bearing No. 84-2 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent to Somerset Road:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 14,100.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 83-25 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Gouin Boulevard to proposed street bearing No. 83-46 of the same cadastre:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $11,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 83-46 et 84-38 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue projetée portant le no 83-25 à la rue projetée portant le no 84-37 du même cadastre:

Pour rapport 107103 voir page 186 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $15,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 84-2 et 84-37 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Gouin à la rue projetée portant le no 84-38 du même cadastre:

Pour rapport 107104 voir page 186 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $47,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Tanguay, du boulevard Gouin à un point situé au sud de la rue McDuff, et dans la rue McDuff, de la rue Tanguay à un point situé à l'ouest de la rue Verville:

Pour rapport 107123 voir page 187 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $29,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 40-121, 41-1277 et 41-1364 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord:

Pour rapport 107190 voir page 187 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif, E. Hamelin
et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

23.- L'ordre du jour étant étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $22,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 41-1316 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue projetée portant les nos 41-1364, 41-1277 et 40-121 à la rue projetée portant le no 41-1315, et dans la rue projetée portant le no 41-1315, de la rue projetée portant le no 41-1316 en gagnant le nord:

Pour rapport 107189 voir page 188 volume 46 des rapports.

19.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 11,400.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 83-46 and 84-38 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from proposed street bearing No. 83-25 to proposed street bearing No. 84-37 of the same cadastre:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 15,400.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 84-2 and 84-37 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Gouin Boulevard to proposed street bearing No. 84-38 of the same cadastre:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 47,500.00 to lay a sewer in Tanguay Street, from Gouin Boulevard to a point south of McDuff Street, and in McDuff Street, from Tanguay Street to a point west of Verville Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 29,700.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 40-121, 41-1277 and 41-1364 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Sherbrooke Street northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Tardif,
E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 22,400.00 to lay a sewer in proposed street bearing No. 41-1316 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from proposed street bearing Nos. 41-1364, 41-1277 and 40-121 to proposed street bearing No. 41-1315, and in proposed street bearing No. 41-1315, from proposed street bearing No. 41-1316 northward:

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif, E. Hamelin
et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $11,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 42e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien:

Pour rapport 107040 voir page 188 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Brien,
Appuyé par le conseiller Lalancette,

Que l'étude des articles 24 à 54 inclusivement de l'ordre du jour soit suspendue.

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Brien et Lalancette retirent leur motion.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $12,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Denis, de la rue Legendre en gagnant le nord:

Pour rapport 107041 voir page 189 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Papineau
et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $13,500.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mill, d'un point situé à l'est de la rue Riverside en gagnant l'est:

Pour rapport 107077 voir page 189 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $6,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Bellechasse, entre les rues Chambord et Garnier:

Pour rapport 107105 voir page 190 volume 46 des rapports.

TUESDAY, APRIL 6th 1954.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Tardif,
E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 11,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 42nd Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved by Councillor Brien,
Seconded by Councillor Lalancette,

That the study of articles 24 to 54 inclusively of the order of the day be suspended.

And, another debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors Brien and Lalancette withdrew their motion.

The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien dissenting).

25.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 12,000.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Saint-Denis Street, from Legendre Street northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Papineau
and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

26.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 13,500.00 to lay by day labour permanent sidewalks on both sides of Mill Street, from a point east of Riverside Street eastward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

27.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 6,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellechasse Street, between Chambord and Garnier Streets:

Archives de la Ville de Montréal

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Filion et Gagliardi, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $3,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Garnier, entre la rue Beaubien et la rue de Drucourt:

Pour rapport 107106 voir page 190 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Filion et Gagliardi, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Louisbourg, de la rue Pasteur en gagnant l'ouest:

Pour rapport 107107 voir page 191 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Papineau et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $10,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Hogue, de la rue Fleury à la rue Prieur:

Pour rapport 107108 voir page 191 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard et Papineau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Lanaudière, entre les rues de Bellechasse et Beaubien:

Pour rapport 107110 voir page 192 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Filion et Gagliardi, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $4,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Bourret, de la rue Lemieux en gagnant l'ouest:

Pour rapport 107109 voir page 192 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher et Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Filion and Gagliardi, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

28.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 3,000.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Garnier Street, between Beaubien Street and Drucourt Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Filion and Gagliardi, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

29.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Louisbourg Street, from Pasteur Street westward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Papineau and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

30.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 10,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Hogue Street, from Fleury Street to Prieur Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard and Papineau, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

31.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Lanaudière Street, between Bellechasse and Beaubien Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Filion and Gagliardi, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

32.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 4,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bourret Avenue, from Lemieux Avenue westward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher and Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue de l'Aqueduc, de la rue Saint-Jacques à la rue Bonaventure:

Pour rapport 107121 voir page 192 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Saint-Jacques, de la rue de l'Aqueduc à la rue de la Montagne:

Pour rapport 107122 voir page 193 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de la Montagne, de la rue Bonaventure à la rue Saint-Jacques:

Pour rapport 107120 voir page 193 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $1,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Reading, de la rue Butler en gagnant l'est:

Pour rapport 107111 voir page 194 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $4,000.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Kent, de la rue Lavoie à la rue Victoria:

Pour rapport 107112 voir page 194 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher et Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954 rapp

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $9,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de Vimy, de l'avenue Van Horne à l'avenue Lajoie:

TUESDAY, APRIL 6th 1954

33.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 700.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Aqueduc Street, from Saint-Jacques Street to Bonaventure Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

34.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,300.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Saint-Jacques Street, from Aqueduc Street to de la Montagne Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

35.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 700.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of de la Montagne Street, from Bonaventure Street to Saint-Jacques Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

36.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 1,200.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Reading Street, from Butler Street eastward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

37.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 4,000.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Kent Avenue, from Lavoie Street to Victoria Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher and Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

38.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 9,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Vimy Avenue, from Van Horne Avenue to Lajoie Avenue:

Archives de la Ville de Montréal

Pour rapport 107113 voir page 195 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher et Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sainte-Claire, de la rue Liébert à la rue Saint-Donat:

Pour rapport 107124 voir page 195 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin et E. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, du boulevard Olympia à la rue Francis:

Pour rapport voir page volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $21,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Rachel, entre les rues Dézéry et Jeanne-d'Arc sur le côté sud, et entre la rue Jeanne-d'Arc et un point situé à l'ouest de l'avenue Bourbonnière sur le côté nord:

Pour rapport 107128 voir page 196 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Guévremont, Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin et E. Gauthier,
il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $77,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sherbrooke, entre le boulevard Pie IX et la rue Viau:

Pour rapport 107129 voir page 196 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin et E. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $10,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de West Broadway, du chemin Upper Lachine en gagnant le nord:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher and Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

39.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sainte-Claire Street, from Liébert Street to Saint-Donat Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin and E. Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

40.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur Street, from Olympia Boulevard to Francis Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

41.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 21,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Rachel Street, between Dézéry and Jeanne-d'Arc Streets on the south side, and between Jeanne-d'Arc Street and a point west of Bourbonnière Avenue on the north side:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Guévremont, Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin and E. Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

42.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 77,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sherbrooke Street, between Pie IX Boulevard and Viau Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,
Tardif, E. Hamelin and E. Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

43.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 10,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of West Broadway, from Upper Lachine Road northward:

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

Pour rapport 107130 voir page 197 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseiller J.-O. Asselin et Quintin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $10,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bougainville, du boulevard Décarie en gagnant le nord:

Pour rapport 107131 voir page 197 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher et Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $14,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-198 et 326-206 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 326-194 et 326-195 à la rue projetée portant le no 326-207 du même cadastre:

Pour rapport 107132 voir page 198 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $3,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-199 et 327-79 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-198 à la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre:

Pour rapport 107133 voir page 198 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant le no 326-207 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-206 du même cadastre en gagnant l'ouest:

Pour rapport, 107134 voir page 199 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-202 et 327-82 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-206 à la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre:

TUESDAY, APRIL 6th 1954

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin and Quintin,
it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

44.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 10,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bougainville Street, from Décarie Boulevard northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher and Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

45.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 14,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-198 and 326-206 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 326-194 and 326-195 to proposed street bearing No. 326-207 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

46.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 3,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-199 and 327-79 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-198 to proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

47.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 2,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing No. 326-207 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-206 of the same cadastre westward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

48.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-202 and 327-82 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-206 to proposed street bearing No 327-81 of the same cadastre:

Archives de la Ville de Montréal

Pour rapport 107136 voir page 199 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-195, 326-194, 327-74 et 327-75 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre:

Pour rapport 107137 voir page 200 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-196, 326-197, 327-76 et 327-77, du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre:

Pour rapport 107138 voir page 200 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $14,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 327-78 et 327-81 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 327-74 et 327-75 à la rue projetée portant le no 327-83 du même cadastre:

Pour rapport 107139 voir page 201 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Girard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 326-207, 327-86 et 327-83 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, entre la rue de Salaberry et la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre:

Pour rapport 107140 voir page 201 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

49.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-195, 326-194, 327-74 and 327-75 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

50.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-196, 326-197, 327-76 and 327-77 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

51.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 14,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 327-78 and 327-81 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 327-74 and 327-75 to proposed street bearing No. 327-83 of the same cadastre:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Girard,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien dissenting).

52.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of proposed street bearing Nos. 326-207, 327-86 and 327-83 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, between de Salaberry Street and proposed street bearing No. 327-81 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and
J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $5,800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la section est de la rue Lachapelle, entre la rue de Salaberry et la rue Legault:

Pour rapport 107135 voir page 202 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $11,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Millen, de la rue Sauvé à la rue Fleury:

Pour rapport 107335 voir page 202 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adopté et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $71,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Denis, de la rue Legendre en gagnant le nord:

Pour rapport 107041 voir page 203 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $33,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 42e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien;

Pour rapport 107040 voir page 203 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette
et Guèvremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $4,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est du boulevard Saint-Laurent, au nord de la rue Molière:

Pour rapport 107042 voir page 203 volume 46 des rapports.

TUESDAY, APRIL 6th 1954

53.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 5,800.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of the east section of Lachapelle Street, between de Salaberry Street and Legault Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

54.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 11,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Millen Avenue, from Sauvé Street to Fleury Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien dissenting).

55.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 71,500.00 to lay a permanent paving on Saint-Denis Street, from Legendre Street northward:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

56.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 33,300.00 to lay a permanent paving on 42nd Avenue, from Bellechasse Street to Beaubien Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, Lalancette,
and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 4,000.00 to lay a permanent paving in the lane east of Saint-Laurent Boulevard, north of Molière Street:

Archives de la Ville de Montréal

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore et Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $30,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Vimy, de l'avenue Van Horne à l'avenue Lajoie:

Pour rapport 107113 voir page 204 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna et Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $30,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue de Lanaudière, entre les rues Bélanger et Jean-Talon:

Pour rapport 107114 voir page 204 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Dubreuil, Simard, Girard, Moore, Papineau, Brien et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $16,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Saint-Hubert, de l'avenue Laurier à la rue Boucher:

Pour rapport 107115 voir page 204 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Deslauriers, Désormiers, Naud et Savignac, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $17,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Bourret, de la rue Lemieux à l'avenue Wesbury:

Pour rapport 107109 voir page 205 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna et Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 30,500.00 to lay a permanent paving on de Vimy Avenue, from Van Horne Avenue to Lajoie Avenue:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna and Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 30,300.00 to lay a permanent paving on the lanes east of de Lanaudière Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Dubreuil, Simard, Girard, Moore, Papineau, Brien and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 16,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Saint-Hubert Street, from Laurier Avenue to Boucher Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Deslauriers, Désormiers, Naud and Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 17,900.00 to lay a permanent paving on Bourret Avenue, from Lemieux Street to Westbury Avenue:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna and Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Lanaudière, de la rue de Bellechasse en gagnant le nord:

Pour rapport 107110 voir page 205 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Dubreuil et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $25,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Hogue, de la rue Fleury à la rue Prieur:

Pour rapport 107108 voir page 205 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $35,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Bellechasse, entre la rue Chambord et la rue Garnier et son raccordement à la rue Marquette:

Pour rapport 107105 voir page 206 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Dubreuil et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $19,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Louisbourg, de la rue Pasteur en gagnant l'ouest:

Pour rapport 107107 voir page 206 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $6,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Reading, de la rue Butler en gagnant l'est:

Pour rapport 107111 voir page 207 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 4,200.00 to lay a permanent paving on de Lanaudière Street, from Bellechasse Street northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Dubreuil and
Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 25,000.00 to lay a permanent paving on Hogue Street, from Fleury Street to Prieur Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and
Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 35,800.00 to lay a permanent paving on Bellechasse Street, between Chambord and Garnier Streets, and its connection with Marquette Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Dubreuil and
Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 19,800.00 to lay a permanent paving on de Louisbourg Street, from Pasteur Street westward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore,
and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 6,200.00 to lay a permanent paving on Reading Street, from Butler Street eastward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $17,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'ouest du boulevard Monk, de la rue Raudot en gagnant le sud:

Pour rapport 107116 voir page 207 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Sauvé, Tremblay, Lafaille et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $15,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Sicard, entre les rues Ste-Catherine et Notre-Dame:

Pour rapport 107117 voir page 207 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $12,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Chabot, entre la rue Gilford et le boulevard Saint-Joseph:

Pour rapport 107118 voir page 208 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Deslauriers, Désormiers, Naud et Savignac, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $14,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue de Lanaudière, entre les rues Beaubien et de Drucourt:

Pour rapport 107126 voir page 208 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseiller Dubreuil et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $24,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Prieur, de la rue Francis au boulevard Olympia:

Pour rapport 107125 voir page 208 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 17,300.00 to lay a permanent paving in the lanes west of Monk Boulevard, from Raudot Street southward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Sauvé, Tremblay, Lafaille and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 15,200.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Sicard Street, between Sainte-Catherine and Notre-Dame Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif, E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 12,000.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Chabot Street, between Gilford Street and Saint-Joseph Boulevard:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Deslauriers, Désormiers, Naud and Savignac, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 14,700.00 to lay a permanent paving in lanes east of de Lanaudière Street, between Beaubien and Drucourt Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

71.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 24,400.00 to lay a permanent paving on Prieur Street, from Francis Street to Olympia Boulevard:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $25,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sainte-Claire, de la rue Liébert à la rue Saint-Donat:

Pour rapport 107124 voir page 209 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Tardif, E. Hamelin, et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $28,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 27e Avenue, entre les rues Beaubien et Saint-Zotique:

Pour rapport 107127 voir page 209 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 195-

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant le no 326-207 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-206 du même cadastre en gagnant l'ouest:

Pour rapport 107134 voir page 210 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $7,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-202 et 327-82 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-206 à la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre:

Pour rapport 107136 voir page 210 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 195-

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $18,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-195, 326-194, 327-74 et 327-75 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre:

Pour rapport 103137 voir page 211 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

72.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 25,200.00 to lay a permanent paving on Sainte-Claire Street, from Liébert Street to Saint-Donat Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Tardif, E. Hamelin, and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 28,700.00 to lay a permanent paving in the lanes east of 27th Avenue, between Beaubien and Saint-Zotique Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,700.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing No. 326-207 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-206 of the same cadastre westward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 7,900.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-202and 327-82 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-206 to proposed street bearing No. 327-81 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 18,400.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-195, 326-194, 327-74 and 327-75 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $15,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-196, 326-197, 327-76 et 327-77 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, d'un point situé à l'est de la rue projetée portant le no 326-198 à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre:

Pour rapport 107138 voir page 211 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $40,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 327-78 et 327-81 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 327-74 et 327-75 à la rue projetée portant le no 327-83 du même cadastre:

Pour rapport 107139 voir page 212 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore et Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $39,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 327-207, 327-86 et 327-83 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, entre la rue de Salaberry et la rue projetée portant le no 327-81 du même cadastre:

Pour rapport 107140 voir page 212 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Brien et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant le no 327-79 et 326-199 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant le no 326-198 à la rue projetée portant le no 327-78 du même cadastre:

Pour rapport 107133 voir page 213 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Brien et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 AVR 1954

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $45,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 326-198 et 326-206 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, de la rue projetée portant les nos 326-194 et 326-195 à la rue projetée portant le no 326-207 du même cadastre:

Pour rapport 103132 voir page 213 volume 46 des rapports.

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 15,100.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-196, 326-197, 327-76 and 327-77 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from a point east of proposed street bearing No. 326-198 to a point of west of proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and
Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 40,900.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 327-77 and 327-81 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 327-74 and 327-75 to proposed street bearing No. 327-83 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore and
Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 39,100.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-207, 327-86 and 327-83 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, between de Salaberry Street and proposed street bearing No. 327-81 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 9,100.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 327-79 and 326-199 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing No. 326-198 to proposed street bearing No. 327-78 of the same cadastre:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 45,400.00 to lay a permanent paving on proposed street bearing Nos. 326-198 and 326-206 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from proposed street bearing Nos. 326-194 and 326-195 to proposed street bearing No. 326-207 of the same cadastre:

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Brien et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les 77 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $34,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la section est de la rue Lachapelle, entre la rue de Salaberry et la rue Legault:

Pour rapport 107135 voir page 214 volume 46 des rapports

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin et Quintin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale du Québec

le 26 AVR 1954

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $38,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur West Broadway, du chemin Upper Lachine en gagnant le nord:

Pour rapport 107130 voir page 214 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin et Quintin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale du Québec

le 26 AVR 1954

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $135,000.00 pour l'exécution des travaux requis pour l'élargissement du pavage sur la rue Rachel, entre les rues Dézéry et Jeanne-d'Arc:

Pour rapport 107128 voir page 215 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Guévremont, Allan, Vachon et
Barron, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale du Québec

le 26 AVR 1954

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $37,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bougainville, du boulevard Décarie en gagnant le nord:

Pour rapport 103131 voir page 215 volume 46 des rapports

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna,
Vautelet et Horan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

TUESDAY, APRIL 6th 1954.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore,
Brien and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the 77 above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 34,200.00 to lay a permanent paving on the east section of Lachapelle Street, between de Salaberry Street and Legault Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin and Quintin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this article was deferred.

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 38,500.00 to lay a permanent paving on West Broadway, from Upper Lachine Road northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin and
Quintin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 135,000.00 to carry out the works required to widen the paving on Rachel Street, between Dézéry and Jeanne-d'Arc Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis, Guévremont, Allan,
Vachon and Barron, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 37,100.00 to lay a permanent paving on Bougainville Street, from Décarie Boulevard northward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna,
Vautelet and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 51 affirmative votes.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

Modifié 19 mars 56
VP 311 Vol 292

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $19,100.00 pour la construction en régie de l'élargissement du pavage sur le côté ouest de la rue Lajeunesse, entre le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Gouin:

Pour rapport 107170 voir page 216 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Brien et J.-P. Hamelin,

que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $300,000.00 pour la reconstruction du pavage de la rue Sherbrooke, entre le boulevard Pie IX et la rue Viau:

Pour rapport 107171 voir page 216 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Allan, E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $34,500.00 pour l'élargissement du pavage sur le côté nord du chemin de la Côte des Neiges, à l'intersection de l'avenue Pine:

Pour rapport 107039 voir page 216 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet et Horan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $13,400.00 pour l'exécution en régie des travaux d'amélioration du pavage sur la rue Saint-Jacques, entre les rues de l'Aqueduc et de la Montagne, ainsi que sur les rues de l'Aqueduc et de la Montagne, entre les rues Saint-Jacques et Bonaventure:

pour rapport 107119 voir page 217 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $33,900.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour la reconstruction du pavage permanent sur la partie de la rue Mill, en dehors des rails, d'un point situé à l'est de la rue Riverside en gagnant l'est, et d'autoriser le service des travaux publics à faire exécuter en régie un pavage permanent sur la partie entre les rails et 18 pouces en dehors de chaque rail de la Montreal and Southern Counties Railway:

TUESDAY, APRIL 6th 1954.

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 19,100.00 to widen by day labour the paving on the west side of Lajeunesse Street, between Henri-Bourassa Boulevard and Gouin Boulevard:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this article was deferred.

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 300,000.00 to relay the paving on Sherbrooke Street, between Pie IX Boulevard and Viau Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, E. Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 34,500.00 to widen the paving on the north side of Côte des Neiges Road, at the Pine Avenue intersection:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet and Horan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $ 13,400.00 to carry out by day labour the improvement works for the paving of Saint-Jacques Street, between Aqueduc and de la Montagne Streets and on Aqueduc and de la Montagne Streets, between Saint-Jacques and Bonaventure Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriationof $ 33,900.00 to do by day labour the work required to relay the permanent paving on part of Mill Street, outside of the rails, from a point east of Riverside eastward and to authorize the Public Works Department to have a permanent paving laid by day labour between the tracks and 18' beyond each rail of the Montreal and Southern Counties Railway:

Archives de la Ville de Montréal

Pour rapport 107077 voir page 217 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les quatre rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption, selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Dupuis,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il e

Le Conseil suspend sa séance jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, le Conseil reprend alors sa séance.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire, monsieur Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Délisle, Carrière, Simard, Caudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Lépine, Murray, Vautelet, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Brisebois, Loiselle Custeau, E.-T. Asselin, Mundey, Gagliardi, L. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire.

A ce stage de la séance, le conseiller Rochon, Leader du Conseil, souhaite la bienvenue au conseiller C. Hugh Hanson, représentant de l'Université McGill et membre du Comité exécutif. Il ajoute que les membres de ce Conseil se réjouissent de le voir de nouveau parmi eux après une absence de plusieurs années.

Son Honneur le maire prend la parole et offre ses voeux personnels au nouveau commissaire. Il félicite la représentation anglo-protestante de son choix et espère que monsieur Hanson demeurera longtemps au sein de ce Conseil.

Le conseiller Hanson se lève et remercie son Honneur le maire et les membres du Conseil de leur chaleureux acceuil à son endroit.

Le conseiller Emile Naud prend la parole et remercie les représentants de la catégorie B de la confiance qu'ils lui ont témoignée en le choisissant comme conseiller de leur catégorie.

QUESTION DE PRIVILEGE

Le conseiller Ravary se lève sur une question de privilège et déclare que dans un article publié dans le journal "LE DEVOIR" en date du 2 décembre 1953, le conseiller Léopold Pigeon, un des représentants de l'Association des Marchands Détaillants du Canada au Conseil, avait, lors d'une réunion du Conseil, lu une résolution de ladite association par laquelle elle déclarait que le conseiller Ravary ne représentait plus ladite association à ce Conseil. Il demande à Son Honneur le Maire de faire lire par le greffier de la Cité la lettre qu'il a reçue de ladite association transmettant une résolution passée par elle à ce sujet. Le greffier donne alors lecture des lettre et résolution de l'Association des Marchands Détaillants. Le conseiller Ravary donne aussi lecture d'une lettre de cette association par laquelle elle déclare qu'il n'a jamais cessé d'être le représentant de ladite association à l'hôtel de ville. Il termine en disant qu'il espère bien avoir dissipé le doute qui existait dans l'esprit de tous les conseillers et qui indique sans équivoque qu'il est encore le représentant attitré de ladite association.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declare the four above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor Dupuis,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

Council suspended this meeting until 3:30 o'clock p.m. this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 3:30 o'clock in the afternoon, Council then resumed its meeting.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair.

Councillors:

(For names, see opposite page)

At this moment of the meeting, Councillor Rochon, Leader of Council, welcomed Councillor C. Hugh Hanson, representative of McGill University and member of the Executive Committee. He added that the members of this Council rejoiced to see him again among them, after an absence of several years.

His Worship the Mayor spoke and offered his personal wishes to the new Commissioner. He congratulated the Anglo-Protestant representation for their choice and hoped that Mr. Hanson will long remain in this Council.

Councillor Hanson rose and thanked His Worship the Mayor and the members of Council for their warm welcome.

Councillor Emile Naud then spoke and thanked the representatives of B Category for the confidence they have shown him by selected him as Councillor of their Category.

QUESTION OF PRIVILEGE

Councillor Ravary rose to a question of privilege to state that, in an article published in the newspaper "LE DEVOIR", issue of December 2nd 1953, Councillor Léopold Pigeon, one of the representatives in Council of the Retail Merchants' Association of Canada, had, during a meeting of Council, read a resolution from the said Association in which it declared that Councillor Ravary no longer represented this Association in Council. He asked His Worship the Mayor to have the City Clerk read the letter which he had received from this Association transmitting a resolution adopted by it in this connection. The City Clerk then read the letter and the resolution of the Retail Merchants' Association of Canada. Councillor Ravary also read a letter from the Association in which it was stated that he had never ceased to be a representative of the Association in Council. He concluded by stating that he hoped that he had banished any doubt which might have existed in the minds of any Councillors and shown clearly that he was still a representative of the said Association.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

Le conseiller Léopold Pigeon, parlant sur la même question de privilège, déclare qu'il a pu avoir une divergence d'opinion avec le conseiller Ravary mais reconnaît qu'il reste le représentant officiel de ladite association au Conseil.

(Pour lettre et résolution, voir dossier du Conseil)

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 82 et 86 de l'ordre du jour qui avait été laissés en suspens à des phases antérieures de la présente séance.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $34,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la section est de la rue Lachapelle, entre la rue de Salaberry et la rue Legault:

Pour rapport 107135 voir page 214 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien et
J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $19,100.00 pour la construction en régie de l'élargissement du pavage sur le côté ouest de la rue Lajeunesse, entre le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Gouin:

Pour rapport 107170 voir page 216 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Croteau, Moore, Brien
et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 23 juillet 1953 votant un crédit de $6,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Sainte-Claire, de la rue Lepailleur à la rue Beaugrand:

Pour rapport 104685 voir page 217 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau,
Tardif et E. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, APRIL 6th 1954

Councillor Léopold Pigeon, speaking to the same question of privilege, said that he may have differed in opinion with Councillor Ravary but admitted that the latter was still the official representative of the Association in question.

(For letter and resolution, see Council file)

By unanimous consent, Council resumed the study of articles 82 and 86 of the order of the day which was left in abeyance at a previous stage of the present meeting.

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $34,200.00 to lay a permanent paving on the east section of Lachapelle Street, between de Salaberry Street and Legault Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Brien and
J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

92.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $19,100.00 to widen by day labour the paving on the west side of Lajeunesse Street, between Henri-Bourassa Boulevard and Gouin Boulevard:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Croteau, Moore,
Brien and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the charter, being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of July 23rd, 1953, voting an appropriation of $ 6,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Sainte-Claire Street, from Lepailleur Street to Beaugrand Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,
Tardif and E. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement du carrefour des rues Lachapelle, Reed et de Salaberry, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 106764 voir page 218 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien, Croteau
et J.-P. Hamelin,

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'élargissement du boulevard Rosemont, entre le boulevard Pie IX et la rue Lacordaire, et de voter le crédit exigé à cette fin:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

Pour rapport 107165 voir page 218 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif
et E. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 94, 95 et 96 de l'ordre du jour est différée.

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'homologation des sentences rendues les 23 et 25 mars 1954 relativement à l'expropriation d'immeubles requis pour la construction du boulevard Métropolitain, ainsi que le paiement des indemnités, au total de $149,694.10 accordées par ces sentences:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

Pour rapport 102401 voir page 220 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Simard, Moore, Croteau et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident).

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $112.40 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement de pans coupés à l'angle sud-est des rues Craig et Saint-Pierre et à l'angle nord-ouest des rues Bleury et Craig:

Pour rapport 105254 voir page 220 volume 46 des rapports.

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to establish the junction at Lachapelle, Reed and de Salaberry Streets, and to vote an appropriation for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables required to widen Rosemont Boulevard, between Pie IX Boulevard and Lacordaire Street, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif
and E. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of articles 94, 95 and 96 of the order of the day was deferred.

96.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the homologation of awards rendered on March 23rd and 25th, 1954 concerning the expropriation of immovables required for the construction of Metropolitan Boulevard as well as the payment of the indemnities totalling $ 149,694.10 granted by these awards:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Simard, Moore,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting).

97.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $ 112.40 to expropriate the immovables required to establish cut-off corners at the south-east corner of Craig and Saint-Pierre Streets and at the north west corner of Bleury and Craig Streets:

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers McKenna et Vautelet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $62.50 pour l'expropriation d'une partie du lot no 1194-1 du cadastre du quartier Saint-Jacques, requis pour l'aménagement d'un pan coupé à l'angle nord-est des rues Saint-Hubert et Ontario:

Pour rapport 105772 voir page 220 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Gaudry et Noel, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $273.42 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de parties de l'avenue Trafalgar, entre le chemin Trafalgar et la limite ouest de la Cité:

Pour rapport 103578 voir page 221 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna et Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $2,771.66 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement de pans coupés aux angles sud-ouest et nord-est des rues Hutchison et Bérubé:

Pour rapport 105785 voir page 221 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $20,936.93 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement vers l'est de la rue Globert jusqu'au chemin Circle:

Pour rapport 103834 voir page 221 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna et Vautelet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, APRIL 6th 1954

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna and Vautelet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

98.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $62.50 to expropriate part of Lot No. 1194-1 of the cadastre of the Saint-Jacques Ward required to make a cut-off corner at the north-east corner of Saint-Hubert and Ontario Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry and Noel, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

99.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $273.42 for the expropriation of the immovables required to widen parts of Trafalgar Avenue, between Trafalgar Road and the west limit of the City:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna and Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

100.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $2,771.66 to expropriate the immovables required to lay out cut off corners at the south-west and north-east corners of Hutchison and Bérubé Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

101.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of $20,936.93 for the expropriation of the immovables required to extend eastward Globert Street, to Circle Road:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna and Vautelet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Commission Hydroélectrique de Québec de certains terrains requis pour l'ouverture du boulevard Métropolitain:

Pour rapport 102401 voir page 222 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Prud'homme, Dubreuil, Simard, Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les 7 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption, selon l'article 21e de la Charte, étant la majorité de tous les membres du Conseil.

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et la Commission de Transport de Montréal et d'abroger une résolution en date du 5 mars 1954 passée à ce sujet:

Pour rapport 104340 voir page 222 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à M. Maurice Bélanger de terrains situés sur l'avenue Christophe-Colomb, au prix de $612.00:

Pour rapport 90000 voir page 223 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Prud'homme, Dubreuil et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente d'un emplacement compris dans le domaine Saint-Sulpice en vue de la construction d'une école d'arts graphiques:

Pour rapport 107194 voir page 223 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le maire déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de l'article 107 de l'ordre du jour est différée.

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'effacement des lignes homologuées pour le lot 92 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent

Pour rapport 107168 voir page 224 volume 46 des rapports

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

102.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Quebec Hydro-Electric Commission of certain lots required to open the Metropolitan Boulevard:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Prud'homme, Dubreuil, Simard, Girard, Moore, Brien, Croteau, and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the 7 above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

103.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of lots between the City and the Montréal Transportation Commission and to repeal a resolution dated March 5th, 1954 in this connection:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

104.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale by mutual agreement ot Mr. Maurice Bélanger of lots on Christophe-Colomb Avenue, at the price of $612.00:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Prud'homme, Dubreuil and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

105.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale of a piece of land included in Saint-Sulpice Domain for the construction of a Graphic Arts School:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21 e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

By unanimous consent of Council, the study of article 107 of the order of the day was deferred.

106.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologated lines for lot No. 92 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par des bâtiments appartenant à M. Jack Perlman et Mme Jennie Rosenthal-Perlman:

Pour rapport 107076 voir page 224 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Hamelin,
et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par un bâtiment appartenant à M. Robert Jourdain:

Pour rapport 107186 voir page 224 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Simoneau, Tardif,
E. Hamelin et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Patrice Lavoie de construire une mais sans marge latérale d'isolement sur un lot situé du côté ouest de la rue Francis, entre les rues Fleury et Prieur:

Pour rapport 107018 voir page 225 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Moore, Brien, Croteau
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les quatre rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de $54,850.01 aux budgets des exercices 1951-52, 1952-53 et 1953-54 du service des travaux publics:

Pour rapport 104600 voir page 225 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

107.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed to allow the occupancy of public property by buildings belonging to Mr. Jack Perlman and Mrs. Jennie Rosenthal-Perlman:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif,
E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

108.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed permitting the occupancy of public property with a building belonging to Mr.. Robert Jourdain:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif,
E. Hamelin and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

109.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Mr. Patrice Lavoie to erect a house without lateral free spaces on a lot on the west side of Francis Street, between Fleury and Prieur Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the four above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the charter, being the majority of all the members present.

110.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to tranfer a sum of $54,850.01 in the budgets of the fiscal years 1951-52, 1952-53 and 1953-54 of the Public Works Department:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'affecter à la pose de conduits souterrains dans les districts existants certains soldes de crédits disponibles:

Pour rapport 107329 voir page 227 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare les sept rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du conseil.

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité, l'Hydro-Québec et Milmont Fibreboards Limited relatif aux digues et usine hydraulique construites sur la Rivière des Prairies et d'abroger la résolution du Conseil passée à ce sujet le 18 juillet 1951:

Pour rapport 107187 voir page 227 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de contrat entre la Cité et l'Hydro-Québec relativement à la fourniture de force motrice pour une période de cinq ans, à l'île Sainte-Hélène:

Pour rapport 107182 voir page 227 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Gaudry et Grégoire, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

TUESDAY, APRIL 6th 1954.

111.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer certain appropriations:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

112.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to affect certain balances of available appropriations to the laying of underground conduits in existing districts:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the seven above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

113.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft agreement between the City, Hydro-Quebec and Milmont Fibreboards Limited concerning the dam and hydraulic plant constructed on des Prairies River, and to repeal the resolution of Council adopted in this connection on July 18th, 1951:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

114.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft contract between the City and Hydro-Quebec concerning the supply of electric power, over a period of five years, at Saint-Hélène Island:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry and Grégoire, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

Archives de la Ville de Montréal

115. -L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de $173,602.94 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal:

Pour rapport 107188 voir page 227 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder une augmentation de traitement aux membres du bureau de revision des estimations:

Pour rapport 106800-44 voir page 227 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin,
Filion, Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Mathieu dissident).

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder une augmentation de traitement aux membres de la Commission du Service Civil:

Pour rapport 106800-45 voir page 227 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

[illegible].- Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise et lue:

Sur la proposition du conseiller Emile Gauthier,
Appuyée à l'unanimité, il est

RESOLU: que le traitement annuel du Directeur des services municipaux soit fixé, à compter du 1er décembre 1953, à $15,500.00.

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, tel que modifié:

Pour rapport 106739 voir page 228 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2158 voir page 397 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson. il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

115.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the payment of a supplementary contribution of $173,602.94 to the Montréal Firemen's Benefit Association:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

116.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant an increase in salaries to the members of the Board of Revision of Valuations:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted. (Councillor Mathieu dissenting).

117.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant an increase in salaries to the members of the Civil Service Commission:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

By unanimous consent of Council, was submitted and read:

On motion of Councillor Emile Gauthier,
Seconded unanimously, it was

RESOLVED: that the salary of the Director of Departments by fixed, as of December 1st 1953, at $15,500.00.

118.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 695 concerning the early closing of stores, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Archives de la Ville de Montréal

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare le règlement ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Proposé par le conseiller Guévremont,
Appuyé par le conseiller Gaudry,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Savignac,

Que ce Conseil s'ajourne au mercredi, 7 avril courant, à 10 heures 30 du matin, pour continuer ledit ordre du jour.

Et, un débat s'engageant et ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Et, advenant 8 heures 30 du soir,

Son Honneur le maire ayant repris le fauteuil et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Vanier, Smith, Lauriault, Lafaille, Lyall, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Désormiers, Mavary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Goulet, Brisebois, Custeau, E.-T. Asselin, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

119.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de $18,960,000.00 pour dépenses capitales:

Pour rapport 107161 voir page 228 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2161 voir page 396 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 15 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Council accordingly proceed with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared the above by-law adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

Moved by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Gaudry,

That the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Savignac,

That Council adjourn until Wednesday, April 7th instant, at 10:30 o'clock a.m., to continue the said order of the day.

And, a debate arising and said amendment being put, it was rejected on division.

The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

And, at 8:30 o'clock p.m.

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

119.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law providing for a loan of $18,960,000.00 for capital expenditures:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceed with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 to 15 inclusively being read, they were agreed to.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson,

Que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Lalancette.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

120.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2074 pourvoyant à un emprunt de $15,000,000.00 pour la construction de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique, tel que modifié:

Pour rapport 98424 voir page 228 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2162 voir page 386 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 4 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson,

Que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 AVR 1954

121.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2073 pourvoyant à un emprunt de $13,000,000.00 pour dépenses capitales, tel que modifié:

Pour rapport 107325 voir page 228 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2163 voir page 394 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant déclare les trois règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

TUESDAY, APRIL 6th 1954.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson,

That said draft by-law be now adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Lalancette.

120.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2074 providing for a loan of $15,000,000.00 for the construction of the Meilleur-Atlantique tributary sewer, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 to 4 inclusively being read, they were agreed to.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson,

That said draft by-law be now adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

121.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2073 providing for a loan of $13,000,000.00 for capital expenditures, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The presiding member declared the three above by-laws adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

Archives de la Ville de Montréal

122.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $3,000,000.00 pour la pose de services et conduites d'eau, etc.:

Pour rapport 107158 voir page 229 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

123.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $115,000.00 pour l'aménagement du carrefour Rachel, Pie IX et Sherbrooke:

Pour rapport 107172 voir page 229 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Hamelin,
E. Gauthier et Vachon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

124.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $17,400.00 pour l'exécution en régie des travaux de modifications de l'îlot existant sur la rue Jean-Talon, entre les rues Lajeunesse et Saint-Hubert:

Pour rapport 107173 voir page 229 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

125.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au seul soumissionnaire, Bédard-Girard Limited, le contrat pour la fourniture et l'installation de signaux de circulation à cinquante intersections, au prix de $123,623.00, et de voter un crédit de $165,000.00 à cette fin:

Pour rapport 106450 voir page 231 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

122.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $3,000,000.00 to lay water mains and services, etc.:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

123.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $115,000.00 for the establishment of the junction of Rachel Street, Pie IX Boulevard and Sherbrooke Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

124.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $17,400.00 to carry out by day labour of the works of modifications to the island on Jean-Talon Street, between Lajeunesse and Saint-Hubert Streets:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

125.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the only tenderer, Bédard-Girard Limited, the contract for the supply and installation of traffic lights at fifty intersections, at the price of $123,623.00, and to vote an appropriation of $165,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 6 AVRIL 1954

126.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au seul soumissionnaire, Atlas Construction Co. Limited, le contrat pour la construction d'un réservoir pour eau filtrée à l'usine des filtres, au prix de $1,648,753.00 et de voter un crédit de $1,800,000. à cette fin:

Pour rapport 106384 voir page 227 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare les cinq rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

127.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération les rapports suivants du Comité exécutif

a) A l'effet d'imposer et de prélever les surtaxes et taxes suivantes:

1) Surtaxe de 5% re:emprunt de $13,500,000.00 pour fins budgétaires;

2) Surtaxe de 3% re:emprunt de $6,731,000.00 pour fins budgétaires;

3) Taxe de $0.01 par $100.00 de valeur imposable re: emprunt pour reconstruction de l'hôtel de ville;

4) Taxe de $0.23 par $100.00 de valeur imposable re: divers excédents de pavages, etc.

b) Soumettant un projet de règlement concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1954-55.

c) Soumettant un projet de règlement à l'effet d'imposer certaines taxes et contributions foncières pour l'exercice 1954-55:

d) Soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau et Hanson,

Que le rapport du Comité exécutif constituant le paragraphe a) ci-dessus mentionné de l'ordre du jour soit adopté.

Et, un débat s'engageant, le président du Comité exécutif fait un discours sur les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55.

(Pour discours, voir dossier du Conseil).

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Croteau,

Le Conseil s'ajourne au MERCREDI, 7 avril courant, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer le présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE
C.O. Longpré

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MEMBRE PRESIDANT

TUESDAY, APRIL 6th 1954.

126.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the only tenderer, Atlas Construction Co. Ltd., the contract for the construction of a filtered water reservoir at the filtering plant, at the price of $1,648,753.00, and to vote an appropriation of $1,800,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The presiding member declared the five above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

127.- The order of the day being read to consider the following reports from the Executive Committee

a) To levy and collect the following surtaxes and taxes:

1) Surtax of 5% re loan of $13,500,000.00 forbudget purposes;

2) Surtax of 3% re loan of $6,731,000.00 for budget purposes;

3) Tax of $0.01 per $100.00 of assessable value re loan for reconstruction of the City Hall;

4) Tax of $0.23 per $100.00 of assessable value re sundry paving excesses, etc.

b) Submitting a draft by-law concerning the price or rate of water in the Cities of Westmount and Outremont for the fiscal year 1954-55.

c) Submitting a draft by-law to levy certain real estate taxes and assessments for the fiscal year 1954-55.

d) Submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteauand Hanson,

That the report from the Executive Committee constituting paragraph a) above mentioned of the order of the day be adopted.

And, a debate arising, the Chairman of the Executive Committee delivered a speach on the budget estimates for the fiscal year 1954-55.

(For speach, see Council file).

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Croteau,

Council adjourned until WEDNESDAY, April 7th instant, at 3 o'clock p.m., to continue the study of the present order of the day.

C.O. Longpré
CITY CLERK

MAYOR
(Approved in conformity with the law)

MEMBER PRESIDING

Archives de la Ville de Montréal

MERCREDI, 7 AVRIL 1954

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-C. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Baker, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Brisebois, Loiselle, E.-T. Asselin, Mundey, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire.

Du consentement unanime du Conseil, les avis de motions suivants sont soumis et lus:

1.- Le conseiller Savignac donne avis que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre des chômeurs semble augmenter continuellement à Montréal;

ATTENDU qu'une telle situation peut devenir sérieuse si rien n'est fait pour y remédier;

QUE le Comité exécutif soit prié de faire une étude de la situation du chômage à Montréal, afin que des mesures soient prises pour y faire face au cas où elle se continuerait ou s'aggraverait."

2.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le parc Viger est un de nos plus beaux espaces libres, contenant des arbres superbes, et qu'il est en quelque sorte sur les routes d'entrée de la ville;

ATTENDU que de beaux édifices modernes ont été construits dans les alentours, entre autres l'édifice de la Société des Artisans et l'hôtel Viger que la Ville a acquis et est en frais d'améliorer et qui sera ouvert dans un avenir rapproché;

ATTENDU que ce parc devrait être rendu plus attrayant pour les touristes ainsi que pour la population très dense des environs;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des améliorations dans le parc Viger, en y installant un éclairage plus efficace, en illuminant la fontaine qui s'y trouve, en réparant les pelouses, etc."

3.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, le plus tôt possible, un projet d'amendement au règlement no 2001 constituant une caisse de retraite pour certains employés de la Cité de Montréal, tel amendement devant se lire comme suit:

"L'article 13 du règlement no 2001 est modifié en y remplaçant les deux derniers alinéas par le suivant:

" S'il devient invalide ou incapable de remplir ses fonctions avant d'avoir atteint l'âge limite, il aura droit au minimum plus haut mentionné à condition d'avoir atteint dix ans de service. Cette invalidité ou incapacité est établie par trois médecins de la Cité nommés à cette fin par le Comité. Leur décision sera finale."

WEDNESDAY, APRIL 7th 1954

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 3 o' clock in the afternoon.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

By unanimous consent of Council, the following notices of motions were submitted and read:

1.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of unemployed seems to increase continually in Montréal;

WHEREAS this situation may become serious if nothing is done to remedy it;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making a thorough study of the unemployment problem in Montreal, in order that measures be taken to meet it should it continue or become worse."

2.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Viger Park is one of our most beautiful open spaces, containing fine trees and is, in a manner of speaking, on one of the approach arteries to the City;

WHEREAS fine modern buildings have been erected in the vicinity, including the Société des Artisans' Building and the former Viger Hotel which the City has acquired and is renovating with a view to reopening it shortly:

WHEREAS this park should be made more attractive both for visitors and for the dense population in its vicinity;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of improving Viger Park by installing better lighting, illumination the fountain located therein, resodding the lawns, etc."

3.- Councillor Savignac gives notice, that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council, as soon as possible, a draft amendment to By-lawNo. 2001 establishing a superannuity fund for certain employees of the City of Montréal, such amendment to read as follows:

"Article 13 of By-law No. 2001 is amended by replacing therein the two last sub-paragraphs by the following:

"Should he become invalid or unable to perform his duties before reaching the age limit, he shall be entitled to the above mentioned minimum on the condition that he has attained ten years of service. Such invalidity or incapacity shall be established by three physicians of the City, appointed, for such purpose by the Committee. Their decision shall be final."

Archives de la Ville de Montréal

4.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le parc Carmel, dans le quartier Saint-Denis est pourvu d'un abri impropre pour les enfants qui y prennent leurs ébats;

ATTENDU qu'il importe de corriger cette situation dans le plus bref délai possible et de procéder à la construction dans ce parc d'un abri plus moderne et plus adapté aux besoins des enfants;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions requises afin que l'on procède sans délai à la construction dans le parc Carmel d'un abri plus moderne et plus adapté aux besoins des enfants, pour remplacer l'abri désuet qui s'y trouve actuellement."

5.- Le conseiller Simoneau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 21 octobre 1953, le Comité exécutif a approuvé des ententes entre le Syndicat National des Fonctionnaires Municipaux, l'Association Nationale des Pompiers, local 985, et la Fraternité des Policiers de Montréal Inc.:

ATTENDU que, selon l'entente entre la Cité et le Syndicat National des Fonctionnaires Municipaux, certains privilèges sont accordés aux fonctionnaires municipaux;

ATTENDU que, selon une autre résolution dudit Comité, en date du 25 novembre 1953, il a été décidé que les dispositions de cette résolution s'appliqueront également à tous les fonctionnaires qui ne sont pas régis par la convention collective entre la Cité et ledit syndicat, mais non au directeur des services, aux membres du bureau de revision des estimations et aux membres de la commission du service civil;

ATTENDU que les trois catégories d'employés mentionnées au paragraphe précédent subissent un préjudice en ne bénéficiant pas des avantages accordés aux autres employés;

ATTENDU que ce préjudice provient du fait qu'en vertu de la charte ou des règlements de la Cité leur statut, salaire, etc., doivent être réglés par le Conseil sur rapport du Comité exécutif;

Que le Comité exécutif soit prié de transmettre au Conseil, dans le plus court délai possible, un rapport recommandant que tous les privilèges accordés aux fonctionnaires municipaux, par la résolution du Comité exécutif du 21 octobre 1953, régis ou non par la convention collective, soient également accordés au directeur des services, aux membres du bureau de revision des estimations et aux membres de la commission du service civil."

6.- Le conseiller Leblanc donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

" ATTENDU que sur la rue d'Iberville, entre la rue Rachel et l'avenue du Mont-Royal, il existe déjà un grand nombre d'industries;

ATTENDU que cette partie de rue est actuellement comprise dans la zone domiciliaire du quartier de Lorimier;

ATTENDU qu'il serait plus rationnel que cette partie de rue soit plutôt incluse dans la zone industrielle;

ATTENDU que certaines personnes désirent établir à cet endroit des industries importantes;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil dans le plus court délai possible un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1383, tel qu'amendé, de façon à y insérer le paragraphe suivant à la fin de l'article 3, dans la zone industrielle:

c) le côté ouest de la rue d'Iberville, de la rue Rachel à l'avenue du Mont-Royal."

4.- Councillor Savignac gives notice, that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Carmel Park, in St. Denis Ward, contains a shelter which is insufficient for the requirements of the children who play there;

WHEREAS this condition should be remedied as soon as possible and a more modern shelter better suited to the needs should be built;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions to the effect that a modern shelter be erected in this park as soon as possible which will be more adapted to the children's requirements,and which will replace the antiquated building now on the premises."

5.- Councillor Simoneau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, on October 21st, 1953, the Executive Committee approved agreements between the National Syndicate of Municipal Employees, the National Association of Firemen, Local 985, and the Brotherhood of Montréal Policemen Inc.;

WHEREAS, according to the agreement between the City and the National Syndicate of Municipal Employees, certain privileges were granted to the municipal employees;

WHEREAS, according to another resolution of the said Committee, under date of November 25th, 1953, it was decided that the provisions of this resolution will also apply to all employees not governed by the collective agreement between the City and the said Syndicate, but not to the Director of Departments, the members of the Board of Revision of Valuations and the members of the Civil Service Commission;

WHEREAS the three categories of employees mentioned in the preceding paragraph suffer a prejudice by not benefiting from the advantages granted to the other employees;

WHEREAS this prejudice is due to the fact that in virtue of the City Charter or By-laws their status, salary, etc. must be established by the Council, on report of the Executive Committee;

THAT the Executive Committee be requested to transmit to Council with the least possible delay a report recommending that all privileges granted to municipal employees by the resolution of the Executive Committee of October 21st, 1953, whether governed or not by the collective agreement, be also granted to the Director of Departments, the members of the Board of Revision of Valuations and the members of the Civil Service Commission."

6.- Councillor Leblanc gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS on d'Iberville Street, between Rachel Street and Mont-Royal Avenue, there already exist a great number of industries;

WHEREAS this part of the street is presently comprised in the residential zone of the Lorimier Ward;

WHEREAS it would be more rational that this part of street be included in the industrial zone;

WHEREAS certain persons wish to establish important industries on this site;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council with the least possible delay a draft by-law to amend By-law No. 1383, as amended, so as to insert therein the following paragraph at the end of Article 3, in the industrial zone:

c) the west side of d'Iberville Street, from Rachel Street to Mont-Royal Avenue."

Archives de la Ville de Montréal

MERCREDI, 7 AVRIL 1954

ORDRE DU JOUR

7.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil du 6 avril courant;

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Leblanc, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider le Comité plénier et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude des revenus et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances et C. Choquette, avocat en chef de la cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller G. Gauthier, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Guévremont ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir,

Son Honneur le maire ayant pris le fauteuil et les conseillers: Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, Healy, Sauvé Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, Emile Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Mundey, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, Léopold Pigeon, Barron, Provost, Gérard Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour, concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55, laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil de cet après-midi;

Et, un débat s'engageant,

WEDNESDAY, APRIL 7th 1954

ORDER OF THE DAY

7.- Council resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on April 6th instant;

And, a debate arising

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Leblanc, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

His Worship the Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, director of Finance and C. Choquette, City Chief Attorney, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor G. Gauthier, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

Councillor Guévremont in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m.

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Council resumed the study of article 129 of the order of the day, concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55, which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting of this afternoon;

And, a debate arising,

Archives de la Ville de Montréal

MERCREDI, 7 AVRIL 1954

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Son Honneur le maire ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude du budget de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances et C. Choquette, avocat en chef de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller E. Gauthier, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Savignac ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Guévremont,

Le Conseil s'ajourne au JEUDI, 8 avril 1954, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

LE GREFFIER DE LA CITE

C.O. Longpré

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MEMBRE PRESIDANT

WEDNESDAY, APRIL 7th 1954

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

His Worship the Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, director of Finance and C. Choquette, City Chief Attorney, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor E. Gauthier, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

Councillor Savignac in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Guévremont,

Council adjourned until THURSDAY, APRIL 8th 1954, at 10:30 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

C.O. Longpré

CITY CLERK.

MAYOR
(Approved in conformity with the law)

MEMBER PRESIDING

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 8 AVRIL 1954

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures et 30 du matin

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire, monsieur Camillien Houde;

Les Conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Simard, Gaudry, Guèvremont, Mathieu, Emile Gauthier, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Gagliardi, Léopold Pigeon, Barron, Gérard Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson et Malumed.

Le conseiller Lalancette occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenue et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 7 avril courant.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le membre présidant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant cuitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, C. Choquette, avocat en chef de la Cité et George Vernot, chef estimateur de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Brien,
Appuyée par le conseiller G. Gauthier, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le maire ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Brien,
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi,

Son Honneur le maire et les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, Edmond Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gaudry, Guèvremont, Mathieu, Emile Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, Noël, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Horan, Gagliardi, Léopold Pigeon, Barron, Gérard Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

THURSDAY, APRIL 8th 1954

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 10:30 o'clock a.m.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Lalancette in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on April 7th instant.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

The presiding member having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance and C. Choquette, City Chief Attorney, and George Vernot, City Chief Assessor, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Brien,
Seconded by Councillor G. Gauthier, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Brien,
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3:00 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 3:00 o'clock p.m.

His Worship the Mayor and Councillors

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 8 AVRIL 1954

Le conseiller Hamilton, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend alors l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens à l'ajournement de la séance de ce matin.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs Lucien Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, C. Choquette, avocat en chef de la Cité et George Vernot, chef estimateur de la Cité, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-P. Hamelin,
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le maire ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Asselin,

Le Conseil s'ajourne au VENDREDI, 9 avril 1954, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

C.O. Longpré
GREFFIER DE LA CITE

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MEMBRE PRESIDANT

THURSDAY, APRIL 8th 1954

Councillor Hamilton, Acting Mayor, in the Chair.

Council then resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the morning meeting.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

The Acting Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, C. Choquette, City Chief Attorney, and George Vernot, City Chief Assessor, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-P. Hamelin,
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Asselin,

Council adjourned until FRIDAY, April 9th 1954, at 10.30 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

C.O. Longpré
CITY CLERK

MAYOR
(Approved in conformity with the law)

MEMBER PRESIDING

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 9 AVRIL 1954

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire, monsieur Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Lévesque, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Brisebois, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Mundey, Horan, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire.

Le conseiller Hamilton, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 8 avril courant.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, C. Choquette, avocat en chef de la Cité et George Vernot, chef estimateur de la Cité entrent dans la salle des délibérations pour fournir certains renseignements.

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Dubreuil,
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller English ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Victor, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi,

Son Honneur le maire et les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Brisebois, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Mundey, Horan, Archambault, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

FRIDAY, APRIL 9th 1954

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 10:30 o'clock a.m.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Hamilton, Acting Mayor, in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on April 8th instant.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that the Council resolved itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

The Acting Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, C. Choquette, City Chief Attorney and George Vernot, City Chief Assessor, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Dubreuil,
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

Councillor English in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Victor, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3:00 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 3:00 o'clock in the afternoon,

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 9 AVRIL 1954

Le conseiller Hamilton, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend alors l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens à l'ajournement de la séance de ce matin.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, C. Choquette, avocat en chef de la Cité, George Vernot, chef estimateur de la Cité, J.B.A. Mérineau, auditeur de la Cité et Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller G. Gauthier, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Savignac ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller J.-O. Asselin,

Que ce Conseil s'ajourne au lundi, 12 avril courant, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Proposé en amendement par le conseiller Guévremont,
Appuyé par le conseiller G. Gauthier,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer ledit ordre du jour.

Proposé en sous-amendement par le conseiller Lauriault,
Appuyé par le conseiller Smith,

Que ce Conseil s'ajourne au lundi, 12 avril courant, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer le présent ordre du jour.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Lauriault et Smith retirent leur motion.

Ledit amendement étant alors mis aux voix, il est adopté et le Conseil suspend en conséquence sa séance jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir,

Son Honneur le Maire et les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Stephens, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Briseboin, Custeau, E.T. Asselin, Mundey, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

FRIDAY, APRIL 9th 1954

Councillor Hamilton, Acting Mayor, in the Chair.

Council then resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the morning meeting.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED: that the Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

The Acting Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, C. Choquette, City Chief Attorney, George Vernot, City Chief Assessor, J.B.A. Mérineau, City Auditor and Aimé Cousineau, Director of the Planning Department, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor G. Gauthier, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

Councillor Savignac in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That this Council adjourn until Monday, April 12th instant, at 10:30 a.m., to continue the study of the present order of the day.

Moved in amendment by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor G. Gauthier,

That the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue said order of the day.

Moved in sub-amendment by Councillor Lauriault,
Seconded by Councillor Smith,

That this Council adjourn until Monday, April 12th instant, at 3:00 o'clock p.m., to continue the present order of the day.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, Councillors Lauriault and Smith withdraw their motion.

Said amendment then being put, it was adopted and Council accordingly suspended its meeting until 8:30 o'clock p.m., this day.

And, at 8:30 o'clock p.m.

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Archives de la Ville de Montréal

VENDREDI, 9 AVRIL 1954

Le conseiller Savignac occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens à l'ajournement de la séance de cet après-midi.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le membre présidant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, C. Choquette, avocat en chef de la Cité, et Y. Bock, président du bureau de revision des estimations, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Jodoin,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Jean-Paul Hamelin ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Jodoin.
Appuyée par le conseiller Guévremont,

Le Conseil s'ajourne au LUNDI, 12 avril courant, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

C.E. Longpré
GREFFIER DE LA CITE

Camillien Houde
MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MEMBRE PRESIDANT

FRIDAY, APRIL 9th 1954

Councillor Savignac in the Chair.

Council resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the afternoon meeting:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget of the fiscal year 1954-55.

The presiding member having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside the Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs Lucien Hétu, Director of Departments, C. Choquette, City Chief Attorney and Y. Bock, Chairman of the Board of Revision, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Jodoin,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

Councillor Jean-Paul Hamelin in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Jodoin,
Seconded by Councillor Guévremont,

Council adjourned until MONDAY, APRIL 12th instant, at 3:00 o'clock in the afternoon, to continue the study of the present order of the day.

C.E. Longpré
CITY CLERK

Camillien Houde
MAYOR
(Approved in conformity with the law)

MEMBER PRESIDING

Archives de la Ville de Montréal

LUNDI, 12 AVRIL 1954

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, monsieur Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Brisebois, Loiselle, E.T. Asselin, Mundey, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Gauthier G., Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire.

Le conseiller Savignac occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 9 avril courant.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le membre présidant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, C. Choquette, avocat en chef de la Cité et Y. Bock, président du bureau de revision des estimations, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller E. Pigeon,
Appuyée par les conseillers Simard et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Savignac ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que le Comité plénier a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir,

MONDAY, APRIL 12th 1954

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 3:00 o'clock in the afternoon.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde:

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Savignac in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting held on April 9th instant.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J. -O. Asselin, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

The presiding member having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside said Committee of the Whole and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, C. Choquette, City Chief Attorney and Y. Bock, Chairman of the Board of Revision, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillors Simard and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

Councillor Savignac in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m.,

Archives de la Ville de Montréal

LUNDI, 12 AVRIL 1954

Son Honneur le maire et les conseillers: Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, Emile Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Mundey, Horan, Archambault, Gagliardi, Emile Pigeon, Barron, Provost, Gérard Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le conseiller Hamilton, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend alors l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens à l'ajournement de la séance de ce matin.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil.

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, C. Choquette, avocat en chef de la Cité, A. Cousineau, directeur du service d'urbanisme, L. L'Allier, directeur du service des travaux publics, P.-E. Morrissette, directeur adjoint du service des travaux publics, et J.-A. Bernier, contrôleur du budget au service des travaux publics, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Gaudry, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le maire suppléant ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Dozois,

Le Conseil s'ajourne au MARDI, 13 avril 1954, à 10 heures 30 de matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

C.O. Longpré
GREFFIER DE LA CITE

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MEMBRE PRESIDANT

MONDAY, APRIL 12th 1954

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Councillor Hamilton, Acting Mayor, in the Chair.

Council then resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the morning meeting.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

The Acting Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, C. Choquette, City Chief Attorney, A. Cousineau, Director of Planning Department, L. L'Allier, Director of Public Works Department, P.-E. Morrissette, Assistant-director of the Public Works Department, and J.-A. Bernier, Public Works budget controller, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Gaudry, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

The Acting Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that the Committee of the Whole had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Dozois,

Council adjourned until TUESDAY, APRIL 13th 1954, at 10:30 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

C.O. Longpré
CITY CLERK

MAYOR
(Approved in conformity with the law)

MEMBER PRESIDING

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 13 AVRIL 1954

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire, monsieur Camillien Houde:

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Manley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wahar, Murray, Vautelet, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.T. Asselin, Harrington, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-F. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire.

Le conseiller Hamilton, maire suppléant, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 12 avril courant.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, L. L'Allier, directeur du service des travaux publics, P.-E. Morrissette, directeur-adjoint du service des travaux publics et P.-E. Bernier, contrôleur du budget au service des travaux publics, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le maire suppléant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Savignac et J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, et

TUESDAY, APRIL 13th 1954

SPECIAL ADJOURNED MEETING

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Hamilton, Acting Mayor, in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on APRIL 12th instant.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

The Acting Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, L. L'Allier, Director of the Public Works Department, P.-E. Morrissette, Assistant-director of the Public Works Department and P.-E. Bernier, Public Works budget controller, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that this Committee now rise its meeting and report progress.

The Acting Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Savignac and J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3:30 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 3:30 o'clock in the afternoon,

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 13 AVRIL 1954

Son Honneur le maire ayant pris le fauteuil et les conseillers Filion, Dubreuil, Savignac, McKenna, Rochon, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Bass, Delisle, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Godoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.T. Asselin, Mundey, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil reprend l'étude de l'article 129 de l'ordre du jour concernant le revenu et les dépenses de l'exercice 1954-55 laissée en suspens à l'ajournement de la séance de ce matin.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Quintin, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le budget de l'exercice 1954-55.

Son Honneur le Maire ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil.

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude du revenu et des dépenses de l'exercice 1954-55. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, L. L'Allier, directeur du service des travaux publics, P.-E. Morrissette, directeur adjoint du service des travaux publics et J.-A. Bernier, contrôleur du budget au service des travaux publics, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le maire ayant repris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié le budget de l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que soit adopté le rapport suivant du Comité exécutif constituant le paragraphe a) de l'article 129 de l'ordre du jour, à l'effet d'imposer et de prélever les surtaxes et taxes suivantes:

1) Surtaxe de 5% re emprunt de $13,500,000.00 pour fins budgétaires;

2) Surtaxe de 3% re emprunt de $6,731,000.00 pour fins budgétaires;

3) Taxe de $0.01 par $100.00 de valeur imposable re: emprunt pour reconstruction de l'hôtel de ville;

4) Taxe de $0.23 par $100.00 de valeur imposable re: divers excédents de pavages, etc.

Pour rapport 106900 voir page 230 volume 46 des rapports.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

TUESDAY, APRIL 13th 1954

His Worship the Mayor in the Chair and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Council resumed the study of article 129 of the order of the day concerning the revenues and expenditures for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the morning meeting.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Quintin, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the budget for the fiscal year 1954-55.

His Worship the Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair.

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded to study the revenues and expenditures of the fiscal year 1954-55. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, L. L'Allier, Director of the Public Works Department, P.-E. Morrissette, Assistant-director of the Public Works Department and J.-A. Bernier, Public Works Department budget controller, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that this Committee now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had considered the budget for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion, Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that the following report from the Executive Committee constituting the paragraph a) of article 129 of the order of the day, to levy and collect the following surtaxes and taxes:

1) Surtax of 5% re loan of $13,500,000.00 for budget purposes;

2) Surtax of 3% re loan of $6,731,000.00 for budget purposes;

3) Tax of $0.01 per $100.00 of assessable value re loan for reconstruction of the City Hall;

4) Tax of $0.23 per $100.00 of assessable value re sundry paving excess, etc.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

Archives de la Ville de Montréal

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant le prix ou taux de l'eau dans les cités de Westmount et d'Outremont pour l'exercice 1954-55: (paragraphe b) de l'article 129).

Pour rapport voir page volume des rapports.
Pour règlement voir page volume des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Dozois,
Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 à 24 inclusivement étant considérés comme lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Dozois, Hanley,
Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet d'imposer certaines taxes et contributions foncières pour l'exercice 1954-55: (paragraphe c) de l'article 129).

Pour rapport voir page volume des rapports
Pour règlement 2165 voir page 392 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 4 inclusivement étant considérés comme lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare les deux règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Dozois, Croteau et Hanson,

Que le rapport du Comité exécutif soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier ledit rapport.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the price or rate of water in the Cities of Westmount and Outremont for the fiscal year 1954-55: (paragraph b) of article 129).

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Dozois,
Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble and articles 1 to 24 inclusively being considered as read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Dozois,
Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to levy certain real estate taxes and assessments for the fiscal year 1954-55: (paragraph c) of article 129).

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 to 4 inclusively being considered as read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared the two above by-laws adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55;

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Dozois, Croteau and Hanson,

That the report from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study said report.

Archives de la Ville de Montréal

MARDI, 13 AVRIL 1954

Son Honneur le maire ayant désigné le conseiller Rochon, chef du conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède alors à l'étude dudit rapport. A ce moment, messieurs L. Hétu, directeur des services, L. L'Allier, directeur du service des travaux publics et L.-P. Cabana, directeur du service de la voie publique et C. St-Amant, directeur du service du Bien-être social entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Désormiers, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Simard ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,

Le Conseil s'ajourne au MERCREDI, 14 avril 1954, à 10 heures 30 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

C.O. Longpré
GREFFIER DE LA CITE

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MEMBRE PRESIDANT

TUESDAY, APRIL 13th 1954

His Worship the Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole then proceeded with the study of said report. At this stage, Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. L'Allier, Director of the Public Works Department and L.-P. Cabana, Director of the Roads Department and C. St-Amant, Director of the Social Welfare Department came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Désormiers, it was

RESOLVED: that this Committee now rise and report progress.

Councillor Simard in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had considered said report and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

Council adjourned until WEDNESDAY, April 14th 1954, at 10:30 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

C.O. Longpré
CITY CLERK

MAYOR
(Approved in conformity with the law)

MEMBER PRESIDING.

Archives de la Ville de Montréal

MERCREDI, 14 AVRIL 1954

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le maire, monsieur Camillien Houde;

Les conseillers Filion, Dubreuil, Savignac, McKenna, Rochon, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Lévesque, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Brisebois, Loiselle, Custeau, E.-T. Asselin, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire.

Le conseiller Gérard Gauthier occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- Le Conseil reprend l'étude du paragraphe d) de l'article 129 de l'ordre du jour soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du Conseil tenue le 13 avril courant.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le rapport soumettant lesdites prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55.

Le membre président ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude dudit rapport et messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances et C. Robillard, directeur du service des parcs, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Despatis, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Gagliardi ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Despatis, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi,

Son Honneur le maire et les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Brisebois, Loiselle, Custeau, E.T. Asselin, Mundey, Archambault, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

WEDNESDAY, April 14th 1954

SPECIAL ADJOURNED MEETING

at 10:30 o'clock a.m.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Gérard Gauthier in the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- Council resumed the study of paragraph d) of article 129 of the order of the day submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting held on April 13th instant.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the report submitting said budget estimates for the fiscal year 1954-55.

The presiding member having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of said report and Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance and C. Robillard, Director of the Parks Department, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Despatis, it was

RESOLVED: that this Committee now rise its meeting and report progress.

Councillor Gagliardi in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had considered said report submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Despatis, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3:00 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 3:00 o'clock in the afternoon,

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Archives de la Ville de Montréal

MERCREDI, 14 AVRIL 1954

Le conseiller G. Gauthier occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend l'étude du paragraphe d) de l'article 129 de l'ordre du jour soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 laissée en suspens à l'ajournement de la séance du Conseil de ce matin.

Sur la proposition du conseiller Dozois,
Appuyée par le conseiller E. Hamelin, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le rapport soumettant lesdites prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55.

Le membre présidant ayant désigné le conseiller Leblanc pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude dudit rapport et messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, A. Langlois, directeur du service de la police, A. Groulx, directeur du service de santé et C. Durocher, inspecteur-quartier-maître au service de la police, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant, au cours duquel le conseiller Rochon, chef du Conseil, remplace le conseiller Leblanc à la présidence du Comité plénier.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller G. Gauthier, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Le conseiller Savignac ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller G. Gauthier, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir,

Son Honneur le maire et les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafeille, Lyall, Lortie, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Murray, Vautelet, Stephens, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Goulet, Brisebois, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.T. Asselin, Mundey, Harrington, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le conseiller Hamilton, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend l'étude du paragraphe d) de l'article 129 de l'ordre du jour soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 laissée en suspens à l'ajournement de la séance du Conseil de cet après-midi.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ce Conseil se forme en Comité plénier pour étudier le rapport soumettant lesdites prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55.

Le maire suppléant ayant désigné le conseiller Rochon, chef du Conseil, pour présider ledit Comité et ayant quitté le fauteuil,

WEDNESDAY, APRIL 14th 1954

Councillor G. Gauthier in the Chair.

Council resumed the study of paragraph d) of article 129 of the order of the day submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the Council mmeting of this morning.

On motion of Councillor Dozois,
Seconded by Councillor E. Hamelin, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the report submitting said budget estimates for the fiscal year 1954-55.

The presiding member having designated Councillor Leblanc to preside said Committee and having left the Chair,

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of said report and Messrs. Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, A. Langlois, Director of the Police Department, A. Groulx, Director of the Health Department and C. Durocher, Quartermaster inspector of the Police Department, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising, during which Councillor Rochon, Council Leader, replaced Councillor Leblanc as Chairman of the Committee of the Whole.

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor G. Gauthier, it was

RESOLVED: that this Committee now rise its meeting and report progress.

Councillor Savignac in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had considered said report submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor G. Gauthier, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m.

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Councillor Hamilton, Acting Mayor, in the Chair.

Council resumed the study of paragraph d) of article 129 of the order of the day submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 which had been left in abeyance at the adjournment of the Council meeting of this afternoon.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that this Council resolve itself into Committee of the Whole to study the report submitting said budget estimates for the fiscal year 1954-55.

The Acting Mayor having designated Councillor Rochon, Council Leader, to preside said Committee and having left the Chair,

Archives de la Ville de Montréal

MERCREDI, 14 AVRIL 1954

EN COMITE PLENIER

Le Comité plénier procède à l'étude dudit rapport, et messieurs L. Hétu, directeur des services, L. Roberge, directeur des finances, A. Langlois, directeur du service de la police, C. Durocher, inspecteur-quartier-maître au service de la police et R. Paré, directeur du service d'incendie, entrent dans la salle des délibérations et fournissent certains renseignements.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU: que ce Comité lève maintenant sa séance et rapporte progrès.

Son Honneur le maire ayant pris le fauteuil,

EN CONSEIL

Le conseiller Rochon, président du Comité plénier, fait rapport que ce Comité a étudié ledit rapport soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 et qu'il rapporte progrès.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que le rapport du Comité exécutif soumettant les prévisions budgétaires pour l'exercice 1954-55 soit adopté. (Le conseiller Gagliardi dissident; le conseiller Victor se déclare ici dissident quant au revenu provenant de certains permis seulement).

Son Honneur le Maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents, mais au moins 34 voix favorables.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention de $15,000.00 à la clinique B.C.G. de Montréal:

Pour rapport 106600-1 voir page 231 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention de $750.00 au Vestiaire des Pauvres:

Pour rapport 106600-2 voir page 231 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le maire déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

WEDNESDAY, APRIL 14th 1954

IN COMMITTEE OF THE WHOLE

The Committee of the Whole proceeded with the study of said report, and Messrs Lucien Hétu, Director of Departments, L. Roberge, Director of Finance, A. Langlois, Director of the Police Department, C. Durocher, Quarter Master Inspector of the Police Department and R. Paré, Director of the Fire Department, came into the Council room and furnished certain information.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED: that this Committee now rise its meeting and report progress.

His Worship the Mayor in the Chair,

IN COUNCIL

Councillor Rochon, Chairman of the Committee of the Whole, reported that this Committee had considered said report submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 and reported progress.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that the report from the Executive Committee submitting the budget estimates for the fiscal year 1954-55 be adopted. (Councillor Gagliardi dissenting; Councillor Victor declared himself dissenting as to the revenue derived from certain licenses only).

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to Article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant a subsidy of $ 15,000.00 to the B.C.G. Clinic of Montréal:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant a subsidy of $ 750.00 to the Vestiaire des Pauvres:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Dozois, Hanley, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to Article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

Archives de la Ville de Montréal

Du consentement unanime, le Conseil reprend l'étude des articles 94, 95, 96 et 107 de l'ordre du jour qui avait été différée à des phases antérieures de la présente séance.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable d'immeubles requis pour l'ouverture de la rue Millen, entre les rues Fleury et Sauvé, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107198 voir page 219 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité Exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de la rue Dorchester, ainsi que l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'autres immeubles pour les mêmes fins, et de voter des crédits à ces fins:

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que ledit article soit biffé, vu que le Comité exécutif n'a soumis aucun rapport à ce sujet.

Modifié le 6 sept 55 VP 130 Vol 292

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains requis pour le prolongement de la rue Dazé, entre les rues Tolhurst et Waverly, en vue d'un passage pour égout, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107330 voir page 219 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Brien, Croteau
et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le maire déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées pour l'établissement d'un terrain de jeux dans l'îlot borné par les rues Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite et la propriété de la compagnie des chemins de fer nationaux:

Pour rapport 107452 voir page 223 volume 46 des rapports.

By unanimous consent of Council, Council resumed the study of Articles 94, 95, 96 and 107 of the order of the day which had been deferred at previous stages of the present meeting.

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of immovables required to open Millen Street, between Fleury and Sauvé Streets, and to vote the appropriation required for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien dissenting).

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of certain immovables for a better arrangement of the approaches of Dorchester Street, as well as the acquisition by mutual agreement or by expropriation of other immovables for the same purposes, and to vote appropriations for such purposes:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that said article be struck, as the Executive Committee had submitted no report in this connection.

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the lots required for the extension of Dazé Street, between Tolhurst and Waverly Streets, for the passage of a sewer, and to vote an appropriation for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Brien, Croteau
and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to annul the homologated lines for the establishment of a playground in the block bounded by Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite Streets and the property of the Canadian National Railways:

Archives de la Ville de Montréal

MERCREDI, 14 AVRIL 1954

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lafaille, Lépine et Laberge,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que l'étude dudit rapport soit différée.

AVIS DE MOTIONS

8.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la procchaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement provincial qu'un tiers du produit de la vente des liqueurs dans les limites de la ville soit remis à la Cité de Montréal."

9.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial aux fins d'obtenir qu'un tiers de la taxe sur les véhicules-automobiles perçue dans les limites de la ville soit remis à la Cité de Montréal".

10.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial pour que le réseau de distribution de l'électricité dans les limites de la ville soit remis entre les mains de la Cité de Montréal".

11.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour l'organisation à Montréal d'une exposition nationale annuelle et qu'à cette fin les autorités supérieures soient priées d'y apporter leur concours financier."

12.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement provincial de modifier les lois existantes pour que la Cité de Montréal ait un droit de contrôle sur l'administration des commissions scolaires."

13.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches immédiates auprès des autorités fédérales et provinciales pour obtenir leur support financier dans le parachèvement du Centre sportif".

WEDNESDAY, APRIL 14th 1954.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,
Tremblay, Lafaille, Lépine and Laberge,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that the study of said report be deferred.

NOTICES OF MOTIONS

8.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Provincial Governement that one third of the yield of the sale of alcoholic beverages within the limits of the City be remitted to the City of Montréal."

9.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government in order to obtain that one third of the tax on motor vehicles collected within the limits of the City be refunded to the City of Montréal."

10.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government so that the network of the distribution of electricity within the City of Montréal be handed over to the City of Montréal."

11.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps for the organization in Montréal of an annual national exhibition and that, for such purpose, higher authorities be requested to bring their financial support."

12.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to request the Provincial Government to amend the existing laws in order that the City have a right of control over the administration of school commissions."

13.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to take immediate steps with the Federal and Provincial authorities to secure their financial help in the completion of the Sports Center."

Archives de la Ville de Montréal

14.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander au Gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires pour que le contrôle de la Commission de Transport soit entre les mains du Conseil municipal, vu que la Cité de Montréal, malgré qu'elle ne puisse aucunement s'ingérer dans les affaires de cette commission, reste quand même responsable de ses obligations".

15.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès de la Législature provinciale afin que la Cité de Montréal ait sa complète autonomie et à cette fin puisse légiférer et amender sa charte elle-même, pourvu toutefois que tout ce qui pourra être fait dans ce sens reste dans les cadres des lois provinciales existant présentement".

16.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des instances auprès des gouvernements supérieurs pour obtenir une aide financière dans la construction d'un tunnel véhiculaire sous le Mont-Royal en bordure de celui existant mais de dimensions plus avantageuses".

17.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral pour que soit prévu, dans les plans de la canalisation du fleuve St-Laurent, la construction d'un tunnel reliant la rive sud à Montréal et aménagé de façon à permettre la circulation du transport lourd par véhicule et par voie ferroviaire et la circulation de voitures de promenade avec accès à l'île Ste-Hélène".

18.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès des autorités fédérales pour obtenir le privilège de construire une autostrade au-dessus du port de Montréal et pour qu'une aide substantielle du gouvernement fédéral soit accordée pour l'exécution de ce projet".

19.- Le conseiller Ravary donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement provincial pour obtenir qu'un tiers de la taxe sur la gazoline perçue dans les limites de la ville soit remis aux autorités municipales de Montréal".

20.- Le conseiller Healy donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir dans le plus bref délai possible, la rue Wellington, entre les rues Butler et Ash."

14.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Provincial Government to take the necessary steps so that the control of the Montréal Transportation Commission be in the hands of the City Council, as the City, although it cannot interfere in the affairs of this Commission, still remains responsible for its obligations."

15.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Provincial Legislature in order that the City of Montréal have its complete autonomy and, for such purpose, may itself legislate and amend its Charter, provided however that whatever may be done in this sense remain within the framework of the presently existing provincial laws."

16.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the higher governments to secure financial aid to construct a vehicular tunnel under Mount Royal bordering that existing but of more advantageous dimensions."

17.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to take steps with the Federal Government so that there be provided, in the plans of the St. Lawrence Seaway, the construction of a tunnel connecting the south shore to Montréal, laid out to allow the traffic of heavy vehicles or railroads and the traffic of pleasure vehicles with access to St. Helen Island."

18.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to take the necessary steps with the Federal authorities to secure the privilege of constructing an expressway over the Montreal Harbor and that substantial aid be granted by the Federal Government to carry out this project."

19.- Councillor Ravary gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following mtoion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to take the necessary steps with the Provincial Government to obtain that one third of the tax collected on the sale of gasoline within the limits of the City be refunded to the municipal authorities of Montréal."

20.- Councillor Healy gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to have Wellington Street widened between Butler and Ash Ave."

Archives de la Ville de Montréal

of

ion to
iceman;

ing ad-

advisa-
the
dation

Council,

Montreal

advisa-
of
rnments
loyed

Council,

advisa-
e out
et for
cross
ied out
the
of
sting
e work

f Council,

nder service

d Municipal,
advantages
o Needy

he payment
ss workers,

tion of $0.25
h be paid

ee to amending
the worker
him to

Archives de la Ville de Montréal

21.- Le conseiller Lalancette donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer dans le terrain de jeux du parc Lalancette un système d'éclairage moderne pour permettre les parties de baseball le soir comme celà se pratique dans certains autres terrains de jeux".

22.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'interdire les virages à gauche à l'intersection des rues Wellington et Bridge".

23.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié de recevoir et négocier avec le Comité de la coopérative d'habitation LA FAMILIALE, la vente d'un lot de terrain du domaine de St-Sulpice pour fins d'habitation économique".

24.- Le conseiller Hudon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il existe à Montréal un règlement municipal concernant les installations de systèmes de plomberie dans la Cité;

ATTENDU qu'en 1948, un comité d'étude fut formé par le Comité exécutif et que ledit Comité a été dissout après avoir soumis son rapport;

ATTENDU que le règlement 1341, tel que modifié par les règlements 1908, 1924 et 1967, représente des exigences très couteûses qui aujourd'hui à la lumière de l'expérience peuvent être considérées comme non-essentielles;

ATTENDU que certains articles dudit règlement ne sont pas assez précis et prêtent à confusion et à des interprétations différentes;

ATTENDU que la Cité de Montréal se doit d'encourager la construction dans son tefritoire afin d'augmenter ses propres revenus;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de former un Comité d'étude chargé d'étudier le règlement no 1341 en vue d'y apporter les amendements nécessaires et de faire rapport dans le plus bref délai possible".

25.- Le conseiller Naud donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter du Conseil, le plus tôt possible, un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 695 concernant la fermeture de bonne heure des magasins, comme suit:

" ARTICLE 1.- L'article 2 du règlement no 695, tel que modifié par les règlements 1140 et 2160, est de nouveau modifié en y remplaçant le premier alinéa par le suivant:

"ARTICLE 2.- Sauf les exceptions ci-après énumérées, les magasins dans la Cité de Montréal devront être fermés à 7 heures du soir les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, à 10 heures du soir et le vendredi et à 11 heures du soir le samedi et ils devront rester fermés jusqu'à 5 heures du matin le lendemain. Cependant, lesdits magasins devront être fermés à 1 heure de l'après-midi le samedi durant les mois de juillet et août et pourront rester ouverts jusqu'à 11 heures du soir les jours ci-après mentionnés."

26.- Councillor Emile Pigeon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS at the present time the only way to obtain admission to mental disease hospitals of urgent cases is through arrest by a policeman;

WHEREAS these patients are jailed for some days before being admitted to hospitals which is very distasteful to their families;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking immediate steps with the provincial authorities to the end that some lodging place be provided for such cases until accomodation is found for them in mental hospitals".

27.- Councillor Burrows gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are a vast number of unemployed citizens in Montreal and no signs of any improvement in view;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making plans as soon as possible to institute a programme of public works, and further request the Dominion and Provincial Governments to cooperate and do the same in order to provide work for our unemployed citizens of Montréal."

28.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of changing the order in the list of improvements to be made out of capital expenditures under By-law 1735 and appended to the budget for the fiscal year 1954-55, so that Item No. 9, concerning roadways across Mount-Royal, would become No. 1, in order that these works be carried out immediately because of the great benefits which would result for the public in improving traffic and because of the relatively low cost of such works, in view of the fact that the road would follow the existing tramways line connecting with Remembrance Road thereby reducing the work and expenditures required."

29.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Unemployment-Insurance has been instituted to render service to the laboring class in general;

WHEREAS governmental authorities, Federal, Provincial and Municipal, have, at different periods, granted to certain classes of society advantages for their welfare, such as Old Age Pension, Aid to the Blind and to Needy Mothers, grants for housing, etc., etc.;

WHEREAS, in all these cases, nothing was provided for the payment of rents of persons concerned and especially in the case of jobless workers, the property owners are not protected;

WHEREAS there would be cause to levy a special contribution of $0.25 per week from workers so that a minimum amount of $25.00 per month be paid to them to help them pay their rent when they are unemployed;

THAT this Council request the Federal Government to agree to amending the Unemployment Insurance Act so as to retain from the salary of the worker such an amount as to make possible for an allowance to be paid to him to compensate for his rent."

Archives de la Ville de Montréal

30.- Le conseiller Grégoire donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, la Ville de Montréal a à son service en permanence des avocats qui tombent tous sous la juridiction du Contentieux;

ATTENDU que certains de ces avocats sont exclusivement attachés au service de la Cour municipale de la Cité de Montréal, avec bureaux à la Cour;

ATTENDU que les autres avocats s'occupent des autres affaires de la Cité ne regardant pas la Cour municipale et ayant leurs bureaux à l'hôtel de ville même de Montréal;

ATTENDU que tous ces avocats sont membres du Barreau et qu'ils doivent tous prendre les intérêts de la Cité selon leurs fonctions respectives;

ATTENDU que le travail légal des uns est aussi important que le travail légal des autres et que leurs compétences et leurs champs d'actions ne peuvent pas se comparer dans le but d'évaluer la valeur de leurs services;

ATTENDU que les avocats de la Cour municipale dans leur travail légal devant les Cours doivent rapporter eux aussi la jurisprudence et l'interprétation des textes de Lois dans les notes qu'ils soumettent aux juges tout comme le font les avocats qui ont leurs bureaux à l'hôtel de ville;

ATTENDU que les avocats attachés à la Cour municipale de Montréal traitent dans leur domaine des causes aussi importantes que celles traitées par leurs confrères qui ont leurs bureaux à l'hôtel de ville, telles les causes de moralité, de conduite dangereuse, d'assaut simple ou d'assaut grave, de maisons de désordre, de maisons de jeux, de drogues, de circulation, de dommages à la propriété, d'intimidation, de menaces, de personnification, sans parler de toutes les autres causes relevant des règlements municipaux concernant par exemple la construction de maisons et l'hygiène, en plus des actions civiles pour le recouvrement de la taxe d'eau, des taxes immobilières et des salaires;

ATTENDU que les avocats de la Cour municipale agissent comme avocats de la Couronne et qu'ils doivent de plus recevoir tous les jours les plaintes des plaignants, émettre ou refuser les mandats ou les sommations;

ATTENDU que, malgré tout leur travail, les avocats attachés à la Cour municipale sont salariés sur une base inférieure que celle des avocats ayant leurs bureaux à l'hôtel de ville;

ATTENDU que, pour des membres d'une même profession, exerçant la même pratique spécialisée, employés par le même employeur, souvent ayant le même nombre d'années de pratique, cette différence de salaire n'est pas justifiable et devrait être corrigée;

ATTENDU que tous les avocats de la Cité de Montréal, devraient être traités sur le même pied quant à leur salaire, compte tenu cependant de leurs années de pratique et de leur date d'entrée en fonctions pour la Cité de Montréal.

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de recommander un salaire uniforme selon les normes établies pour tous les avocats au service du Contentieux de la Ville de Montréal".

Le Conseil lève maintenant sa séance.

C.O. Longpré
GREFFIER DE LA CITE

MAIRE
(Approuvé conformément à la loi)

MEMBRE PRESIDANT

21.- Councillor Lalancette gives notice that, at the next meeting of Council he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing in Lalancette Park playground a modern lighting system to allow night baseball games as is done in certain other playgrounds."

22.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next meeting of Council he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of prohibiting left hand turns at the intersection of Wellington and Bridge Streets."

23.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to receive and negotiate with the LA FAMILIALE housing cooperative committee the sale of a lot on the Saint-Sulpice Domain for low rental housing purposes."

24.- Councillor Hudon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there exists in Montréal a municipal by-law governing the installation of plumbing systems in the City;

WHEREAS in 1948 a study committee was formed by the Executive Committee and said committee was dissolved after submitting its report;

WHEREAS By-law 1341, as amended by By-laws 1908, 1924 and 1967 represents costly requirements, which according to experience, may be considered as non essential;

WHEREAS certain articles of the said by-law are not explicit enough and lead to confusion and various interpretations;

WHEREAS the City of Montréal owes to itself to encourage construction in its territory in order to increase its own revenues;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of forming a study committee to analyze By-law No. 1341 in order to bring the necessary amendments and to report within the least possible delay".

25.- Councillor Naud gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to Council, as soon as possible, a draft by-law to amend By-law No 695 concerning the early closing of stores, as follows:

"ARTICLE 1.- Article 2 of By-law No. 695, as amended by By-laws Nos 1140 and 2160, is further amended by replacing the first paragraph thereof by the following:

"ARTICLE 2.- Except as otherwise hereinafter provided, stores in the City of Montréal shall be closed at 7 o'clock in the evening on Monday, Tuesday, Wednesday and Thursday of each week, at 10 o'clock in the evening on Friday and at 11 o'clock in the evening on Saturday and shall remain closed until 5 o'clock in the morning the following day. The said stores however shall be closed at One o'clock in the afternoon on Saturday during the months of July and August and may remain open until 11 o'clock in the evening on the hereinafter mentioned days:"

Archives de la Ville de Montréal

26.- Le conseiller Emile Pigeon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'actuellement le seul moyen d'obtenir d'urgence l'admission de malades dans les hôpitaux d'aliénés est l'arrestation par la police;

ATTENDU que ces malades sont incarcérés pour deux ou trois jours avant leur admission dans ces hôpitaux, ce qui répugne aux familles de ces aliénés;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire immédiatement les démarches nécessaires auprès des autorités provinciales pour qu'une maison quelconque soit affectée pour recevoir ces cas en attendant qu'une place leur soit trouvée dans un des hôpitaux pour aliénés".

27.- Le conseiller Burrows donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proppsotion suivante:

"ATTENDU qu'il y a un grand nombre de citoyens sans emploi à Montréal et qu'il n'y a pas de signes d'amélioration à cette situation;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer des plans le plus tôt possible en vue d'un programme de travaux publics, et de plus demander aux Gouvernements fédéral et provincial de coopérer et fassent de même pour donner du travail aux citoyens de Montréal qui chôment",

28.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de changer l'ordre dans la liste des améliorations à être faites à même les dépenses capitales en vertu du règlement no 1735 et apparaissant à la fin du budget pour l'année fiscale 1954-55, de façon que l'item no 9, concernant les voies traversant le Mont-Royal, deviennent le no 1, afin que ces travaux soient effectués immédiatement à cause des grands avantages qui en résulteraient pour le public par l'amélioration de la circulation et par le coût relativement minime de ces travaux en vue du fait que le chemin emprunterait la ligne de tramway existante communiquant avec le chemin du Souvenir, réduisant ainsi le travail et les dépenses requis".

29.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'assurance-chômage a été instituée pour rendre service à la classe ouvrière en général;

ATTENDU que les autorisét gouvernementales, fédérales, provinciales, et municipales, ont, à diverses reprises, accordé à certaines classes de la société des avantages pour leur bien-être, tels les pensions de vieillesse, l'aide aux aveugles et aux mères nécessiteuses, les octrois pour la construction de logements, etc. etc.;

ATTENDU que, dans tous ces cas, rien n'est prévu pour le paiement des loyers des personnes concernées et que, surtout dans le cas des ouvriers en chômage, les propriétaires ne sont pas protégés;

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'imposer une contribution spéciale de $0.25 par semaine aux ouvriers de manière qu'un montant minimum de $25.00 par mois leur soit versé pour les aider à payer leur loyer quand ils seront en chômage;

Que ce Conseil prie le Gouvernement fédéral de bien vouloir modifier la loi de l'assurance-chômage afin qu'une retenue soit faite sur le salaire de l'ouvrier, pour servir à lui payer un montant de prestation pour compenser le loyer."

30.- Councillor Grégoire gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City of Montréal has in its permanent service attorneys who all come under the jurisdiction of the Law Department;

WHEREAS some of these attorneys are exclusively attached to the service of the Montréal Municipal Court with their offices at the Court;

WHEREAS other attorneys look after other business for the City which does not concern the Municipal Court and who have their offices in the City Hall itself;

WHEREAS all these attorneys are members of the Montréal Bar and must all protect the interests of the City according to their respective duties;

WHEREAS the legal work of one or other of these classes is equally important and their ability and spheres of activity can not be compared with a view to placing a value on their services;

WHEREAS the attorneys attached to the Municipal Court, in their legal work before the Courts, must also refer to jurisprudence and the interpretation of the law in the notes which they submit to the Judges, in the same way as those whose offices are at the City Hall;

WHEREAS the attorneys attached to the Montréal Municipal Court deal, in their duties, with cases of equal importance with those handled by their colleagues who have their offices at the City Hall, such as morality, dangerous conduct, simple or aggravated assault, disorderly houses, gambling houses, drugs, traffic, property damages, intimidation, threats, impersonating, not to mention all other cases arising out of City by-laws concerning as examples building, public health, in addition to civil cases for recovery of water, realty taxes and wages;

WHEREAS attorneys attached to the Municipal Court act as Crown Attorneys and must in addition receive complaints from plaintiffs, issue or refuse warrants, summonses;

WHEREAS, in spite of all their work, attorneys attached to the Montréal Municipal Court are paid on a scale lower than that applying to the attorneys whose offices are at the City Hall;

WHEREAS, for the same members of the same profession, carrying out the same specialized duties, employed by the same employer, often with equal years of practice such salary differential is not justifiable and should be corrected;

WHEREAS all the Attorneys of the City of Montréal should be placed on the same footing as to salaries taking into account their years' practice and their seniority of service with the City of Montréal;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of recommending uniform salaries according to established standards for all attorneys engaged in the Montréal law Department."

Council now rose its meeting.

C.O. Langpré

CITY CLERK

MAYOR

(Approved in conformity with the law)

PRESIDING

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le sixième jour de mai courant à dix heures et demie du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

—1—

Lecture et ratification du procès-verbal de la séance précédente.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Construction d'égouts

—2—

A l'effet de voter un crédit de $10,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Bruchési, de l'égout existant au sud de la rue Fleury à la rue Sauriol.

—3—

A l'effet de voter un crédit de $31,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Martigny, de l'avenue Charland en gagnant le sud.

—4—

A l'effet de voter un crédit de $25,500.00 pour la construction d'un égout dans la 35e Avenue, de la rue Beaubien à la rue de Bellechasse.

—5—

A l'effet de voter un crédit de $10,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ontario, de la rue Beaugrand à la rue de Saint-Just.

—6—

A l'effet de voter un crédit de $28,100.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Vianney, de la rue Fleury à l'avenue Daoust, et dans l'avenue Daoust, de l'avenue Vianney à l'avenue Larose.

—7—

A l'effet de voter un crédit de $10,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Salaberry, de la rue Filion à la rue Dépatie.

THURSDAY, MAY 6th, 1954

SPECIAL MEETING

Pursuant to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the sixth day of May instant, at 10:30 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day.

ORDER OF THE DAY

1—

Reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Laying of sewers

2—

To vote an appropriation of $10,700.00 to lay a sewer in Bruchési Avenue, from the existing sewer south of Fleury Street to Sauriol Street.

3—

To vote an appropriation of $31,100.00 to lay a sewer in de Martigny Avenue, from Charland Street southward.

4—

To vote an appropriation of $25,500.00 to lay a sewer in 35th Avenue, from Beaubien Street to de Bellechasse Street.

5—

To vote an appropriation of $10,500.00 to lay a sewer in Ontario Street, from Beaugrand Street to Saint-Just Street.

6—

To vote an appropriation of $28,100.00 to lay a sewer in Vianney Avenue, from Fleury Street to Daoust Avenue, and in Daoust Avenue, from Vianney Avenue to Larose Street.

7—

To vote an appropriation of $10,900.00 to lay a sewer in de Salaberry Street, from Filion Street to Dépatie Street.

Archives de la Ville de Montréal

— 8 -

A l'effet de voter un crédit de $32,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue des Prairies, de la rue Charland en gagnant le sud jusqu'aux limites de la Cité.

— 9 -

A l'effet de voter un crédit de $11,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Urbain, de la rue Sauriol à un point situé au nord de la rue Sauvé.

— 10 -

A l'effet de voter un crédit de $26,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McEachran, de l'avenue Blair à l'avenue d'Anvers, et dans l'avenue d'Anvers, de l'avenue McEachran en gagnant l'est, jusqu'à l'égout existant.

Modification de résolution

— 11 -

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 mars 1954 modifiant diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages.

Construction de pavages

— 12 -

A l'effet de voter un crédit de $1,600.00 pour l'élargissement du pavage de l'avenue Avonmore, de l'avenue Clanranald en gagnant l'est.

— 13 -

A l'effet de voter un crédit de $125,000.00 pour l'exécution de travaux relatifs à l'élargissement de chaussées.

Expropriations

— 14 -

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des terrains requis pour l'ouverture de la 13e Avenue, entre la rue Masson et le boulevard Saint-Joseph, et de voter le crédit exigé à cette fin.

8 —

To vote an appropriation of $32,200.00 to lay a sewer in des Prairies Street, from Charland Street southward to the limits of the City.

9 —

To vote an appropriation of $11,600.00 to lay a sewer in Saint-Urbain Street, from Sauriol Street to a point north of Sauvé Street.

10 —

To vote an appropriation of $26,000.00 to lay a sewer in McEachran Avenue, from Blair Avenue to Anvers Avenue, and in Anvers Avenue, from McEachran Avenue eastward, to the existing sewer.

Amendment to resolution

11 —

To amend the resolution of Council dated 2nd March 1954 amending various resolutions of Council voting appropriations to lay sewers, sidewalks and pavings.

Laying of pavings

12 —

To vote an appropriation of $1,600.00 to widen the paving on Avonmore Avenue, from Clanranald Avenue eastward.

13 —

To vote an appropriation of $125,000.00 to carry out works relating to the widening of pavings.

Expropriations

14 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables required to open 13th Avenue, between Masson Street and Saint-Joseph Boulevard, and to vote the appropriation required for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 15

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Sauvé, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Basile-Routhier et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 16

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des lots nos 82-317, 82-318 et 82-332 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, en vue de les adjoindre à des terrains qui sont déjà réservés pour fins municipales, à l'ouest de l'avenue Darlington, au nord du chemin Bedford, et de voter un crédit à cette fin.

— 17

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de terrains requis pour l'établissement d'un terrain de jeux dans le quadrilatère borné par les rues Jean-Talon, Chambord, de Castelnau et de Lanaudière, et de voter un crédit à cette fin.

— 18

À l'effet

a) de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable

1 — d'immeubles requis pour l'ouverture d'une rue entre les rues de Reims et Waverly au nord de la rue de Beauharnois, et

2 — de certains immeubles compris dans le territoire situé entre les rues de Reims et Lumsden, au sud de la rue Legendre, requis pour l'établissement d'un parc et terrain de jeux,

et de voter les crédits exigés à ces fins;

b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 3 février 1953 décrétant l'expropriation de certains immeubles compris dans l'espace borné par les rues Legendre, de Reims, de Beauharnois et Dirval; et

15 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables required to open and widen Sauvé Street, between Saint-Laurent Boulevard and Basile-Routhier Street and to vote the appropriation required for such purpose.

16 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lots Nos. 82-317, 82-318 and 82-332 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, to add them to lots already reserved for municipal purposes, west of Darlington Avenue, north of Bedford Road, and to vote an appropriation for such purpose.

17 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lots required to establish a playground in the quadrilateral bounded by Jean-Talon, de Castelnau, Chambord and de Lanaudière Streets, and to vote an appropriation for such purpose.

18 —

To

a) ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession

1 — of immovables required for the opening of a street between de Reims and Waverly Streets, north of de Beauharnois Street, and

2 — of certain immovables included in the territory between de Reims and Lumsden Streets, south of Legendre Street, required to establish a park and playground,

and vote the appropriations required for such purposes;

b) repeal the resolution of Council of February 3rd, 1953 ordaining the expropriation of certain immovables included in the area bounded by Legendre, de Reims, de Beauharnois and Dirval Streets; and

Archives de la Ville de Montréal

c) de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées le 18 octobre 1949 en vue de l'établissement d'un terrain de jeux et d'un parc public compris entre les rues de Reims, de Beauharnois, Dirval et Legendre.

— 19 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture du chemin Hudson et de l'avenue Decelles, au nord de l'avenue Barclay, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 20 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable du lot no 68-251 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre les avenues Appleton et Barclay, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 21 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable d'une bande de terre requise pour compléter l'aménagement des approches du pont d'Ahuntsic, et située à l'angle nord-ouest du boulevard Gouin et de la rue Berri, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 22 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable du terrain requis pour l'ouverture de la rue Saint-Zotique, à l'ouest du boulevard Pie IX, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 23 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'une partie de la ruelle portant le no 3930-351 du cadastre de la paroisse de Montréal en vue de l'incorporer au terrain de jeux situé à l'ouest de la rue Hadley, entre les rues Cardinal et Denonville, et de voter un crédit à cette fin.

c) instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated on October 18th, 1949 for the establishment of a playground and public park included between de Reims, de Beauharnois, Dirval and Legendre Streets.

19 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables needed to open Hudson Road and Decelles Avenue, north of Barclay Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose.

20 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of Lot No. 68-251 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges needed to open Decelles Avenue, between Appleton and Barclay Avenues, and to vote the appropriation required for such purpose.

21 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of a strip of land required to complete the laying out of Ahuntsic Bridge approaches and located at the north-west corner of Gouin Boulevard and Berri Street, and to vote the required appropriation for such purpose.

22 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of a piece of land required to open Saint-Zotique Street, west of Pie IX Boulevard, and to vote the appropriation required for such purpose.

23 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of part of the lane bearing No. 3930-351 of the cadastre of the Parish of Montréal to incorporate the same with the playground located west of Hadley Street, between Cardinal and Denonville Streets, and to vote an appropriation for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 24

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable d'un terrain situé sur le côté sud de la rue Bernard, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Casgrain, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 25

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des terrains requis pour compléter l'étendue du parc Gabriel-Lallemant et de voter un crédit à cette fin.

— 26

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de certains terrains requis pour l'établissement d'un parc dans le quadrilatère borné par les rues de Normanville, Villeray, Boyer et Jarry, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 27

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises dans le quadrilatère borné par la rue Masson, la 10e Avenue, la rue Dandurand et la 11e Avenue, et de voter un crédit à cette fin.

— 28

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue Sainte-Claire, depuis la rue sud-ouest du lot no 390-459 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe jusqu'à la rue Curatteau, et de voter un crédit à cette fin.

— 29

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable du lot no 7*f*-1 du cadastre de la paroisse de Montréal en vue de l'ouverture de l'avenue Fielding, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et un point à l'est de l'avenue Hampton, et de voter le crédit exigé à cette fin.

24 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of a lot on the south side of Bernard Street, between Saint-Dominique Street and Casgrain Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose.

25 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the lots required to complete the area of Gabriel-Lallemant Park, and to vote an appropriation for such purpose.

26 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of certain lots required to establish a park in the quadrilateral bounded by de Normanville, Villeray, Boyer and Jarry Streets, and to vote the appropriation required for such purpose.

27 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes located in the block bounded by Masson Street, 10th Avenue, Dandurand Street and 11th Avenue, and to vote an appropriation for such purpose.

28 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to extend Sainte-Claire Street, from the street southwest of lot No. 390-459 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe to Curatteau Street, and to vote an appropriation for such purpose.

29 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of lot No. 7*f*-1 of the cadastre of the Parish of Montréal to open Fielding Avenue, between Côte Saint-Luc Road and a point east of Hampton Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 30

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de la rue Dorchester, ainsi que l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'autres immeubles, pour les mêmes fins, et de voter les crédits exigés à ces fins.

— 31 -

À l'effet

a) de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées

1) le 18 juillet 1939 pour l'établissement d'un parc public dans le territoire borné par les avenues Van Horne, Kent et Darlington et le chemin Hudson;

2) le 1er octobre 1926 pour l'avenue Kent, entre le chemin Hudson et l'avenue Darlington;

b) de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de terrains situés à l'angle de l'avenue Van Horne et du chemin Hudson, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 32 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter l'étendue du parc Nicolas-Tillemont, et de voter un crédit à cette fin.

— 33 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, de rues comprises dans le quadrilatère borné par le boulevard Rosemont, la ligne centrale de la 43e Avenue, les limites sud de la paroisse du Sault-au-Récollet et la terre no 18 de la paroisse de la Longue-Pointe, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 34 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, d'une partie de la ruelle portant le no 29-151 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe requise pour l'agrandissement du terrain de jeux Guybourg, et de voter le crédit exigé à cette fin.

30 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of certain immovables in view of a better lay-out of the approaches of Dorchester Street, and the acquisition by mutual agreement or by expropriation of other immovables for the same purposes, and to vote the appropriations required for such purposes.

31 —

To

a) instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated

1) on 18th July 1939 to establish a public park in the territory bounded by Van Horne, Kent and Darlington Avenues and Hudson Road;

2) on 1st October 1926 for Kent Avenue, between Hudson Road and Darlington Avenue;

b) ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of lots located at the corner of Van Horne Avenue and Hudson Road, and vote the appropriation required for such purpose.

32 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to complete the area of Nicolas-Tillemont Park, and to vote an appropriation for such purpose.

33 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of streets included in the quadrilateral bounded by Rosemont Boulevard, the central line of 43rd Avenue, the south limits of the Parish of Sault-au-Récollet and lot No. 18 of the Parish of Longue-Pointe, and to vote the appropriation required for such purpose.

34 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of part of the lane bearing No. 29-151 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe required to enlarge the Guybourg playground, and to vote the appropriation required for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 35

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés à l'angle sud-ouest des rues Villeneuve et Saint-Dominique, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 36

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés à l'ouest de la rue Saint-Dominique, au nord de l'avenue du Mont-Royal, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 37

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés à l'angle sud-ouest des rues Charbonneau et Saint-Dominique, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 38

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins de parcs de stationnement,

a) d'immeubles situés dans le quadrilatère borné par les rues Grubert, Ontario et Saint-Dominique et la ruelle Chester;

b) d'immeubles situés entre les rues Grubert et de Bullion, au nord de la rue Ontario,

et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 39

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés à l'angle sud-est des rues Saint-Dominique et de La Gauchetière, et de voter le crédit exigé à cette fin.

35 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of immovables located at the south-west corner of Villeneuve and Saint-Dominique Streets, and to vote the appropriation required for such purpose.

36 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of immovables located west of Saint-Dominique Street, north of Mont-Royal Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose.

37 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of immovables located at the south-west corner of Charbonneau and Saint-Dominique Streets, and to vote the appropriation required for such purpose.

38 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes,

a) of immovables located in the quadrilateral bounded by Grubert, Ontario and Saint-Dominique Streets and Chester Lane;

b) of immovables located between Grubert and de Bullion Streets, north of Ontario Street,

and to vote the appropriation required for such purpose.

39 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of immovables located at the south-east corner of Saint-Dominique and La Gauchetière Streets, and to vote the appropriation required for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 40 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés entre les rues Clark et Arcade, au nord de l'avenue Pine, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 41 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés sur le côté est de la rue Saint-Hubert et sur le côté ouest de la rue Saint-André, au nord de la rue de Bellechasse, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 42 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés sur le côté est de la rue Saint-Hubert et sur le côté ouest de la rue Saint-André, au sud de la rue Beaubien, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 43 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'un immeuble situé entre les rues Saint-André et Boyer, au sud de la rue Saint-Zotique, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 44 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable aux fins d'un parc de stationnement, d'un immeuble situé sur le côté est de la rue Boyer, au nord de la rue Beaubien, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 45 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'un immeuble situé entre les rues Saint-André et Saint-Timothée, au sud de la rue de Montigny, et de voter le crédit exigé à cette fin.

40 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of immovables located between Clark and Arcade Streets, north of Pine Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose.

41 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of immovables located on the east side of Saint-Hubert Street and on the west side of Saint-André Street, north of Bellechasse Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

42 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of immovables located on the east side of Saint-Hubert Street and on the west side of Saint-André Street, south of Beaubien Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

43 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of an immovable located between Saint-André and Boyer Streets, south of Saint-Zotique Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

44 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of an immovable located on the east side of Boyer Street, north of Beaubien Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

45 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of an immovable located between Saint-André and Saint-Timothée Streets, south of de Montigny Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 46 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'un immeuble situé entre les rues Saint-André et Saint-Timothée, au nord de la rue Dorchester, et de voter le crédit exigé à cette fin.

— 47 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1952 décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement projetés des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les rues Laurendeau, de Champigny, Angers et Leprohon.

— 48 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $9,307.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour le redressement de la rue Bélanger, entre les rues Chabot et d'Iberville.

— 49 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $3,008.03 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue projetée, entre les avenues Bessborough et Borden.

— 50 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $881.30 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Barré, entre la rue Lusignan et le lot no 1205.

— 51 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $400,000.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour la construction du Boulevard Métropolitain, entre les limites ouest et est de la Cité, et d'abroger la résolution du Conseil en date du 23 juillet 1953, décrétant l'expropriation des immeubles nécessaires à l'ouverture dudit boulevard, entre les limites ouest de la Cité et le boulevard Saint-Laurent, etc.

46 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession, for parking ground purposes, of an immovable located between Saint-André and Saint-Timothée Streets, north of Dorchester Street, and to vote the appropriation required for such purpose.

47 —

To amend the resolution of Council dated 3rd June 1952 enacting the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the proposed opening and widening of the lanes located in the block bounded by Laurendeau, de Champigny, Angers and Leprohon Streets.

48 —

To vote a supplementary appropriation of $9,307.00 to expropriate the immovables required to straighten Bélanger Street, between Chabot and d'Iberville Streets.

49 —

To vote a supplementary appropriation of $3,008.03 to expropriate the immovables required to open a projected street, between Bessborough and Borden Streets.

50 —

To vote a supplementary appropriation of $881.30 to expropriate the immovables required to widen Barré Street, between Lusignan Street and lot No. 1205.

51 —

To vote a supplementary appropriation of $400.000.00 to expropriate the immovables required to construct the Metropolitan Boulevard, between the west and east limits of the City, and to repeal the resolution of Council dated 23rd July 1953, ordaining the expropriation of the immovables required to open the said Boulevard, between the west limits of the City and Saint-Laurent Boulevard, etc.

Archives de la Ville de Montréal

— 52

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $8,994.19 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement des approches sud du pont d'Ahuntsic.

— 53

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $1,373.11 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la Place Christin vers l'ouest jusqu'à la rue Sanguinet.

— 54

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de $18,410.82 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville jusqu'au boulevard Pie IX.

Lignes homologuées

— 55

À l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'effacement des lignes homologuées sur la 13e Avenue et la rue Lafond, ainsi que celles sur les 14e et 15e Avenues, entre le boulevard Saint-Joseph et la limite sud du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation.

— 56

À l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées pour l'établissement d'un terrain de jeux dans l'îlot borné par les rues Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite et la propriété de la compagnie des chemins de fer nationaux.

— 57

À l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour modifier les lignes homologuées établies sur l'avenue Émile-Journault, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis, et pour effacer les lignes homologuées sur cette avenue, entre les rues Saint-Denis et Lajeunesse.

52 —

To vote a supplementary appropriation of $8,994.19 to expropriate the immovables needed for the south approaches to Ahuntsic Bridge.

53 —

To vote a supplementary appropriation of $1,373.11 to expropriate the immovables needed to extend Place Christin westward to Sanguinet Street.

54 —

To vote a supplementary appropriation of $18,410.82 to expropriate the immovables needed to extend Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street to Pie IX Boulevard.

Homologated lines

55 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologated lines on 13th Avenue and Lafond Street, as well as those on 14th and 15th Avenues, between Saint-Joseph Boulevard and the south limit of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation.

56 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated to establish a playground in the block bounded by Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite Streets and the property of the Canadian National Railways.

57 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to amend the homologated lines established on Émile-Journault Avenue, between Henri-Julien Avenue and Saint-Denis Street, and to erase the homologated lines on this avenue, between Saint-Denis and Lajeunesse Streets.

Archives de la Ville de Montréal

— 58

À l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour effacer les lignes homologuées pour le prolongement de la rue Cartier, entre la rue Sauriol et les voies de la compagnie des chemins de fer nationaux.

— 59

À l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées le 18 mars 1946 en vue de l'établissement d'un parc public borné par la rue de Port-Royal, le boulevard Saint-Laurent, la rue Sauvé et la rue Saint-Denis.

Dépenses capitales

— 60

À l'effet de voter un crédit de $45,000.00 pour l'exécution en régie de travaux de réparations à l'usine d'asphalte de la rue Grand Trunk.

— 61

À l'effet de voter un crédit de $700,000.00 pour l'exécution des travaux requis pour la restauration et l'aménagement de l'hôtel et de la gare Viger et des terrains contigus, ainsi que pour les modifications en résultant dans l'hôtel de ville et son annexe, etc.

— 62

À l'effet de voter un crédit de $93,296.85 pour l'exécution des travaux requis pour la construction de pataugeuses et autres aménagements dans le parc Henri-Julien.

— 63

À l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour la préparation de plans et l'exécution de certains travaux au parc Jarry.

— 64

À l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, A. Janin Cie Ltée, le contrat pour la construction d'un pavillon de jeux et d'un pavillon de pataugeuses au parc Henri-Julien, au prix de $248,215.00, et de voter un crédit de $329,715.00 à cette fin.

58 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologated lines for the extension of Cartier Street, between Sauriol Street and the Canadian National Railways tracks.

59 —

To instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated on 18th March 1946 to establish a public park bounded by Port-Royal Street, Saint-Laurent Boulevard, Sauvé Street and Saint-Denis Street.

Capital expenditures

60 —

To vote an appropriation of $45,000.00 to carry out by day labour the works of repairs to the asphalt plant of Grand Trunk Street.

61 —

To vote an appropriation of $700,000.00 to carry out the works required for the conversion and laying out of Viger Hotel and Station and of the contiguous lots, and for the modifications resulting therefrom in the City Hall and its Annex, etc.

62 —

To vote an appropriation of $93,296.85 to carry out the works required to construct wading pools and other installations in Henri-Julien Park.

63 —

To vote an appropriation of $500,000.00 to prepare plans and for certain works in Jarry Park.

64 —

To award to the lowest tenderer, A. Janin Cie Ltée, the contract for the erection of a game pavillion and of a wading pool pavillion in Henri-Julien Park, at the price of $248,215.00, and to vote an appropriation of $329,715.00 for such purpose.

Archives de la Ville de Montréal

— 65 -

A l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour l'exécution des travaux relatifs à la construction d'un centre sportif et autres aménagements dans le parc Maisonneuve.

— 66 -

A l'effet de voter un crédit de $790,000.00 pour l'exécution de divers travaux à l'île Sainte-Hélène.

— 67 -

A l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour l'aménagement du parc Angrignon et d'un jardin zoologique dans ledit parc.

— 68 -

A l'effet de voter un crédit de $2,500,000.00 pour l'exécution de travaux d'aménagement de parcs et de terrains de jeux et de golf, y compris la construction de bâtiments, la préparation de plans et autres travaux corrélatifs.

— 69 -

A l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour l'achat et l'installation d'avertisseurs d'incendie.

— 70 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Z. Lavigueur, Limitée, le contrat pour la construction d'une caserne d'incendie et d'une clinique à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Chabanel, au prix de $249,508.00, et de voter un crédit de $275,000.00 à cette fin.

Tuyaux à l'eau

— 71 -

A l'effet d'autoriser une dépense de $22,799.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

Virements de crédits

— 72

A l'effet de virer une somme de $17,000.00 du budget de la Commission des Services électriques au budget du service des travaux publics.

65 —

To vote an appropriation of $500,000.00 to carry out works required for the erection of a sports centre and other installations in Maisonneuve Park.

66 —

To vote an appropriation of $790,000.00 to carry out various works at Saint Helen Island.

67 —

To vote an appropriation of $500,000.00 to establish Angrignon Park and a Zoological Garden in the said park.

68 —

To vote an appropriation of $2,500,000.00 to carry out installation works in parks and playgrounds and golf courses, including the construction of buildings, the preparation of plans and other correlative works.

69 —

To vote an appropriation of $500,000.00 for the purchase and installation of fire alarms.

70 —

To award to the lowest tenderer, Z. Lavigueur, Limitée, the contract to erect a fire station and a clinic at the corner of Saint-Laurent Boulevard and Chabanel Street, at the price of $249,508.00, and to vote an appropriation of $275,000.00 for such purpose.

Water mains

71 —

To authorize an expenditure of $22,799.00 for the purchase and the laying of water mains at certain sites, and to levy a special tax in this connection.

Transfers of appropriations

72 —

To transfer an amount of $17,000.00 from the budget of the Electrical Commission to the budget of the Public Works Department.

Archives de la Ville de Montréal

— 73 —

À l'effet de virer une somme de $489.23 au budget du service des travaux publics.

Marché Bonsecours

— 74 —

À l'effet d'autoriser une dépense de $16,000.00 pour l'exécution en régie des travaux de réparations des dommages causés par un incendie au marché Bonsecours.

Parc-école

— 75 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de convention entre la Cité et la Commission des écoles catholiques de Montréal relativement à l'aménagement, comme parc et terrain de jeux, d'un emplacement compris entre les rues Sherbrooke, Saint-Germain, Rachel et Davidson.

Vente d'immeubles

— 76 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à M. Roger Ouimet d'une partie du lot no 350 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, au prix de $32,180.00.

— 77 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, à Omer De Serres Limitée, d'une lisière de terrain longeant le côté nord de la rue Dorchester, entre les rues Sanguinet et Sainte-Élisabeth.

— 78 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, à M. Honoré Soudeyns, d'une lisière de terrain longeant le côté nord de la rue Dorchester, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Acquisition d'immeubles

— 79 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition d'un immeuble situé rue Benny pour l'établissement d'une bibliothèque.

73 —

To transfer an amount of $489.23 to the budget of the Public Works Department.

Bonsecours Market

74 —

To authorize an expenditure of $16,000.00 for the carrying out by day labor of the works required to repair damages caused by fire at Bonsecours Market.

Park-School

75 —

To approve a draft deed of agreement between the City and the Catholic School Commission of Montréal concerning the establishment as a park and playground of a piece of land between Sherbrooke, Saint-Germain, Rachel and Davidson Streets.

Sales of immovables

76 —

To approve a draft deed of sale to Mr. Roger Ouimet of part of lot No. 350 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, at the price of $32,180.00.

77 —

To approve a draft deed of sale to Omer De Serres Limitée of a strip of land along the north side of Dorchester Street, between Sanguinet and Sainte-Élisabeth Streets.

78 —

To approve a draft deed of sale to Mr. Honoré Soudeyns, of a strip of land along the north side of Dorchester Street, between Clark Street and Saint-Laurent Boulevard.

Acquisition of immovables

79 —

To approve a draft deed of acquisition of an immovable on Benny Street for the establishment of a library.

Archives de la Ville de Montréal

— 80 -

À l'effet d'approuver onze projets d'actes de rétrocession de lisières de terrains requises pour l'ouverture du boulevard Cavendish, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et l'avenue de Terrebonne.

Octroi de subventions

— 81 -

À l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions, etc.

Permis de construction

— 82 -

À l'effet de permettre à madame Raymond Lachance de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur un lot situé sur le côté est de la rue Saint-Denis, entre les rues Sauvé et Sauriol.

Octroi de pensions

— 83 -

À l'effet d'accorder un supplément de pension à M. F.-X. Martineau, ex-employé manuel de la Cité.

— 84 -

À l'effet d'accorder une pension annuelle de $893.69 au pompier J.-Honoré Dulude, à compter du 25 avril 1954.

Règlements

— 85 -

À l'effet d'approuver une modification aux règlements de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal.

— 86 -

À l'effet d'approuver des modifications aux règlements de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal.

Contributions

— 87 -

À l'effet de déterminer la contribution de la Cité à l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal.

80 —

To approve eleven draft deeds of retrocession of strips of land required to open Cavendish Boulevard, between Côte Saint-Luc Road and Terrebonne Avenue.

Granting of subsidies

81 —

To grant various subsidies to certain institutions, etc.

Building permit

82 —

To allow Mrs. Raymond Lachance to erect a house without lateral free spaces on a lot located on the east side of Saint-Denis Street, between Sauvé and Sauriol Streets.

Granting of pensions

83 —

To grant a supplementary pension to Mr. F.-X. Martineau, formerly a manual employee of the City.

84 —

To grant an annual pension of $893.69 to Fireman J.-Honoré Dulude as from April 25th, 1954.

By-laws

85 —

To approve an amendment to the By-laws of the Montréal Police Benevolent and Retirement Association.

86 —

To approve amendments to the By-laws of the Montréal Firemen's Benefit Association.

Contributions

87 —

To determine the City's contribution to the Montréal Police Benevolent and Retirement Association.

Archives de la Ville de Montréal

— 88 —

A l'effet de déterminer la contribution de la Cité à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal.

Noms de rues

— 89 —

A l'effet de dénommer et de changer la dénomination de certaines voies.

Rectification de titres

— 90 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel M. Georges Cousineau & al cèdent à la Cité tous leurs droits, titres et intérêts dans certains terrains ayant front sur la rue Dézéry.

Constitution en corporations

— 91 —

A l'effet de constituer en corporation The N.D.G. United Club.

— 92 —

A l'effet de constituer en corporation l'association connue sous le nom "Le Club des Francs de Montréal".

— 93 —

A l'effet de constituer en corporation la Canadian Vickers Mutual Benefit Association.

— 94 —

A l'effet de constituer en corporation l'association connue sous le nom de "Acropolis Greek Club".

Domaine public

— 95 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par Gair Company Canada Limited pour la pose de conduits souterrains.

88 —

To determine the City's contribution to the Montréal Firemen's Benefit Association.

Street names

89 —

To name and change the names of certain thoroughfares.

Correction of titles

90 —

To approve a draft deed whereby Mr. Georges Cousineau et al cede to the City all their rights, titles and interest in certain lots fronting on Dézéry Street.

Incorporations

91 —

To incorporate The N.D.G. United Club.

92 —

To incorporate the association known under the name of "Le Club des Francs de Montréal".

93 —

To incorporate the Canadian Vickers Mutual Benefit Association.

94 —

To incorporate the association known as "Acropolis Greek Club".

Public property

95 —

To approve a draft deed allowing the occupancy of public property by Gair Company Canada Limited to lay underground conduits.

Archives de la Ville de Montréal

Drain privé

— 96

À l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à la Compagnie Miron & Frères Limitée de raccorder un drain privé à l'égout collecteur du chemin Saint-Michel.

Commission de Transport de Montréal

— 97

À l'effet d'autoriser la garantie d'un emprunt de $27,000,000.00 par la Commission de Transport de Montréal etc.

Exemptions de taxes

— 98

À l'effet d'exempter de la contribution foncière les terrains et les bâtiments appartenant à l'Aide aux Vieux Couples.

— 99

À l'effet d'exempter de la contribution foncière les terrains et les bâtiments actuels et futurs de l'ILGWU Center Inc.

— 100

À l'effet d'exempter de la contribution foncière, à l'exception de la taxe d'école, de la taxe d'eau et des taxes spéciales, les propriétés, terrains et autres immeubles appartenant à l'Oeuvre du Service Familial de Montréal.

Projets de règlements

— 101

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié.

— 102

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1922 concernant les bâtiments ou abris temporaires, tel que modifié.

Private drain

- 96 —

To approve a draft deed allowing Miron & Frères Limitée to connect a private drain to the Saint-Michel Road collector sewer.

Montréal Transportation Commission

- 97 —

To authorize the guarantee of a loan of $27,000,000.00 by the Montréal Transportation Commission etc.

Tax exemptions

- 98 —

To exempt from the real estate contribution the lands and buildings belonging to L'Aide aux Vieux Couples.

- 99 —

To exempt from the real estate contribution, the present and future lands and buildings of ILGWU Center Inc.

100 —

To exempt from real estate contribution, except the school tax, water rates and special taxes, the property, lands and other immovables belonging to the "Oeuvre du Service Familial" of Montréal.

Draft by-laws

101 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended.

102 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1922 concerning temporary buildings or shelters, as amended.

Archives de la Ville de Montréal

— 103

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

— 104

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

— 105

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1376 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jacques, tel que modifié.

— 106

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1396 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Montcalm, tel que modifié.

— 107

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié.

— 108

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié.

— 109

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1651 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André, tel que modifié.

— 110

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1383 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier de Lorimier, tel que modifié.

103 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended.

104 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

105 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1376 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint-James Ward, as amended.

106 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1396 concerning the erection and occupancy of buildings in Montcalm Ward, as amended.

107 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended.

108 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended.

109 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1651 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of Saint George and Saint Andrew Wards, as amended.

110 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1383 concerning the erection and occupancy of buildings in de Lorimier Yard, as amended.

Archives de la Ville de Montréal

— 111

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2110 intitulé: Règlement de zonage des quartiers Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier, tel que modifié.

— 112

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1319 relatif à la circulation et à la sécurité publique, tel que modifié.

— 113

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2079 constituant une commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal, tel que modifié.

Nomination

— 114

A l'effet de nommer le conseiller C. Hugh Hanson membre de la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal, en remplacement de feu le conseiller Pitts.

— 115

Contrat relatif à la quatrième section de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique.

— 116

Avis de motions.

MOTIONS

— 117

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'homologation pour fins publiques du quadrilatère borné par les rues Dante, Henri-Julien, Bélanger et Alma.

— 118

Conseillers Désormiers. — Relativement à une enquête sur les irrégularités commises dans la construction des pavages.

111 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2110 entitled: Zoning By-law of Papineau, Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards, as amended.

112 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1319 relating to traffic and public safety, as amended.

113 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2079 to create a Commission for the study of the metropolitan problems of Montréal, as amended.

Appointment

114 —

To appoint Councillor C. Hugh Hanson member of the Commission for the Study of the Metropolitan Problems of Montréal, to replace the late Councillor Pitts.

---

115 —

Contract relating to the fourth section of the Meilleur-Atlantique tributary sewer.

116 —

Notices of motions.

MOTIONS

117 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the homologation for public purposes of the quadrilateral bounded by Dante, Henri-Julien, Bélanger and Alma Streets.

118 —

Councillor Désormiers. — Concerning an investigation into irregularities committed in the laying of pavings.

Archives de la Ville de Montréal

— 119

Conseiller Lyall. — Relativement au stationnement sur certaines rues.

— 120

Conseiller Allan. — Relativement à l'ouverture de la rue Rouen, entre les rues Bennett et Létourneux.

— 121

Conseiller English. — Relativement à l'installation d'enseignes indiquant les limites de la cité.

— 122

Conseiller J.-P. Hamelin. — Relativement à des séances le soir du Bureau de Revision des Estimations.

— 123

Conseiller J.-P. Hamelin. — Relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues Lajeunesse et Liège.

— 124

Conseiller Moore. — Relativement à la pension aux veuves des policiers et pompiers ayant perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.

— 125

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à l'observance des règlements concernant le flânage etc. dans le parc LaFontaine.

— 126

Conseiller Vachon. — Relativement au retard apporté à l'ouverture de la rue Notre-Dame est.

— 127

Conseiller Leblanc. — Relativement à l'établissement d'industries sur la rue d'Iberville, entre la rue Rachel et l'avenue du Mont-Royal.

— 128

Conseiller Savignac. — Relativement à la situation du chômage à Montréal.

119 —

Councillor Lyall. — Concerning parking on certain streets.

120 —

Councillor Allan. — Concerning the opening of Rouen Street, between Bennett and Létourneux Streets.

121 —

Councillor English. — Concerning the installation of signs indicating the City limits.

122 —

Councillor J.-P. Hamelin. — Concerning night sittings of the Board of Revision of Valuations.

123 —

Councillor J.-P. Hamelin. — Concerning the installation of traffic lights at the intersection of Lajeunesse and Liège Streets.

124 —

Councillor Moore. — Concerning the pension to widows of policemen and firemen who died in the performance of their duties.

125 —

Councillor E. Pigeon. — Concerning the observance of the by-laws on loitering etc. in LaFontaine Park.

126 —

Councillor Vachon. — Concerning the delay in the opening of Notre-Dame Street east.

127 —

Councillor Leblanc. — Concerning the establishment of industries on Iberville Street, between Rachel Street and Mont-Royal Avenue.

128 —

Councillor Savignac. — Concerning the unemployment situation in Montréal.

Archives de la Ville de Montréal

— 129

Conseiller Savignac. — Relativement à l'embellissement du parc Viger.

— 130

Conseiller Savignac. — Relativement au règlement no 2001 constituant une caisse de retraite pour certains employés de la Cité.

— 131

Conseiller Savignac. — Relativement à la construction d'un abri dans le parc Carmel.

— 132

Conseiller Simoneau. — Relativement à l'octroi d'avantages à certains officiers de la Cité.

— 133

Conseiller Burrows. — Relativement à la préparation de travaux de chômage à Montréal.

— 134

Conseiller Désormiers. — Relativement à une prévision pour le loyer dans les prestations d'assurance-chômage.

— 135

Conseiller Grégoire. — Relativement aux traitements des avocats de la Cour municipale de Montréal.

— 136

Conseiller Healy. — Relativement à l'élargissement de la rue Wellington, entre les rues Butler et Ash.

— 137

Conseiller Hudon. — Relativement au règlement no 1341 concernant la plomberie.

— 138

Conseiller Lalancette. — Relativement à l'éclairage du parc Lalancette.

— 139

Conseiller Naud. — Relativement à la fermeture des magasins le samedi après-midi en juillet et août.

— 140

Conseiller O'Flaherty. — Relativement aux virages à gauche à l'intersection des rues Wellington et Bridge.

— 141

Conseiller E. Pigeon. — Relativement à la détention temporaire des aliénés.

— 142

Conseiller Savignac. — Relativement à la prévision budgétaire pour la construction de voies traversant le Mont Royal.

129 —

Councillor Savignac. — Concerning the embellishment of Viger Park.

130 —

Councillor Savignac. — Concerning By-law No. 2001 creating a pension fund for certain employees of the City.

131 —

Councillor Savignac. — Concerning the erection of a shelter in Carmel Park.

132 —

Councillor Simoneau. — Concerning the granting of privileges to certain City officials.

133 —

Councillor Burrows. — Concerning the planning of unemployment works in Montréal.

134 —

Councillor Désormiers. — Concerning provision for rent in unemployment insurance allowances.

135 —

Councillor Grégoire. — Concerning the salaries of lawyers of the Municipal Court of Montréal.

136 —

Councillor Healy. — Concerning the widening of Wellington Street, between Butler and Ash Streets.

137 —

Councillor Hudon. — Concerning By-law No. 1341 relating to plumbing.

138 —

Councillor Lalancette. — Concerning lighting in Lalancette Park.

139 —

Councillor Naud. — Concerning the closing of stores on Saturday afternoon in July and August.

140 —

Councillor O'Flaherty. — Concerning left turns at the corner of Wellington and Bridge Streets.

141 —

Councillor E. Pigeon. — Concerning the temporary detention of insane persons.

142 —

Councillor Savignac. — Concerning the budget estimate covering the construction of roads crossing Mount Royal.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

SEANCE SPECIALE

à 10 heures 30 du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, monsieur Camillien Houde;

Les conseillers: Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, OFlaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Vautelet, Stephens, Baker, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Goulet, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.T. Asselin, Mundey, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Maud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire.

Le conseiller Savignac occupe le fauteuil.

A l'ouverture de la séance, le conseiller Hanson, membre du Comité exécutif, se lève et remercie Son Honneur le maire, le conseiller Rochon, chef du Conseil, ainsi que les conseillers de la catégorie C de la confiance qu'ils lui ont témoignée à l'occasion de sa nomination comme membre du Comité exécutif.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la ratification du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU: que soient considérés comme lus et soient ratifiés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 6 avril 1954 ainsi que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence ratifiés et signés par le membre présidant et le greffier de la Cité.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $10,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Bruchési, de l'égout existant au sud de la rue Fleury à la rue Sauriol:

Pour rapport 107470 voir page 232 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $31,100.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Martigny, de l'avenue Charland en gagnant le sud:

Pour rapport 107471 voir page 232 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 6th 1954

SPECIAL MEETING

at 10:30 o'clock a.m.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Savignac in the Chair.

At the opening of the meeting, Councillor Hanson, member of the Executive Committee, rose and thanked His Worship the Mayor, Councillor Rochon, Leader of the Council, and the Councillors of Category C for the confidence they had shown him on the occasion of his appointment as member of the Executive Committee.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and confirmation of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED: that the minutes of the City Council meeting held on April 6th 1954 and those of the following adjourned meetings be considered as read and ratified.

Said minutes are then ratified and signed by the presiding Member and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $10,700.00 to lay a sewer in Bruchési Avenue, from the existing sewer south of Fleury Street to Sauriol Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

3.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $31,100.00 to lay a sewer in de Martigny Avenue, from Charland Street southward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $25,500.00 pour la construction d'un égout dans la 35e Avenue, de la rue Beaubien à la rue de Bellechasse:

Pour rapport 107472 voir page 233 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $10,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ontario, de la rue Beaugrand à la rue de Saint-Just:

Pour rapport 107473 voir page 233 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $28,100.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Vianney, de la rue Fleury à l'avenue Daoust, et dans l'avenue Daoust, de l'avenue Vianney à l'avenue Larose:

Pour rapport 107474 voir page 234 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $10,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Salaberry, de la rue Filion à la rue Dépatie:

Pour rapport 107475 voir page 234 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

Modifié le 1er mars 1955
VP 255
Vol 291

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $32,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue des Prairies, de la rue Charland en gagnant le sud jusqu'aux limites de la Cité:

Pour rapport 107476 voir page 235 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 6th 1954

4.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $25,500.00 to lay a sewer in 35th Avenue, from Beaubien Street to de Bellechasse Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $10,500.00 to lay a sewer in Ontario Street, from Beaugrand Street to Saint-Just Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $28,100.00 to lay a sewer in Vianney Avenue, from Fleury Street to Daoust Avenue, and in Daoust Avenue, from Vianney Avenue to Larose Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $10,900.00 to lay a sewer in de Salaberry Street, from Filion Street to Depatie Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $32,200.00 to lay a sewer in des Prairies Street, from Charland Street southward to the limits of the City:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $11,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Saint-Urbain, de la rue Sauriol à un point situé au nord de la rue Sauvé:

Pour rapport 107501 voir page 235 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954
Modifié le 1er mars 1955
VP 255
Vol 291

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $26,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McEachran, de l'avenue Blair à l'avenue d'Anvers, et dans l'avenue d'Anvers, de l'avenue McEachran en gagnant l'est, jusqu'à l'égout existant:

Pour rapport 107502 voir page 236 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 2 mars 1954 modifiant diverses résolutions du Conseil votant des crédits pour la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages:

Pour rapport 106728 voir page 236 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin, Wagar, E.-T. Asselin, Lyall et Mundey, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare les dix rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 51 voix favorables.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $1,600.00 pour l'élargissement du pavage de l'avenue Avonmore, de l'avenue Clanranald en gagnant l'est:

Pour rapport 10 7352 voir page 236 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin, Lyall et Mundey, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $125,000.00 pour l'exécution de travaux relatifs à l'élargissement de chaussées:

Pour rapport 107360 voir page 237 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion, Dozois, Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

9.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $11,600.00 to lay a sewer in Saint-Urbain Street, from Sauriol Street to a point north of Sauvé Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $26,000.00 to lay a sewer in McEachran Avenue, from Blair Avenue to Anvers Avenue, and in Anvers Avenue, from McEachran Avenue eastward, to the existing sewer:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 2nd March 1954 amending various resolutions of Council voting appropriation to lay sewers, sidewalks and pavings:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, Wagar, E.-T. Asselin, Lyall and Mundey, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the ten above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present but at least 51 affirmative votes.

12.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $1,600.00 to widen the paving on Avonmore Avenue, from Clanranald Avenue eastward:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, Lyall and Mundey, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $125,000.00 to carry out works relating to the widening of pavings:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley, Filion, Dozois, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

Le membre présidant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des terrains requis pour l'ouverture de la 13e Avenue, entre la rue Masson et le boulevard Saint-Joseph, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107197 voir page 237 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Sauvé, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Basile-Routhier, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107333 voir page 238 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est différée.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des lots nos 82-317, 82-318 et 82-332 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, en vue de les adjoindre à des terrains qui sont déjà réservés pour fins municipales, à l'ouest de l'avenue Darlington, au nord du chemin Bedford, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107323 voir page 238 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation de terrains requis pour l'établissement d'un terrain de jeux dans le quadrilatère borné par les rues Jean-Talon, Chambord, de Castelnau et de Lanaudière, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107317 voir page 239 volume 46 des rapports.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Brien dissenting).

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

14.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables required to open 13th Avenue, between Masson Street and Saint-Joseph Boulevard, and to vote the appropriation required for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this report was deferred.

15.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables required to open and widen Sauvé Street, between Saint-Laurent Boulevard and Basile-Routhier Street and to vote the appropriation required for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this report was deferred.

16.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lots Nos. 82-317, 82-318 and 82-332 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges, to add them to lots already reserved for municipal purposes, west of Darlington Avenue, north of Bedford Road, and to vote an appropriation for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet, and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lots required to establish a playground in the quadrilateral bounded by Jean-Talon, de Castelnau, Chambord and de Lanaudière Streets, and to vote an appropriation for such purpose:

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
B rien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet

a) de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable

1. d'immeubles requis pour l'ouverture d'une rue entre les rues de Reims et Waverly au nord de la rue de Beauharnois; et

2. de certains immeubles compris dans le territoire situé entre les rues de Reims et Lumsden, au sud de la rue Legendre, requis pour l'établissement d'un parc et terrain de jeux,

et de voter les crédits exigés à ces fins;

b) d'abroger la résolution du Conseil en date du 3 février 1953 décrétant l'expropriation de certains immeubles compris dans l'espace borné par les rues Legendre, de Reims, de Beauharnois et Dirval; et

c) de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées le 18 octobre 1949 en vue de l'établissement d'un terrain de jeux et d'un parc public, compris entre les rues de Reims, de Beauharnois, Dirval et Legendre;

Pour rapport 103182 voir page 239 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture du chemin Hudson et de l'avenue Decelles, au nord de l'avenue Barclay et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107153 voir page 240 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, MAY 6th 1954

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

118.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to

a) ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession

1. of immovables required for the opening of a street between de Reims and Waverly Streets, north of de Beauharnois Street, and

2. of certain immovables included in the territory between de Reims and Lumsden Streets, south of Legendre Street, required to establish a park and playground,

and to vote the appropriations required for such purposes;

b) repeal the resolution of Council of February 3rd, 1953 ordaining the expropriation of certain immovables included in the area bounded by Legendre, de Reims, de Beauharnois and Dirval Streets; and

c) instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated on October 18th, 1949 for the establishment of a playground and public park included between de Reims, de Beauharnois, Dirval and Legendre Streets:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

19.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acqusition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of the immovables needed to open Hudson Road and Decelles Avenue, north of Barclay Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna,
Vautelet and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable du lot no 68-251 du cadastre du village incorporé de la Côte des Neiges, requis pour l'ouverture de l'avenue Decelles, entre les avenues Appleton et Barclay, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107152 voir page 240 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable d'une bande de terre requise pour compléter l'aménagement des approches du pont d'Ahuntsic, et située à l'angle nord-ouest du boulevard Gouin et de la rue Berri, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107399 voir page 241 volume 46 des archives.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable du terrain requis pour l'ouverture de la rue Saint-Zotique, à l'ouest du boulevard Pie IX, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'une partie de la ruelle portant le no 3930-351 du cadastre de la paroisse de Montréal en vue de l'incorporer au terrain de jeux situé à l'ouest de la rue Hadley, entre les rues Cardinal et Denonville, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107291 voir page 241 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Sauvé, Tremblay et Laberge, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

20.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of Lot No. 68-251 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges needed to open Decelles Avenue, between Appleton and Barclay Avenues, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of a strip of land required to complete the laying out of Ahuntsic Bridge approaches and located at the north-west corner of Gouin Boulevard and Berri Street, and to vote the required appropriation for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

22.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of a piece of land required to open Saint-Zotique Street, west of Pie IX Boulevard, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of part of the lane bearing No. 3930-351 of the cadastre of the Parish of Montréal to incorporate the same with the playground located west of Hadley Street, between Cardinal and Denonville Streets, and to vote an appropriation for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Sauvé, Tremblay and Laberge, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possessession préalable d'un terrain situé sur le côté sud de la rue Bernard, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Casgrain, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107324 voir page 242 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Kolber, Bass et Malumed, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'accuisition à l'amiable ou par voie d'expriation des terrains requis pour compléter l'étendue du parc Gabriel-Lallemand et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107321 voir page 242 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de certains terrains requis pour l'établissement d'un parc dans le quadrilatère borné par les rues de Normanville, Boyer et Jarry, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107551 voir page 243 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles sises dans le quadrilatère borné par la rue Masson, la 10e Avenue, la rue Dandurand et la 11e Avenue, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107453 voir page 242 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, MAY 6th 1954

24.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of a lot on the south side of Bernard Street, between Saint-Dominique Street and Casgrain Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Kolber, Bass and
Malumed, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

25.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to rodain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the lots required to complete the area of Gabriel-Lallemant Park, and to vote an appropriation for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

26.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of certain lots required to establish a park in the quadrilateral bounded by the Normanville, Villeray, Boyer and Jarry Streets, and to vote the appropriation required for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this report was deferred.

27.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes located in the block bounded by Masson Street, 10th Avenue, Dandurand Street and 11th Avenue, and to vote an appropriation for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la rue Sainte-Claire, depuis la rue sud-ouest du lot no 390-459 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe jusqu'à la rue Curatteau, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107454 voir page 243 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, et E. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable du lot no 71-1 du cadastre de la paroisse de Montréal, en vue de l'ouverture de l'avenue Fielding, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et un point à l'est de l'avenue Hampton, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107456 voir page 244 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin et Quintin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de certains immeubles en vue d'un meilleur aménagement des abords de la rue Dorchester, ainsi que l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'autres immeubles, pour les mêmes fins, et de voter les crédits exigés à ces fins:

Pour rapport 100272 voir page 245 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est différée.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet

a) de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées

1.- le 18 juillet 1939 pour l'établissement d'un parc public dans le territoire borné par les avenues Van Horne, Kent et Darlington et le chemin Hudson;

2.- le 1er octobre 1926 pour l'avenue Kent, entre le chemin Hudson et l'avenue Darlington;

b) de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable de terrains situés à l'angle de l'avenue Van Horne et du chemin Hudson, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107490 voir page 246 volume 46 des rapports.

THURSDAY, MAY 6th 1954.

28.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to extend Sainte-Claire Street, from the street southwest of lot No. 390-459 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe to Curatteau Street, and to vote an appropriation for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif and
E. Gauthier, it was,

RESOLVED: that said report be adopted.

29.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of lot No. 71-1 of the cadastre of the Parish of Montréal to open Fielding Avenue, between Côte Saint-Luc Road and a point east of Hampton Avenue, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin and
Quintin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of certain immovables in view of a better lay-out of the approaches of Dorchester Street, and the acquisition by mutual agreement or by expropriation of other immovables for the same purposes, and to vote the appropriations required for such purposes:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this report was deferred.

31.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to

a) instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated

1.- on 18th July 1939 to establish a public park in the territory bounded by Van Horne, Kent and Darlington Avenues and Hudson Road;

2.- on 1st October 1926 for Kent Avenue, between Hudson Road and Darlington Avenue;

b) ordain the acquisition mutual agreement or by expropriation and prior possession of lots located at the corner of Van Horne Avenue and Hudson Road, and vote the appropriation required for such purpose:

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna,
Vautelet et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour compléter l'étendue du parc Nicolas-Tillemont, et de voter un crédit à cette fin:

Pour rapport 107497 voir page 246 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable, de rues comprises dans le quadrilatère borné par le boulevard Rosemont, la ligne centrale de la 43ème Avenue, les limites sud de la paroisse du Sault-au-Récollet, et la terre no 18 de la paroisse de la Longue-Pointe, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107499 voir page 247 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation et la possession préalable d'une partie de la ruelle portant le no 29-151 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, requise pour l'agrandissement du terrain de jeux Guybourg, et de voter le crédit exigé à cette fin:

Pour rapport 107497 voir page 247 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif
et E. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les dix-sept rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

Du consentement unanime du Conseil, l'étude des articles 35 à 46 inclusivement de l'ordre du jour est différée.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1952 décrétant l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement projetés des ruelles sises dans le quadrilatère borné par les rues Laurendeau, de Champigny, Angers et Leprohon:

Pour rapport 107434 voir page 254 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Tremblay, Lafaille et Laberge, il

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna,
Vautelet and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

32.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables requited to complete the area of Nicolas-Tillemont Park, and to vote an appropriation for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of streets included in the quadrilateral bounded by Rosemont Boulevard, the central line of 43rd Avenue, the south limits of the Parish of Sault-au-Récollet and lot No. 18 of the Parish of Longue-Pointe, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

34.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation and prior possession of part of the lane bearing No. 29-151 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe required to enlarge the Guybourg playground, and to vote the appropriation required for such purpose:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif,
and E. Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the seventeen above reports adopted, the required majority for their adoption, according to Article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

By unanimous consent of Council, the study of articles 35 to 46 inclusively of the order of the day was deferred.

35.- The order of the day being read to consder the following report from the Executive Committee to amend the resolution of Council dated 3rd June 1952 enacting the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the proposed opening and widening of the lanes located in the block bounded by Laurendeau, de Champigny, Angers and Leprohon Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Tremblay, Lafaille and Laberge,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $9,307.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour le redressement de la rue Bélanger, entre les rues Chabot et d'Iberville:

(Pour rapport 107466 voir page 254 volume 46 des rapports.)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Simard, Farly,
G. Gauthier, Lalancette et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $3,008.03 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une rue projetée, entre les avenues Bessborough et Borden:

(Pour rapport 105252 voir page 254 volume 46 des rapports.)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,
E.-T. Asselin et Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $881.30 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Barré, entre la rue Lusignan et le lot no 1205:

(Pour rapport 103577 voir page 255 volume 46 des rapports.)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers O'Flaherty, Burrows, Guyot,
Hanley et Healy, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $400,000.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour la construction du Boulevard Métropolitain, entre les limites ouest et est de la Cité, et d'abroger la résolution du Conseil en date du 23 juillet 1953, décrétant l'expropriation des immeubles nécessaires à l'ouverture dudit boulevard, entre les limites ouest de la Cité et le boulevard Saint-Laurent, etc.:

(Pour rapport 102401 voir page 255 volume 46 des rapports.)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin,
Hanley, Filion, Dozois, Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, MAY 6th 1954

36.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $9,307.00 to expropriate the immovables required to straighten Bélanger Street, between Chabot and d'Iberville Streets:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Simard, Farly,
G. Gauthier, Lalancette and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

37.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $3,008.03 to expropriate the immovables required to open a projected street, between Bessborough and Borden Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,
E.-T. Asselin and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

38.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $881.30 to expropriate the immovables required to widen Barré Street, between Lusignan Street and lot No. 1205:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors O'Flaherty, Burrows, Guyot,
Hanley and Healy, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

39.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $400,000.00 to expropriate the immovables required to construct the Metropolitan Boulevard, between the west and east limits of the City, and to repeal the resolution of Council dated 23rd July 1953, ordaining the expropriation of the immovables required to open the said Boulevard, between the west limits of the City and Saint-Laurent Boulevard, etc:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $8,994.19 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'aménagement des approches sud du pont d'Ahuntsic:

Pour rapport 107350 voir page 255 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $1,373.11 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement de la Place Christin vers l'ouest jusqu'à la rue Sanguinet:

Pour rapport 107351 voir page 256 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Victor et Malumed, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE : Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de $18,410.82 pour l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville jusqu'au boulevard Pie IX:

Pour rapport 107349 voir page 256 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les 8 rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'effacement des lignes homologuées sur la 13e Avenue, et la rue Lafond, ainsi que celles sur les 14e et 15e Avenues, entre le boulevard Saint-Joseph et la limite sud du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation:

Pour rapport 107088 voir page 256 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte de la Cité tant la majorité des membres présents.

40.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $8,994.19 to expropriate the immovables needed for the south approaches to Ahuntsic Bridge:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

41.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $1,373.11 to expropriate the immovables needed to extend Place Christin westward to Sanguinet Street:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Victor and Malumed, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of $18,410.82 to expropriate the immovables needed to extend Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street to Pie IX Boulevard:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the 8 above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

43.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologated lines on 13th Avenue and Lafond Street, as well as those on 14th and 15th Avenues, between Saint-Joseph Boulevard and the south limit of the cadastre of the Incorporated Village of Côte de la Visitation:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

Archives de la Ville de Montréal

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées pour l'établissement d'un terrain de jeux dans l'îlot borné par les rues Lacasse, St-Jacques, Sainte-Marguerite et la propriété de la compagnie des chemins de fer nationaux:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Sauvé, Tremblay et Laberge,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour modifier les lignes homologuées établies sur l'avenue Emile-Journault, entre l'avenue Henri-Julien et la rue Saint-Denis, et pour effacer les lignes homologuées sur cette avenue, entre les rues Saint-Denis et Lajeunesse:

Pour rapport 107087 voir page 257 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour effacer les lignes homologuées pour le prolongement de la rue Cartier, entre la rue Sauriol et les voies de la compagnie des chemins de fer nationaux:

Pour rapport 107318 voir page 257 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau et J.-P. H amelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre présidant déclare les deux rapports ci-dessus adoptée, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de donner aux avocats de la Cité instruction de faire la procédure nécessaire pour l'annulation des lignes homologuées le 18 mars 1946 en vue de l'établissement d'un parc public borné par la rue de Port-Royal, le boulevard Saint-Laurent, la rue Sauvé et la rue Saint-Denis:

Pour rapport voir page volume des rapports.

44.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated to establish a playground in the block bounded by Lacasse, Saint-Jacques, Sainte-Marguerite Streets and the property of the Canadian National Railways:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Sauvé, Tremblay and Laberge,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

The presiding member declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so, according to Article 21e of the Charter, being the majority of all the members present.

45.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to amend the homologated lines established on Emile-Journault Avenue, between Henri-Julien Avenue and Saint-Denis Street, and the erase the homologated lines on this avenue, between Saint-Denis and Lajeunesse Streets:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

46.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the homologated lines for the extension of Cartier Street, between Sauriol Street and the Canadian National Railways tracks:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

47.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to instruct the City Attorneys to take the necessary procedure to erase the lines homologated on 18th March 1946 to establish a public park bounded by Port-Royal Street, Saint-Laurent Boulevard, Sauvé Street and Saint-Denis Street:

Archives de la Ville de Montréal

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est différée.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $45,000.00 pour l'exécution en régie des travaux de réparations à l'usine d'asphalte de la rue Grand Trunk:

Pour rapport 107167 voir page 258 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Guyot, O'Flaherty, Burrows,
Hanley et Healy,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude de l'ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le maire et les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, Wagar, Vautelet, Stephens, Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Sarrazin, Goulet, Loiselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Mundey, Horan, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire, étant présents, le Conseil reprend alors sa séance.

Le conseiller Hamilton, maire suppléant, occupe le fauteuil.

Le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif constituant l'article 60 de l'ordre du jour à l'effet de voter un crédit de $45,000.00 pour l'exécution en régie de travaux de réparations à l'usine d'asphalte de la rue Grand Trunk qui avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance de ce matin.

Et, un débat s'engageant et la motion à l'effet d'adopter ledit rapport étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $700,000.00 pour l'exécution des travaux requis pour la restauration et l'aménagement de l'hotel et de la gare Viger et des terrains contigus, ainsi que pour les modifications en résultant dans l'hôtel de ville et son annexe, etc.:

Pour rapport 107159 voir page 258 volume 46 des rapports.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore,
Papineau, Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising, by unanimous consent of Council, the study of this report was deferred.

48.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $45,000.00 to carry out by day labour the works of repairs to the asphalt plant of Grand Trunk Street:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Guyot, O'Flaherty,
Burrows, Hanley and Healy,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 3:30 o'clock in the afternoon, this day, to continue the study of the order of the day.

And, at 3:30 o'clock in the afternoon, this day,

His Worship the Mayor and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Councillor Hamilton, Acting Mayor, in the Chair.

Council resumed the study of the report from the Executive Committee constituting article 60 of the order of the day to vote an appropriation of $45,000.00 to carry out by day labour the works of repairs to the asphalt plant of Grand Trunk Street which was left in abeyance at the adjournment of the morning meeting.

And, a debate arising and the motion to adopt said report then being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

49.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $700,000.00 to carry out the works required for the conversion and laying out of Viger Hotel and Station and of the contiguous lots, and for the modifications resulting therefrom in the City Hall and its Annex, etc.:

Archives de la Ville de Montréal

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $93,296.85 pour l'exécution des travaux requis pour la construction de pataugeuses et autres aménagements dans le parc Henri-Julien:

Pour rapport 106390 voir page 258 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Croteau, Brien, Moore et Papineau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

25 MAI 1954

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour la préparation de plans et l'exécution de certains travaux au parc Jarry:

Pour rapport 107485 voir page 259 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Papineau, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Savignac.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, A. Janin Cie Limitée, le contrat pour la construction d'un pavillon de jeux et d'un pavillon de pataugeuses au parc Henri-Julien, au prix de $248,215.00 et de voter un crédit de $329,715.00 à cette fin:

Pour rapport 106390 voir page 259 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Moore, Papineau, Brien et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

50.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $93,296.85 to carry out the works required to construct wading pools and other installations in Henri-Julien Park:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Croteau, Brien, Moore and Papineau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

51.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote and appropriation of $500,000.00 to prepare plans and for certain works in Jarry Park:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Papineau, Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Savignac.

52.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, A. Janin Cie Ltée, the contract for the erection of a game pavillion and of a wading pool pavillion in Henri-Julien Park, at the price of $248,215.00, and to vote an appropriation of $329,715.00 for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Moore, Papineau, Brien and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour l'exécution des travaux relatifs à la construction d'un centre sportif et autres aménagements dans le parc Maisonneuve:

Pour rapport 104990 voir page 259 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Tardif, E. Hamelin
et E. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 1 JUIN 1954

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $790,000.00 pour l'exécution de divers travaux à l'île Sainte-Hélène:

Pour rapport 107160 voir page 260 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du Conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Grégoire et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour l'aménagement du parc Angrignon et d'un jardin zoologique dans ledit parc:

Pour rapport 104990 voir page 260 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé,
Tremblay, Lafaille et Laberge,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 25 MAI 1954

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $2,500,000.00 pour l'exécution de travaux d'aménagement de parcs et de terrains de jeux et de golf, y compris la construction de bâtiments, la préparation de plans et autres travaux corrélatifs:

Pour rapport 107322 voir page 261 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Allan, Simoneau,
Tardif, E. Hamelin et E. Gauthier,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de $500,000.00 pour l'achat et l'installation d'avertisseurs d'incendie:

Pour rapport 107370 voir page 261 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, MAY 6th 1954

53.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $500,000.00 to carry out works required for the erection of a sports centre and other installations in Maisonneuve Park:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Tardif, E. Hamelin
and E. Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

54.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $790,000.00 to carry out various works at Saint Helen Island:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Grégoire and E. Pigeon,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

55.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $500,000.00 to establish Angrignon Park and a Zoological Garden in the said Park:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,
Tremblay, Lafaille and Laberge,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

56.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $2,500,000.00 to carry out installation works in parks and playgrounds and golf courses, including the construction of buildings, the preparation of plans and other correlative works:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,
Tardif, E. Hamelin and E. Gauthier,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

57.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to vote an appropriation of $500,000.00 for the purchase and installation of fire alarms:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Z. Lavigueur Limitée, le contrat pour la construction d'une caserne d'incendie et d'une clinique à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Chabanel, au prix de $249,508.00 et de voter un crédit de $275,000.00 à cette fin:

Pour rapport 106801 voir page 262 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare les dix rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de $22,799.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet:

Pour rapport 98200 voir page 263 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de $17,000.00 du budget de la Commission des Services électriques au budget du service des travaux publics:

Pour rapport 107455 voir page 262 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de $489.23 au budget du service des travaux publics:

Pour rapport 104600 voir page 263 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

THURSDAY, MAY 6th 1954.

58.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Z. Lavigueur, Limitée, the contract to erect a fire station and a clinic at the corner of Saint-Laurent Boulevard and Chabanel Street, at the price of $249,508.00, and to vote an appropriation of $275,000.00 for such purpose:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared the ten above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes:

59.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize an expenditure of $22,799.00 for the purchase and the laying of water mains at certain sites, and to levy a special tax in this connection:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin,
Hanley, Filion, Dozois, Croteau and
Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

60.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer an amount of $17,000.00 from the budget of the Electrical Commission to the budget of the Public Works Department:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

61.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to transfer an amount of $489.23 to the budget of the Public Works Department:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de $16,000.00 pour l'exécution en régie des travaux de réparations des dommages causés par un incendie au marché Bonsecours:

Pour rapport 107164 voir page 264 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Gaudry, Grégoire et Noel,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de convention entre la Cité et la Commission des écoles catholiques de Montréal relativement à l'aménagement comme parc et terrain de jeux, d'un emplacement compris entre les rues Sherbrooke, Saint-Germain, Rachel et Davidson:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau et Guévremont,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par les conseillers Lalancette et G. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le maire suppléant déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire, selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à M. Roger Ouimet d'une partie du lot no 350 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, au prix de $32,180.00:

Pour rapport 90000 voir page 264 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, à Omer De Serres Limitée, d'une lisière de terrain longeant le côté nord de la rue Dorchester, entre les rues Sanguinet et Ste-Elizabeth:

Pour rapport 107498 voir page 264 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Victor et Malumed,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Bertrand dissident).

THURSDAY, MAY 6th 1954

62.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize an expenditure of $16,000.00 for the carrying out by day labor of the works required to repair damages caused by fire at Bonsecours Market:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, Grégoire and Noel,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

63.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of agreement between the City and the Catholic School Commission of Montréal concerning the establishment as a park and playground of a piece of land between Sherbrooke, Saint-Germain, Rachel and Davidson Streets:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillors Lalancette and G. Gauthier,
it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

The Acting Mayor declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

64.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale to Mr. Roger Ouimet of part of lot No. 350 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, at the price of $32,180.00:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

65.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale to Omer DeSerres Limitée of a strip of land along the north side of Dorchester Street, between Sanguinet and Sainte-Elisabeth Streets:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Victor and Malumed,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Bertrand dissenting).

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

Le maire suppléant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Gaudry, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 8 heures 30 du soir, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 8 heures 30 du soir, ce jour,

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Vanier, Kolber, Leblanc, Lafaille, Lyall, Dubeau, Drapeau, Croteau, Dozois, Jodoin, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, Vautelet, Stephens, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Guyot, Noel, Sarrazin, Goulet, Loiselle, Custeau, E.T. Asselin, Mundey, Horan, Archambault, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Hamelin J.P., Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Hanson, Malumed et Grégoire étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le conseiller SAVIGNAC occupe le fauteuil.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente, à M. Honoré Soudeyns, d'une lisière de terrain longeant le côté nord de la rue Dorchester, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Tremblay,
Appuyée par le conseiller E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 25 MAI 1954

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition d'un immeuble situé sur la rue Benny pour l'établissement d'une bibliothèque:

Pour rapport 107488 voir page 265 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers E.-T. Asselin et Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver onze projets d'actes de rétrocession de lisières de terrains requises pour l'ouverture du boulevard Cavendish, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et l'avenue de Terrebonne:

THURSDAY, MAY 6th 1954.

The Acting Mayor declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Gaudry, it was

RESOLVED: that the present meeting be suspended until 8:30 o'clock p.m., this day, to continue the study of the present order of the day.

And, at 8:30 o'clock p.m., this day,

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, Council resumed its meeting.

Councillor SAVIGNAC in the Chair.

66.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale to Mr. Honoré Soudeyns, of a strip of land along the north side of Dorchester Street, between Clark Street and Saint-Laurent Boulevard:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Tremblay,
Seconded by Councillor E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

The presiding member declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

67.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition of an immovable on Benny Street for the establishment of a library:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors E.-T. Asselin and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

68.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve eleven draft deeds of retrocession of strips of land required to open Cavendish Boulevard, between Côte Saint-Luc Road and Terrebonne Avenue:

Archives de la Ville de Montréal

Pour rapport 106740 voir page 265 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers E.T. Asselin et Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder diverses subventions à certaines institutions, etc.:

Pour rapport 106600 voir page 266 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Hanley, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de permettre à madame Raymond Lachance de construire une maison sans marges latérales d'isolement sur un lot situé sur le côté est de la rue Saint-Denis, entre les rues Sauvé et Sauriol:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Proposé par M. J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Moore,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif, la majorité requise selon l'article 21e de la charte pour ce faire étant la majorité des membres du présents.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à M. F.-X. Martineau, ex-employé manuel de la Cité:

Pour rapport 107169 voir page 266 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors E.-T. Asselin and Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

69.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant various subsidies to certain institutions, etc.:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

70.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to allow Mrs. Raymond Lachance to erect a house without lateral free spaces on a lot located on the east side of Saint-Denis Street, between Sauvé and Sauriol Streets:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Moore,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be referred back to the Executive Committee for further study.

The presiding member declared the above report referred back to the Executive Committee, the required majority to do so, according to Article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

71.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant a supplementary pension to Mr. F.-X. Martineau, formerly a manual employee of the City:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension annuelle de $893.69 au pompier J.-Honoré Dulude, à compter du 25 avril 1954:

Pour rapport 107279 voir page 267 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion,
et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver une modification aux règlements de l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal:

Pour rapport 107195 voir page 267 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver des modifications aux règlements de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal:

Pour rapport 107196 voir page 268 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion, Dozois, Croteau
et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

11e 25 MAI 1954

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de déterminer la contribution de la Cité à l'Association de Bienfaisance et de Retraite de la Police de Montréal:

Pour rapport 107506 voir page 267 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de déterminer la contribution de la Cité à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal:

Pour rapport 107507 voir page 268 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les deux rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

THURSDAY, MAY 6th 1954.

72.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to grant an annual pension of $893.69 to Fireman J.-Honoré Dulude as from April 25th, 1954:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion, Dozois,
Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of all the members of Council.

73.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve an amendment to the By-laws of the Montréal Police Benevolent and Retirement Association:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

74.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve amendments to the By-laws of the Montréal Firemen's Benefit Association:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion,
Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

75.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to determine the City's contribution to the Montréal Police Benevolent and Retirement Association:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion, Dozois,
Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

76.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to determine the City's contribution to the Montréal Firemen's Benefit Association:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion, Dozois,
Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the two above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

Archives de la Ville de Montréal

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de dénommer et de changer la dénomination de certaines voies:

Pour rapport 107000 voir page 269 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion, Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel M. Georges Cousineau & al cèdent à la Cité tous leurs droits, titres et intérêts dans certaine terrains ayant front sur la rue Dézéry:

Pour rapport 107348 voir page 270 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

79.-L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation The N.D.G. United Club:

Pour rapport 107300 voir page 270 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers E.T. Asselin et Mundey, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation l'association connue sous le nom "Le Club des Francs de Montréal":

Pour rapport 107300 voir page 271 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Noel et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation la Canadian Vickers Mutual Benefit Association:

Pour rapport 107300 voir page 271 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation l'association connue sous le nom de "Acropolis Greek Club":

Pour rapport 107300 voir page 271 volume 46 des rapports.

77.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to name and change the names of certain thoroughfares:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

78.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby Mr. Georges Cousineau et al cede to the City all their rights, titles and interest in certain lots fronting on Dézéry Street:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

79.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to incorporate the N.D.G. United Club:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors E.T. Asselin and Mundey, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

80.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to incorporate the association known under the name of "Le Club des Francs de Montréal":

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Noel and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

81.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to incorporate the Canadian Vickers Mutual Benefit Association:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

82.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to incorporate the association known as "Acropolis Greek Club":

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet
et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les six rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant l'occupation du domaine public par Gair Company Canada Limited pour la pose de conduits souterrains:

Pour rapport 107035 voir page 271 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Asselin,
Appuyée par les conseillers Guyot, Loiselle, O'Flaherty,
Burrows, Hanley et Healy, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents.

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération l'article 96 de l'ordre du jour à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à la Compagnie Miron & Frères Limitée de raccorder un drain privé à l'égout collecteur du chemin Saint-Michel:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Hanson, il est

RESOLU: que ledit article soit biffé de l'ordre du jour.

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'autoriser la garantie d'un emprunt de $27,000,000.00 par la Commission de Transport de Montréal, etc.:

Pour rapport 107489 voir page 272 volume 46 des rapports.

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Hanley, Filion, Dozois,
Croteau et Hanson,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'exempter de la contribution foncière les terrains et les bâtiments appartenant à l'Aide aux Vieux Couples:

Pour rapport 107331 voir page 273 volume 46 des rapports.

THURSDAY, MAY 6th 1954.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna,
Vautelet and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the six above reports adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

83.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed allowing the occupancy of public property by Gair Company Canada Limited by underground conduits:

On motion of Councillor Asselin,
Seconded by Councillors Guyot, Loiselle,
O'Flaherty, Burrows, Hanley and Healy, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being 2/3 of the members present.

84.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to approve a draft deed allowing Miron & Frères Limitée to connect a private drain to the Saint Michel Road collector sewer:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Hanson, it was

RESOLVED: that said article be struck of the order of the day.

85.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to authorize the guarantee of a loan of $27,000,000.00 by the Montréal Transportation Commission etc.:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion, Dozois,
Croteau and Hanson,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members present.

86.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to exempt from the real estate contribution the lands and buildings belonging to L'Aide aux Vieux Couples:

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Noel, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'exempter de la contribution foncière les terrains et les bâtiments actuels et futurs de L'ILGWU Center Inc.:

Pour rapport 107332 voir page 274 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet d'exempter de la contribution foncière, à l'exception de la taxe d'école, de la taxe d'eau et des taxes spéciales, les propriétés, terrains et autres immeubles appartenant à l'Oeuvre du Service Familial de Montréal:

Pour rapport 107191 voir page 274 volume 46 des rapports.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare les trois rapports ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité de tous les membres du Conseil.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié:

Pour rapport 107549 voir page 274 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2166 voir page 394 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Croteau, Brien et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Les articles 6 et 7 étant lus et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que les articles 43 et 45 des règles du Conseil soient suspendus afin de permettre l'adoption des articles 6 et 7 dudit projet de règlement.

Lesdits articles 6 et 7 sont alors agréés.

Les articles 8, 9, 10 et 11 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.
(Les conseillers Hudon, L. Pigeon, Ravary et Tremblay dissidents).

THURSDAY, MAY 6th 1954.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Noel, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

87.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to exempt from the real estate contributions, the present and future lands and buildings of ILGWU Center Inc.:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna and Stephens,
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

88.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to exempt from real estate contribution, except the school tax, water rates and special taxes, the property, lands and other immovables belonging to the"Oeuvre du Service Familial" of Montréal:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna and
Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the three above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the majority of all the members of Council.

89.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Croteau, Brien and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

Articles 6 and 7 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that articles 43 and 45 of the Rules of Council be suspended to permit the adoption of articles 6 and 7 of said draft by-law.

Said articles 6 and 7 then were agreed to.

Articles 8, 9, 10 and 11 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Girard, Moore, Papineau,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

(Councillors Hudon, L. Pigeon, Ravary and Tremblay dissenting).

Archives de la Ville de Montréal

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1922 concernant les bâtiments ou abris temporaires, tel que modifié:

Pour rapport 107086 voir page 275 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2167 voir page 394 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié:

Pour rapport 107141 voir page 395 volume 46 des rapports
Pour règlement 2168 voir page 395 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet
et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller McKenna,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet et Stephens,

Que l'article 2 du projet de règlement présentement devant le Conseil soit biffé.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: les conseillers Savignac, McKenna, Tremblay, O'Flaherty, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Girard, McDougall, Vanier, Dozois, Bogert, Vautelet, Stephens, English, Archambault et Hanson (17)

CONTRE: les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Rochon, E. Hamelin, Sauvé, Burrows, Hanley, Victor, Bass, Délisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, Brien, Dupuis, Kolber, Leblanc, Lafaille, Lyall, Dubeau, Drapeau, Croteau, Jodoin, Deslauriers, Prud'homme, Lépine, Désermiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, Guyot, Noel, Loiselle, Custeau, E.T. Asselin, Mundey, Gagliardi, Pigeon L., Pigeon, E., Barron, G. Gauthier, Tardif, J.-P. Hamelin, Bertrand, Papineau, Naud, Laberge, Malumed et Grégoire (55).

Ainsi, elle est rejetée.

L'article 2 est alors agréé.

90.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law submitting a draft by-law to amend By-law No. 1922 concerning temporary buildings or shelters, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

91.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded withthe reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

Article 2 being read and a debate arising,

Moved by Councillor McKenna,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet and
Stephens,

That article 2 of the draft by-law now before Council be struck.

And, another debate arising and said motion being put, Council divided as follows:

YEAS; Councillors:
(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors

(For names, see opposite page)

Thus, it was rejected.

Article 2 was then agreed to.

Archives de la Ville de Montréal

Les articles 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Croteau et Hanley, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Les conseillers Fisher, McKenna, Stephens, Vautelet et J.-O. Asselin dissidents).

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié:

Pour rapport 107457 voir page 275 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2169 voir page 395 volume 46 des règlement

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,
E.T. Asselin, Lyall et Mundey, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 6 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin, E.T. Asselin et Mundey, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Lyall dissident).

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1376 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jacques, tel que modifié:

Pour rapport 107183 voir page 275 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2170 voir page 395 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Gaudry, Grégoire, Noel et Pigeon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 4 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Gaudry, Grégoire, Noel et E. Pigeon, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1396 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Montcalm, tel que modifié:

Pour rapport 107326 voir page 276 volume 46 des rapports.
Pour rappert 2171 voir page 395 volume 46 des règlements.

Articles 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Croteau and Hanley, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted. (Councillors Fisher, McKenna, Stephens, Vautelet and J.-O. Asselin dissenting).

92.-The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,
E.T. Asselin, Lyall and Mundey, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 6 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, E.T. Asselin and Mundey, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted. (Councillor Lyall dissenting).

93.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1376 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint-James Ward, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, Grégoire,
Noel and Pigeon, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 4 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, Grégoire,
Noel and E. Pigeon, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

94.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Comittee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1396 concerning the erection and occupancy of buildings in Montcalm Ward, as amended:

Archives de la Ville de Montréal

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Prud'homme,
Dubreuil, Gagliardi et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 6 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Prud'homme,
Dubreuil, Gagliardi et Simard, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié:

Pour rapport 107328 voir page 276 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2172 voir page 392 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 3 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié:

107184 voir page 276 volume 46 des rapports
2173

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant déclare les huit règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi and Simard, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 to 6 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Prud'homme,
Dubreuil, Gagliardi and Simard, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

95.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 3 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

96.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The presiding member declared the eight above by-laws adopted, the required majority for their adoption, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

Archives de la Ville de Montréal

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1651 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Georges et Saint-André, tel que modifié:

Pour rapport 107327 voir page 276 volume 46 des rapports.
Pour règlement voir page 392 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington et Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Vautelet,
Appuyée par le conseiller Fisher, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus retourné au Comité exécutif la majorité requise pour ce faire selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1383 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier de Lorimier, tel que modifié:

Pour rapport 107493 voir page 277 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2174 voir page 392 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Leblanc, Deslauriers, Désormiers,
Naud et Savignac, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Leblanc, Deslauriers, Désormiers,
Naud et Savignac, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

99.-L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2110 intitulé: Règlement de zonage des quartiers Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier, tel que modifié:

Pour rapport 107492 voir page 277 volume 46 des rapports.
Pour règlement 2175 voir page 393 volume 46 des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Hamelin
et E. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 3 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

97.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1651 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of Saint George and Saint Andrew Wards, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna,
Vautelet, Harrington and Stephens, it was

RESOLVED: that said report be filed or record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Vautelet,
Seconded by Councillor Fisher, it was

RESOLVED: that said draft by-law be referred back to the Executive Committee for further study.

The presiding member declared the above report referred back to the Executive Committee the required kanority to do so, according to article 21e of the Charter, being the 2/3 of the members present, but at least 34 affirmative votes.

98.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1383 concerning the erection and occupancy of buildings in de Lorimier Ward, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,
Désormiers, Naud and Savignac, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,
Désormiers, Naud and Savignac, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

99.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2110 entitled: Zoning By-law of Papineau, Saint Mary, Hochelaga, Maisonneuve and Mercier Wards, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif,
E. Hamelin and E. Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 to 3 inclusively being read, they were agreed to.

Archives de la Ville de Montréal

Sur la prepesition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simoneau, Tardif, E. Hamelin et
E. Gauthier, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1319 relatif à la circulation et à la sécurité publique, tel que modifié:

Pour rapport	107369	voir page	277	volume	46	des rapports
Pour règlement	2176	voir page	393	volume	46	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit adopté.

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2079 constituant une commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal, tel que modifié:

Pour rapport	102535	voir page	277	volume	46	des rapports.
Pour règlement	2177	voir page	393	volume	46	des règlements.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion,
Dozois, Croteau et Hanson, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant déclare les quatre règlements ci-dessus adoptés, la majorité requise pour leur adoption selon l'article 21e de la charte étant les 2/3 des membres présents mais au moins 34 voix favorables.

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller C. Hugh Hanson membre de la Commission d'étude des problèmes métropolitains de Montréal, en remplacement de feu le conseiller Pitts:

Pour rapport		voir page	volume	des rapports.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simoneau, Tardif,
E. Hamelin andE. Gauthier, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

100.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1319 relating to traffic and public safety, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

Article 2 being read and a debate arising, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said draft by-law be adopted.

101.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2079 to create a Commission for the study of the metropolitan problems of Montréal, as amended:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois, Croteau and Hanson, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The presiding member declared the four above reports adopted, the required majority for their adoption according to article 21e of the Charter being the 2/3 of the members present but at least 34 affirmative votes.

102.- The order of the day being read to consider the following report from the Executive Committee to appoint Councillor C. Hugh Hanson member of the Commission for the Study of the Metropolitan Problems of Montréal, to replace the late Councillor Pitts:

Archives de la Ville de Montréal

JEUDI, 6 MAI 1954

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Hanley, Filion,
Dozois et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

103.- Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 30 mars 1951 constituant le Comité consultatif du service d'urbanisme est soumis:

Pour rapport voir page volume des rapports.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Filion, Dozois
et Hanson, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare le rapport ci-dessus adopté, la majorité requise pour son adoption selon l'article 21e de la charte étant la majorité des membres présents.

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la question du contrat relatif à la quatrième section de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique,

Proposé par le conseiller G. Gauthier,
Appuyé par le conseiller Bertrand,

Que le Comité exécutif soit prié de soumettre au Conseil un rapport recommandant d'accorder au deuxième plus bas soumissionnaire le contrat pour la quatrième section de l'égout tributaire Meilleur-Atlantique, après avoir rempli les formalités requises par la loi.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Brien,

Le Conseil s'ajourne au VENDREDI, 7 mai courant, à 12 heures 05 du matin, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

C.O. Longpré
GREFFIER DE LA CITE,

Wm. Hamilton
MAIRE SUPPLEANT

(Approuvé conformément à la loi)

MAIRE

THURSDAY, MAY 6th 1954

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Hanley,
Filion, Dozois and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption according to article 21e of the Charter being the majority of the members present.

103.- By unanimous consent of Council, the following report from the Executive Committee to amend Council resolution of March 30th 1951 forming the advisory Committee of the City Planning Department, was submitted:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Filion, Dozois
and Hanson, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The presiding member declared the above report adopted, the required majority for its adoption, according to article 21e of the Charter, being the majority of the members present.

104.- The order of the day being read to consider the question of the contract relating to the fourth section of the Meilleur-Atlantique tributary sewer,

Moved by Councillor G. Gauthier,
Seconded by Councillor Bertrand,

That the Executive Committee be requested to submit to Council a report recommending that the contract be awarded to the second lowest tenderer for the fourth section of the Meilleur-Atlantique tributary sewer, after having fulfilled the formalities required by the law.

And, a debate arising,

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Brien,

Council adjourned until FRIDAY, May 7th instant, at 12:05 o'clock a.m., to continue the study of the present order of the day.

C.O. Longpré
CITY CLERK.

Wm. Hamilton
ACTING MAYOR

(Approved in accordance with the law)

MAYOR

Archives de la Ville de Montréal